

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix- Travail-Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I

ECOLE NORMALE SUPERIEURE
DE YAOUNDE

DEPARTEMENT DES SCIENCES
DE L'ÉDUCATION

SECTION : SCIENCES DE
L'ÉDUCATION

REPUBLIC OF CAMEROON

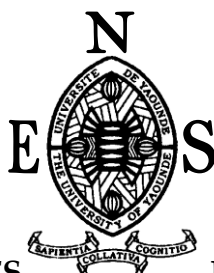
Peace-Work-Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TEACHERS TRAINING
COLLEGE

DEPARTMENT OF SCIENCES
OF EDUCATION

SECTION: SCIENCES OF
EDUCATION



THEME :

**L'ONG ACRA ET L'AMELIORATION DE L'OFFRE
EDUCATIVE DE BASE AU TCHAD : LE CAS DE LA
REGION DU LOGONE ORIENTAL**

*Mémoire rédigé et présenté en vue de l'obtention
du Diplôme de Professeur d'Ecole Normale d'Instituteur II^e grade (DI.P.E.N. II)*

Par :

BAMARE DONO AÏBA

Licencié en Sociologie

Sous la direction de :

Pr Pierre FONKOUA

Année académique 2015-2016

Yaoundé, juin 2016

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
REMERCIEMENTS	v
SIGLES ABREVIATIONSET DES ACRONYMES	vi
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES ANNEXES	ix
RESUME	x
ABSTRACT	xii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL	4
CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE.....	5
1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	5
1.2. FORMULATION DU PROBLEME	11
1.3. QUESTIONS DE RECHERCHE.....	11
1.3.1. Question de recherche	11
1.3.2. Questions secondaires de recherche.....	11
1.4. HYPOTHESE DE L'ETUDE	12
1.5. OBJECTIFS DE L'ETUDE	12
1.5.1. Objectif général.....	12
1.5.2. Objectifs spécifiques.....	12
1.5. INTERET	12
1.5.1 Intérêt politique.....	12
1.5.2 Intérêt académique	13
1.5.3 Intérêt scientifique	13
1.5.4 Intérêt éducatif.....	13
1.6. DELIMITATIONS	13
CHAPITRE 2 : INSERTION THEORIQUE DU SUJET.....	15
2.1. DEFINITION DES CONCEPTS	15
2.1.1 Education.....	15
2.1.2 Education de base	16
2.1.3 Enseignement.....	17
2.1.4 ONG.....	18
2.1.5 Assistance de l'ONG.....	19
2.1.6 Humanitaire	19
21.7. La qualité de l'offre de l'éducation	20
2.2. REVUE DE LA LITTERATURE	22

2.2.1 Aperçu sur le nouveau système	22
2.2.2 Le dispositif éducatif Tchadien	22
2.2.3 Fonctionnement de l'Enseignement Primaire	23
2.2.4 Les caractéristiques des écoles	23
2.2.5 Les enseignants au Tchad et leur statut.....	25
2.2.6 Les contributions des parents tchadiens à l'amélioration de l'offre de l'éducation au Tchad.	27
2.2.7 L'assistance humanitaire et ses enjeux	28
2.3. THEORIES EXPLICATIVES	38
2.3.1 La théorie fonctionnaliste.....	38
2.3.2 La théorie du partenariat	40
2.3.3 La théorie des relations humaines.....	41
2.3.4. La théorie des systèmes.....	42
2.4. FORMULATION DES HYPOTHESES	43
2.5. DEFINITION DES VARIABLES ET INDICATEURS	44
2.5.1 La variable indépendante	44
2.5.2. Variable dépendante (VD).....	44
2.6. TABLEAU SYNOPTIQUE.....	44
DEUXIEME PARTIE : CADRE OPERATOIRE.....	48
CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE	49
3.1. TYPE DE RECHERCHE.....	49
3.2. SITE DE L'ETUDE.....	49
3.3. POPULATION	50
3.4. ÉCHANTILLONNAGE ET ECHANTILLON.....	50
3.5. METHODES DE COLLECTE	50
3.6. PROCEDURE DE COLLECTE DES DONNEES	51
3.7. ANALYSE DES DONNEES.	51
CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	54
4.1. STATISTIQUE DESCRIPTIVE.....	54
4.2. STATISTIQUE INFERENTIELLE	73
4.2.1 Vérification de l'hypothèse de recherche 1 (HR1)	73
4.2.2 Vérification de l'hypothèse de recherche 1 (HR1)	75
CHAPITRE 5 : INTERPRETATION DES RESULTATS ET IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES	78
5.1. INTERPRETATION DES RESULTATS	78
5.1.2 L'assistance matérielle de l'ONG ACCRA à l'accroissement de l'offre de l'éducation de base.....	78

5.1.3 L'assistance technique de l'ONG ACCRA à l'accroissement de l'offre de l'éducation de base.....	79
5.1.3 Accroissement de l'offre éducative de base au Tchad.....	79
5.2. IMPLICATIONS PEDAGOGIQUE	82
5.2.1 Aux Autorités politiques et les Spécialistes de l'éducation	82
5.2.2 Aux enseignants formés et enseignants non formés	83
5.2.3 Perspectives théoriques et suggestions aux futurs chercheurs	83
5.2.4 Suggestions des participants.....	84
5.2.6 Nos suggestions d'amélioration.....	84
5.2.7 Les difficultés rencontrées.....	85
CONCLUSION GENERALE	87
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	89
ANNEXES	91

À

mes parents, *DONO AIBA, DARWA ODILE*, MORGUIRI HORTENSE, et aux enseignants et élèves de la région du Logone Oriental au Tchad.

REMERCIEMENTS

Nombreux sont ceux et celles qui ont donné forme au présent document, de par leurs contributions, nous tenons à leur exprimer nos sincères remerciements. Il s'agit de :

Notre encadreur, Pierre Fonkoua qui, en dépit de ses occupations, n'a ménagé aucun effort pour notre encadrement ;

Tous les enseignants de l'Ecole Normale Supérieure du Cameroun (ENS) pour l'enseignement de qualité qu'ils nous ont dispensé ;

Mes parents : DONOAIBA, DJERABE, BABA EMMANUEL pour les efforts consentis durant mes cursus

Les responsables d'ACRA, enseignants et les élèves de cette localité qui ont bien voulu nous accompagner dans notre recherche.

Les familles AIBA, MOGUIRI HORTENSE et IBRAHIM pour leurs soutiens indéfectibles ;

PADOUMAIBA, BABA MARCEL AIBA et pour les conseils qu'ils ne cessent de nous prodiguer ;

Nos camarades et amis de promotion pour tous les moments de partage durant la formation.

Nos cadets académiques, pour tous les instants de convivialité et de soutien mutuel ; également à toutes celles et tous ceux dont les encouragements ont été constants, donc les noms ne figurent pas sur cette liste. Ces quelques mots ne sauraient exprimer notre parfaite reconnaissance à leur égard.

SIGLES ABREVIATIONSET DES ACRONYMES

ONG : Organisation Non Gouvernementale

T N S : Taux Net de Scolarisation

O N U : Organisation des Nation Unies

E T P : Education Pour Tous

O D D : Objectif de Développement Durable

O M D : Objectif millénaire pour le Développement

U A : Union Africaine

E F E : Education et la Formation en liaison avec l'Emploi

P A E F : Programme d'Action sur l'Education et la Formation

A P I C E D : Agence pour la Promotion des Initiatives Communautaires en Educative

A P E : Association des Parents d'Elèves

C N C : Centre National de curricula

P A R S E T : Programme d'Appui à la Réforme du Secteur de l'Education au Tchad

C E B N F : Centre d'Education de Base Non Formelle

P A S E C : Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la Conférence des ministères de l'éducation des pays ayant le français en partage

N R C/N F E : National Ressources For Non Formal Education

F I U C : Fédération Internationale des Universités Catholique

F I E F : Fédération Internationale pour Economie Familiale

D C O N G : Direction de Chargée des ONG

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

ACRA : Association et Coopération Rurale en Afrique

C A D H P : Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples

BEPC : Brevet d'Etudes du Premier Cycle

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

CFTP : Centre de Formation Technique et Professionnelle

CEPE : Certificat d'études Primaire Elémentaire

ENI : Ecole Nationale d'Instituteur

CMCO : Maitres Communautaires de Niveau

CMC1 : Maitres Communautaire de Niveau

IB : Instituteur Bachelier

FIUC : Fédération Internationale, des Universités Catholiques

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N°1 : Tableau synoptique	44
Tableau N° 2 : Répartition administrative de la région du Logone oriental.....	49
Tableau N°3 : Répartition des enseignants selon le sexe.	55
Tableau N°4 : Répartition des enseignants selon l'âge.	56
Tableau N°5 : Répartition des enseignants selon leur situation matrimoniale	57
Tableau N°6 : Répartition des enseignants selon leur niveau d'étude.	58
Tableau N°7: Répartition des enseignants selon les effectifs de leur classe.	59
Tableau N°8 : Répartition des enseignants selon la connaissance de l'ONG ACRA.	59
Tableau N°9 : Répartition des enseignants selon l'assistance matérielle apportée par ACRA ces 5 dernières années.....	60
Tableau N°10 : Répartition des enseignants selon les différentes assistances matérielles reçues de l'ONG ACRA.	61
Tableau N°11 : Répartition des enseignants selon les infrastructures et équipements scolaires offert par l'ONG ACRA.	62
Tableau N°12 : Répartition des enseignants selon le matériel scolaire qui leurs sont offert par ACRA.	63
Tableau N°13 : Répartition des enseignants selon le matériel scolaires qui sont offert par ACRA à leurs élèves.....	64
Tableau N°14 : Répartition des enseignants selon l'assistance technique apportée par ACRA ces 5 dernières années.....	65
Tableau N°15 : Répartition des enseignants selon les différentes assistances techniques reçues d'ACRA.	66
Tableau N°16 : Répartition des enseignants selon les formations et les recyclages organisés par ACRA qu'ils ont participé.	67
Tableau N°17 : Répartition des enseignants selon les animations pédagogiques organisées par ACRA qu'ils ont participé.	68
Tableau N°18 : Répartition des enseignants selon le niveau de satisfaction de l'assistance d'ACRA.	69
Tableau N°19 : Répartition des enseignants selon l'amélioration ou pas de l'offre de l'éducation de Base depuis 5 ans dans leur établissement.....	70
Tableau N°20 : Répartition des enseignants qui estiment qu'il n'y a aucune amélioration de l'offre de l'éducation de Base depuis 5 ans dans leur établissement selon les raisons évoquées.	71
Tableau N°21 : Répartition des enseignants qui estiment qu'il y a une amélioration faible de l'offre de l'éducation de Base depuis 5 ans dans leur établissement selon les raisons évoquées.	71
Tableau N°22 : Répartition des enseignants qui estiment qu'il y a une amélioration moyenne de l'offre de l'éducation de Base depuis 5 ans dans leur établissement selon les raisons évoquées.....	72

Tableau N°23 : Répartition des enseignants qui estiment qu'il y a une amélioration élevée de l'offre de l'éducation de Base depuis 5 ans dans leur établissement selon les raisons évoquées.	72
Tableau N°24 : Répartition des enseignants selon les difficultés rencontrées	73
Tableau N°25 : Tableau de contingence de HR1	74
Tableau N°26 : récapitulatif du calcul du khi-carré pour HR1	75
Tableau N°27 : Tableau de contingence de HR1	76
Tableau N°38 : Récapitulatif du calcul du khi-carré pour HR2.....	77

LISTE DES ANNEXES

- 1- Attestation de recherche,
- 2- Questionnaire de recherche,
- 3- Table du khi deux de Bravais Person,

RESUME

La présente l'étude qui a pour l'objet de notre recherche, parle des constats selon lesquels, en 1996 démontre que près de 70% de la population tchadienne étaient analphabètes et moins de 30% avaient accès à l'eau potable et aux soins médicaux. (Rapport sur le développement de l'éducation au Tchad présenté à Genève au cours de la conférence 45ème conférence internationale sur l'éducation. En 2013, malgré des évolutions en termes de scolarisation, la qualité d'éducation est restée problématique. Selon commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP). La couverture quantitative est encore insuffisante et inéquitable. Le Taux Net de Scolarisation (TNS) est de 65,6%, indiquant que 34,4% des enfants de 6 à 11 ans sont en dehors de l'école ; plus de 800000 enfants de 9 à 14 ans ne sont pas scolarisés. Le taux de redoublement est de 22% pour l'ensemble du cycle. Les installations physiques sont de faible qualité et une insuffisance des salles de classe, 25% des salles de classe sont construites en dur, 26% des écoles disposent de latrines dont seulement un ratio élèves/classe est de 64 en moyenne et de plus de 100 dans les petites classes. Les écoles communautaires couvrent près de 41,8% des écoles au niveau national (Rapport 2012 du ministère de l'Enseignement Primaire et de l'Education Civique). Analyse descriptive révèle que 3,33% d'enseignants ont un niveau d'étude primaire et la majorité 91,11% ayant un niveau secondaire et 77,77% contre 22,23 d'enseignants ont bénéficié de l'assistance matérielle et 70% d'enseignants ont également bénéficié de l'assistance technique apportée par l'ONG ACRA. Pour parvenir aux résultats présentés dans ce travail, les théories fonctionnalistes, du partenariat, des relations humaines et des systèmes ont servi de fil conducteur tout au long de cette étude.

L'analyse des données collectée démontre la pertinence et l'efficacité des actions menées sur le terrain par l'ONG ACRA au vu des progrès enregistrés en matière d'éducation de base dans la région du Logone Oriental. Les assistances matérielles et techniques de l'ONG ACRA contribuent favorablement à l'amélioration du système éducatif dans la région du Logone Oriental, en ce qui concerne les offres des matérielles scolaires aux enseignants et aux élèves, les infrastructures scolaires, la formation des enseignants et les fournitures scolaires et matériels didactiques. Quelques recommandations sont faites à l'ONG ACRA pour le renforcement et la rationalisation des aides matérielles et techniques aux enseignants et aux élèves. Quant au gouvernement tchadien, il est important pour ce dernier de mieux renforcer le système éducatif dans la région du Logone Oriental, et de favoriser une plus grande prise en compte des droits à l'éducation des enfants.

Mots clés :

ACRA : Assistance, Assistance matérielle, Assistance techniques, Education de base, Offre de l'éducation, Qualité, ONG.

ABSTRACT

The present study has for the object of our research, discusses the findings that in 1996 shows that nearly 70% of Chad's population were illiterate and less than 30% had access to clean water and health care medical. (Report on the Development of Education in Chad presented in Geneva during the 45^{ème} internationale conference on education. In 2013, despite developments in terms of enrollment, the quality of education remained problematic. According to African Committee Human rights and Peoples' rights (ACHPR), the quantitative coverage is still insufficient and unfair. the Net Enrolment rate (NER) is 65.6%, indicating that 34.4% of children aged 6 to 11 years are outside the school; more than 800,000 children aged 9 to 14 years do not attend school the repetition rate is 22% for the entire cycle physical facilities are of low quality and insufficient classrooms.. 25% of classrooms are built of hard, 26% of schools have latrines which only one pupil / class is 64 on average and more than 100 in the early grades. Community schools cover nearly 41.8 % of schools nationally (2012 Report of the Ministry of Primary and Civic Education). Descriptive analysis showed that 3.33% of teachers have a primary level of study and the majority 91.11% with secondary education and 77.77% against 22.23 of teachers have received material assistance and 70 % of teachers have also benefited from the technical assistance provided by the NGO ACRA. To achieve the results presented in this work, functionalist theories, partnerships, relationships and systems have served as a guideline throughout this study. Analysis of collected data demonstrates the relevance and effectiveness of actions on the ground by the NGO ACRA in light of progress in basic education in the Logone Oriental region. The material and technical assistance of the NGO ACRA positively contribute to improving the education system in the Logone Oriental region, regarding the offers educational material for teachers and students, school infrastructure, teacher training and school supplies and teaching materials. Some recommendations are made to the NGO ACRA for strengthening and streamlining of material and technical aid to teachers and students. As for the Chadian government, it is important for the latter to better strengthen the education system in the Eastern Logone region, and promote greater consideration of the rights to education of children.

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION

L'amélioration de l'offre de l'éducation est l'un des soucis majeurs des acteurs éducatifs des pays africains en dessous du Sahara et le Tchad n'est pas en reste. En effet, près de 70% de la population tchadienne étaient analphabètes et moins de 30% avaient accès à l'eau potable et aux soins médicaux en 1996. En 2013, malgré des évolutions en termes de scolarisation, la qualité d'éducation est restée problématique. Selon Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP, 2013), les installations physiques sont de faible qualité et une insuffisance : par exemple, seulement 25% des salles de classe sont construites en dur 26%. Les écoles communautaires couvrent près de 41,8 %. Ces écoles sont pour la plus part construites en matériaux provisoires et sont exposées aux intempéries : les vents et tornades oblige les acteurs éducatif à arrêter les cours ou à reconstruire sans cesse après leur passage. Les enseignants de ses écoles sont pour une bonne proportion non formés et quelques fois titulaires de CEPE. De plus la CADHP (2013) révèle que 34,4% des enfants de 6 à 11 ans sont en dehors de l'école ; plus de 800 000 enfants de 9 à 14 ans ne sont pas scolarisés. Le Tchad qui aspire au développement doit améliorer l'éducation offerte à sa population notamment à l'éducation de base. A cet effet, Nelson Mandela affirmait déjà que *« l'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde. »* et à son tour, MERLIN (1998, cité par SOGOBA 2010, p. 2) renchérisait que *« l'histoire démontre que seuls ont pu accéder un développement moderne, les pays qui avaient peu d'analphabètes et un enseignement primaire généralisé à tous les enfants ».*

Depuis 15 ans, les pays d'Afrique de l'Ouest et la communauté internationale ont réussi à étendre l'accès au primaire. Or, une évaluation régionale sans précédent des acquis scolaires révèle que la qualité de l'enseignement n'est pas au rendez-vous. La plupart des enfants n'acquièrent pas les compétences de base en lecture, écriture et calcul, 51,6% du contenu d'enseignement visé était effectivement acquis par les élèves les problèmes de fournitures de manuels scolaires et de matériels didactiques d'infrastructures scolaires handicape le système éducatif tchadien (enquêtes PASEC, SACMEQ, enquêtes ménages ou indice synthétique IAQE).

Cette situation peu confortable hypothèque l'atteinte des ODD au Tchad d'ici 2030. Nous savons que plusieurs ONG sont présente au Tchad depuis des années pour un but humanitaire à savoir l'améliorer les conditions de vie dans les zone rurales meurtries par la famine, les maladies, la pauvreté comme la région du Logone Orientale. Cette région au Sud du Tchad à beaucoup attiré l'attention des ONG depuis l'année 2004, en raison de la crise de

la Centrafrique et de l'instabilité politique de cette partie du Tchad au dépend des autres régions. Certaines de ses ONG apportent aussi une assistance scolaire aux populations de cette région à l'instar de l'Association de Coopération Rurale en Afrique et Amérique Latine (ACRA) à laquelle nous nous intéressons dans ce travail. D'où notre thème : « l'ONG ACRA et amélioration de l'offre éducative de base au Tchad : Cas de la région du Logone Orientale ». Pour mener à bien ce travail de recherche, nous l'avons organisé autour de 2 parties :

La première partie intitulée « cadre conceptuel. » s'articulera autour du chapitre 1 intitulé problématique. Il sera question dans ce chapitre de présenter le contexte de l'étude, le problème de recherche, les questions et les objectifs de l'étude, hypothèse générale et l'intérêt de notre travail. Le chapitre 2 intitulé revue de la littérature commencera par la définition des concepts puis la revue de la littérature proprement dite, modèles théoriques et enfin le tableau synoptique.

La deuxième Partie dite cadre conceptuelle comprendra 3 chapitres : Le chapitre 3 sera intitulé méthodologie. Il mettra en relief le site de l'étude, la population et échantillonnage (échantillon), les méthodes de collecte et d'analyse des données. Le chapitre 4 est consacré à la présentation des résultats sous forme de tableau et de graphe. Le chapitre 5 sera centré sur la discussion des résultats et fera ressortir les perspectives de l'étude, en termes d'implications professionnelles.

PREMIERE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL

CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE

Ce chapitre est consacré à la présentation du contexte général et la justification de cette recherche et précise le domaine concerné. Il présente ensuite le problème qui fera l'objet de la recherche avant de le reformuler sous forme de question. Les objectifs, l'hypothèse de l'étude, l'intérêt et la délimitation de cette recherche viendront clore le chapitre.

1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les pays de l'Afrique sont de manière générale en situation problématique sur plusieurs plans. Au plan politique ces pays ont fait face à plusieurs guerres civiles actuellement, cette situation est encore devenu plus dangereuse avec les menaces du groupe terroristes Boko Haram. Au plan social le niveau de vie et la qualité de l'éducation restent à améliorer. C'est le cas du Cameroun, la RCA, le Tchad, le Niger. En ce qui concerne le Tchad, près de 70% de la population sont analphabètes et moins de 30% ont accès à l'eau potable et aux soins médicaux. Le chômage augmente d'année en année avec la faillite des entreprises privées en voie de privatisation et arrêt de recrutement, voire la déflation des fonctionnaires de la fonction publique. L'irrégularité des paiements des salaires aux fonctionnaires de la fonction publique.

Les répercussions sur le système éducatif, l'instabilité politique et les difficultés économiques ont des conséquences fâcheuses sur le système éducatif. L'insuffisance d'infrastructures scolaires avec pour conséquence des salles de classes pléthoriques, 150 dans les grandes villes et l'interruption intempestives des cours en cas d'intempéries, faute de construction fiable, le manque de manuels, de matériels didactique et des bibliothèques, insuffisance de personnel enseignant qualifié contraignent au recrutement des enseignants suppléant sans formation pédagogique ; suspension de la formation initiale systématique des nouveaux enseignants imposée par les bailleurs de fonds dans le cadre du programme d'ajustement devenus obsolètes ; irrégularité de salaires du personnel enseignant ; faiblesse du pouvoir d'achat des parents qui ne peuvent plus soutenir la scolarisation de leurs enfants. Toutes ces insuffisances créent aujourd'hui une baisse générale de niveaux, une démobilité du personnel enseignant une inadéquation de la formation avec emploi.

Selon la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP, 2013, l'éducation de Base Tchadienne est marquée par plusieurs problèmes qu'il est important de relever :

– Une couverture quantitative insuffisante et inéquitable. Le Taux Net de Scolarisation (TNS) est de 65,6 %, indiquant que 34,4% des enfants de 6 à 11 ans sont en dehors de l'école ; plus de 800 000 enfants de 9 à 14 ans ne sont pas scolarisés. Même si en 10 ans, l'accès à l'enseignement primaire est passé de 85% en 2000 à 113% en 2010, le taux d'achèvement au primaire a stagné autour de 37% en moyenne (28% pour les filles) durant la même période.

De fortes disparités sont relevées. le taux d'achèvement connaît de fortes variations zonales : 74,5%, 61,8% et 60% respectivement dans le Mayo Kebbi Ouest, le Logone Occidental et la Tandjilé, et 8,1%, 6,9%, 6,3% et 6,2% respectivement dans le Barh El Gazal, le Borkou, le Sila et le Lac. L'indice de parité: filles / garçons varie de 0,7- 0,80 au Sud à 0,40 et 0,60 au Nord et à l'Est. Des taux de redoublements et d'abandons élevés qui expliquent la stagnation du taux d'achèvement. Le taux de redoublement est de 22% pour l'ensemble du cycle (25,3% au CP1 et 24,3 au CM2). Celui de l'abandon est de 15,7 au CP1 dont 15,4% pour les garçons et 16,1% pour les filles. Une répartition peu équitable des offres éducatives: (i) plus de la moitié (51%) des écoles primaires sont à la charge des communautés, surtout dans les zones rurales, les maitres communautaires représentent 74% du total des enseignants des écoles publiques et communautaires.

Une faible qualité et une insuffisance des installations physiques : (i) seulement 25% des salles de classe sont construites en dur ; (ii) la croissance des effectifs des collèges exerce une pression inappropriée sur l'emploi des classes primaires par les collégiens ; (iii) seuls 26% des écoles disposent de latrines dont seulement 16% sont séparées (Garçons /Filles) ; (iv) 48 % des écoles ne dispensent pas un cycle complet d'apprentissage ; (v) un ratio élèves/classe de 64 en moyenne et de plus de 100 dans les petites classes des écoles des zones urbaines dans un contexte où la population scolarisable va doubler en 2030.

Cette situation comme nous l'avons mentionnée plus haut a entraîné l'adoption de mesures fortes par la loi d'orientation du système éducatif tchadien, par le gouvernement et par l'Assemblée Nationale. En outre, pour palier à ce problème, plusieurs textes, décrets, traités et conventions ont été signés au niveau, international, régional et national afin que celles-ci puissent se sentir membres à part entière dans la société en général et l'école en particulier.

Au niveau international, l'ONU a proclamé dans la déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 à l'article 26 que : « *Toute personne a droit à l'éducation. Elle est gratuite et obligatoire, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental* ». Par la suite, le 20 novembre 1959, la communauté internationale a proclamé la déclaration universelle des droits de l'enfant et mentionne à l'article 7 que : « *L'enfant a droit à une éducation qui doit être gratuite et obligatoire au moins au niveau élémentaire* ». Ainsi le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur situation défavorisée, l'éducation est un droit fondamental.

Au rassemblement de la communauté internationale du 5 au 9 mars 1990 à Jomtien en Thaïlande: L'Education Pour Tous (EPT). Celle-ci a pris l'engagement de répondre en dix ans aux besoins éducatifs fondamentaux de tout individu (enfant en âge scolaire, adulte, adolescent sans distinction de sexe ou d'origine sociale) à travers une éducation de base pertinente (adaptée à chaque environnement) et de qualité en 10 ans.

Le Tchad participe depuis longtemps aux conférences de Rio. Il est concerné par Objectifs du Millénaire pour le Développement(OMD). Récemment (12 août 2015), il a adhéré au Programme de développement durable à l'horizon 2030 dont le but est de transformer notre monde. Ce nouveau programme consacré aux Objectifs de Développement Durable regroupe (ODD) non seulement EPT mais regroupe aussi les OMD et les Objectif de l'EPT rebaptisé. Parmi ces ODD, nous avons :

- Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde. Exemple : D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour)
- Objectif 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- Objectif 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge. Exemple : D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes
- Objectif 4. Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Exemple D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.

Au niveau régional, la Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples adopté en 1981 énoncé un ensemble de droits donc doit bénéficier les citoyens des pays membres. En son article 17, alinéa 1 il est mentionné que « *Toute personne a droit à l'éducation* ». Il y a aussi l'Institut Africain de Réadaptation dont le siège est à HARARE (Zimbabwe). Cet organisme est composé d'une conférence des ministres Africains en charge de l'éducation, d'un conseil d'administration et d'un comité consultatif technique qui visent à aider les Etats membres de l'U A à atténuer et résoudre le problème de l'éducation des personnes en difficultés de l'éducation.

Le forum de Dakar (2000), qui a fixé a nouveau les grands principes de l'Education pour tous (EPT), fait figurer la qualité dans son objectif n°6 : « *améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence, de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences indispensables à la vie courante* ». Si tout le monde s'accorde sur l'importance de dispenser une éducation de qualité, il n'y a pas de consensus sur la définition qu'on lui donne, notamment car elle est en grande part intangible.

Au niveau national, dont il sera judicieux pour le Tchad d'organiser et de promouvoir d'autres sources afin d'accroître l'offre éducative efficace au Tchad. Le Tchad adopte la loi d'Orientation qui traite les principes fondamentaux, des finalités et objectifs, des contenus et des méthodes d'enseignements de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et supérieur. L'une des principales innovations introduites dans le système éducatif par cette loi, concerne le nouveau concept de l'enseignement fondamental qui regroupera désormais les anciens cycles du primaire de six ans (enseignement primaire). Cette reconduction de la loi d'orientation a pour stratégie de l'éducation et la formation en liaison avec l'emploi (E F E), après sa révision et son ajustement qui a débouché sur le programme d'action sur l'éducation et la formation (P A E F) à l'horizon 2004, doublée d'une réunion sectorielle sur l'éducation et la formation en liaison avec l'emploi est la rénovation et la viabilisation de l'environnement institutionnel de l'éducation par la création en 2002 portant la loi d'Orientation de l'éducation No 23/PR 2002 du 31/12/2002 et le Décret d'application No 324/PR/ MEN/ 2003 du 05/09/03. De ce fait, existe l'Agence Pour la Promotion des Initiatives Communautaires en Education (A P I C E D) pour accueillir et à cheminer les subventions de l'Etat aux Association des Parents d'Elevés (A P E) pour contribuer à la prise en charge des maitres communautaires. Ainsi que du Centre Nation des Curricula (C N C) par la loi No 20 / PR/ 2002 du 13 /12 /2002 et son Décret d'application No 359 /PR/MEN

2003 du 16 /12/03 dans le cadre de la mise en œuvre du (P A R S E T) , la signature et application d'un Protocole de Partenariat Etat/A P E qui définit les responsabilités et rôles du gouvernement ceux des (A P E) ainsi que les modalités de soutien du gouvernement au renforcement de (A P E).

Cependant, le programme d'appui à la réforme du secteur de l'éducation au Tchad (P A R S E T) conçu pour être exécuté en trois phases de (2003 /2007), (2007 2011), (2011 2015), le P A R S E T vise comme objectif général une éducation primaire de qualité, équitablement dispensée en français et en arabe à tous les enfants tchadiens d'ici à 2015. De façon spécifique, il vise trois objectifs à savoir : l'amélioration de la qualité d'enseignement et d'apprentissage, le renforcement des capacités institutionnelles de planification, de gestion et pilotage du système. En second lieu, Le plan d'action national de l'éducation pour tous (P A N/ E T P) en voie de finalisation et d'adoption, s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Ce programme met l'accent sur la protection et l'éducation de la petite enfance, l'enseignement secondaire général, l'alphabétisation fonctionnelle, l'enseignement secondaire général, secondaire technique et professionnel.

Il comporte les sept sous-programme ci-après. Le développement intégral du jeune enfant comprenant l'encadrement et l'éducation parentale qui vise un taux et encadrement de 50% de la petite enfance contre 2, 4% actuellement. L'enseignement élémentaire qui se fixe pour but d'assurer la scolarisation universelle d'ici l'an 2015 dans le respect de la parité fille et garçons. De ce fait nous avons l'éducation de base non formelle qui vise l'encadrement dans les centres d'éducation de base non formelle (C E B N F) de 15000 enfants de 10 à 14 ans tout sexe confondu, l'alphabétisation fonctionnelle qui touchera 500000 adultes des deux sexes en 2015 contre 223000 en 2004, ainsi que le taux d'alphabétisme qui est établi à 67% en 1999 /2000 , sera réduit à 35% à l'horizon 2015 . Et l'enseignement secondaire général, son développement doit s'accompagner de la promotion de la scolarisation des filles. Il s'agira de faire passer la promotion des filles de 22% actuellement à 30% à 2005 afin d'atteindre 50% 2015, le taux de transition du C M 2 en 6^{ème} à 70% en 2015 contre 47% actuellement ; le taux de scolarisation de 12 à 30% dans la période de la gestion et le pilotage au niveau de déconcentré et décentralisé requièrent la disponibilité d'infrastructures. Dans une telle situation, c'est le domaine de l'éducation qui est la première à en pâtir. En effet l'éducation est très souvent jugée improductive et malgré les programmes officiels affinés, les bailleurs de fonds y accordent de moins en moins d'intérêt. Il y a donc nécessité pour le Tchad d'imaginer et de promouvoir d'autres sources à même d'accroître l'offre éducative.

La région du Logone Oriental au Sud du Tchad a beaucoup attiré l'attention autour de l'année 2004, en raison de la crise de la Centrafrique et de l'instabilité politique de cette partie du Tchad au dépend des autres régions et, pourtant nécessitant aussi une assistance humanitaire. La région du Logone Orientale au Tchad est formée par un ensemble de 6 départements avec une population estimée à (6 252 536) habitants dont 3 082 500 femmes et 1 137 962 enfants de moins de 5 ans Au Tchad. Cette crise de la Centrafrique et de l'instabilité politique de cette partie du Tchad a couvert par une multitude d'ONG. D'ailleurs cette situation on le sait, est loin de rendre compte de la contribution de toutes les ONG installées au Tchad pour une cause éducative. En réalité, les ONG semblent être des interlocutrices fiables, en ce sens que leurs interventions peuvent contribuer à l'éducation et échappent généralement aux contraintes politiques et stratégiques qui lient l'Etat. En récurrence, l'ONG(ACRA) Association et Coopération Rurale en Afrique qui vise dans la logique à protéger les populations et les civils qui sont touchés par la situation éducative nationale qui est marquée par une demande en éducation de plus en plus accrue.

Dans le choix de notre sujet d'étude, nous avons été guidé par un certain nombre de raison que nous ébauchons dans les lignes qui suivent. D'abord en tant qu'un futur enseignant, il nous est arrivé de constater les réalisations de l'ONG ACRA dans le cadre de l'accès à l'éducation ou dans la formation contenue des maitres communautaires. L'ONG ACRA que nous avons pu rencontrer était généralement d'origine occidentale et financée par des organisations européennes. Ce constat a suscité en nous des interrogations quant à la participation de l'ONG ACRA au fonctionnement du système éducatif national. En effet dans un pays ou plus de 67% à 78% de taux d'an alphabétisation de la population s'identifie, on s'attendrait à ce que l'Etat soit le premier rang dans l'accompagnement de la population dans le combat contre l'analphabétisme. Mais visiblement la réalité est tout autre. Même le modèle de l'école étatique dans la région du Logone Oriental qui mobilise un nombre impressionnant d'enfants du pays ne donne pas de garantie, ni dans l'assurance d'une scolarité normale aux enfants ni dans l'intégration socio économique de sortant de cette école. C'est au cœur de nos réflexion sur cette situation qui n'aide pas à faciliter l'atteinte de l'objectif « éducation pour tous » (EPT) que nous avons constaté plus des enseignants servant dans des écoles de l'Etat qui ne sont pas dans leur service et les enseignants non qualifiés. Pour la première fois, nous avons constaté une organisation humanitaire ONG ACRA construit des écoles qui se conforment au système du programme officiel. Nous nous sommes donc dit que l'expérience de l'ONG ACRA pourrait servir d'exemples aux autres organisations humanitaires internationales quant à leur implication dans l'accroissement de l'offre éducative tchadienne.

1.2. FORMULATION DU PROBLEME

L'Education de Base au Tchad est caractérisée par une couverture quantitative insuffisante et inéquitable, de fortes disparités régionales et de genre, une faible qualité et une insuffisance des installations physiques, une technicité handicapante (CADHP, 2013, JRS. OCHA-Tchad, 2011). Le Tchad s'active dans plusieurs action convention et conférences internationales (conférence de Jomtiem (1900), assise de Dakar (2000), convention des droit de l'enfant, UNESCO, RIO 2015, ONU), lance sans cesse les initiatives (projet) votes des lois mène plusieurs action à l'échelle nationale. Tous ceci dans le but d'améliorer son éducation de Base. Mais la situation bien qu'ayant connu une légère amélioration persiste. Depuis 15 ans, les pays d'Afrique de l'Ouest et la communauté internationale ont réussi à étendre l'accès au primaire. Or, une évaluation régionale sans précédent des acquis scolaires révèle que la qualité de l'enseignement n'est pas au rendez-vous. La plupart des enfants n'acquièrent pas les compétences de base en lecture, écriture et calcul, 51,6% du contenu d'enseignement visé était effectivement acquis par les élèves les problèmes de fournitures de manuels scolaires et de matériels didactiques d'infrastructures scolaires handicape le système éducatif tchadien (enquêtes PASEC, SACMEQ, enquêtes ménages ou indice synthétique IAQE). Cette situation peu confortable hypothèque l'atteinte des ODD au Tchad d'ici 2030. Plusieurs ONG sont présentes au Tchad depuis des années dont le but est humanitaire à savoir l'améliorer les conditions de vie dans les zone rurales meurtries par la famine, les maladies, la pauvreté comme le Logone oriental. Nous nous intéressons dans ce travail à ces ONG notamment l'Association de Coopération Rurale en Afrique et Amérique Latine (ACRA) et les effets que celle-ci peut avoir sur l'offre de l'éducation de Base dans la région du Logone oriental.

1.3. QUESTIONS DE RECHERCHE

1.3.1. Question de recherche

Notre étude s'appuie sur une question principale de recherche que nous énonçons comme suit : Quel est l'impact de l'ONG ACRA sur l'offre éducative de base dans la région du Logone Oriental au Tchad ? Cette question principale a entraîné les questions spécifiques.

1.3.2. Questions secondaires de recherche

Dans le cadre de la présente étude, nous avons deux questions de recherche :

Question secondaires de recherche 1 : Quel est l'impact matériel de l'ONG ACRA sur l'offre éducative de base dans la région du Logone Oriental au Tchad ?

Question secondaires de recherche 1 : Quel est l'impact technique de l'ONG ACRA sur l'offre éducative de base dans la région du Logone Oriental au Tchad ?

1.4. HYPOTHESE DE L'ETUDE

L'hypothèse générale de notre étude qui est la suivante : L'assistance de l'ONG ACRA améliore l'offre éducative de base dans la région du Logone Oriental au Tchad. L'opérationnalisation de celle-ci est faite avant le cadre méthodologique et opérationnel de l'étude où nous avons assez d'éléments après la revue de la littérature.

1.5. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Il existe deux objectifs de notre étude à savoir : Objectif général et spécifique

1.5.1. Objectif général

Evaluer la relation qui existe entre l'assistance de l'ONG ACRA et l'amélioration de l'offre éducative de base dans la région du Logone Orientale au Tchad

1.5.2. Objectifs spécifiques

Objectif spécifique 1 : Examiner la relation qui existe entre l'assistance matérielle de l'ONG ACRA et l'amélioration de l'offre éducative de base dans la région du Logone Oriental au Tchad

Objectif spécifique 2: Examiner la relation qui existe entre l'assistance technique de l'ONG ACRA et l'amélioration de l'offre éducative de base dans la région du Logone Orientale au Tchad

1.5. INTERET

1.5.1 Intérêt politique

Permettre à l'Etat de mettre davantage sur pied les politique éducative favorisant la coopération avec les ONG afin d'épauler l'Etat à améliorer l'offre éducative non seulement de base mais aussi secondaire et au supérieur. Non seulement dans le Logone oriental mais dans toutes les régions sous scolarisées du Tchad.

Permettre à l'Etat tchadien en difficultés de l'état d'offrir une éducation de qualité à sa population d'atteindre les objectifs du développement durable en rapport à l'éducation en 2030, via cette étude sur l'apport de l'ONG ACRA à l'éducation de base au Tchad.

1.5.2 Intérêt académique

Enfin, notre choix nous permet de répondre à l'obligation académique de produire un mémoire de fin de formation qui pourrait contribuer à susciter de nouvelles recherches sur l'éducation de l'ONG (ACRA) dans le système éducatif tchadien. La suite de ce chapitre nous renvoie à la circonscription de notre étude

Permettre au ministre tchadien de l'éducation de base et l'éducation civique d'avoir la contribution de l'ONG à l'amélioration de l'offre éducative base et de mieux gérer ses partenaires en éducation.

Permettre aux parents et aux élèves de saisir le niveau d'aide qu'offre par l'ONG ACRA pour leur éducation et d'utiliser à bon échant le matériel scolaire reçue de ce dernier

1.5.3 Intérêt scientifique

Sur le plan scientifique, ce travail vient tout d'abord s'associer aux différentes recherches qui existent déjà dans le champ de l'éducation en général, et en particulier dans le domaine de la qualité de l'éducation. A cet effet, cette étude fournira des connaissances supplémentaires qui permettront de mieux comprendre l'apport des ONG notamment de ACCRA dans l'éducation. Aussi, les futures recherches pourront se servir de cette autre piste pour faire avancer les réflexions dans ce domaine encore sous-exploité.

1.5.4 Intérêt éducatif

Au plan éducatif, cette étude permettra aux responsables des politiques éducatives de prendre conscience sur les constats faits dans l'étude. Cette étude leur permettra également d'être mieux informés sur l'action des ONG et de mettre sur pied de nouvelles politiques éducatives pour qu'aucun tchadien ne soient plus analphabète dans les années avenir.

1.6. DELIMITATIONS

Les délimitations sont les contours de l'étude, tant sur le plan thématique que dans le temps et dans l'espace.

Sur le plan thématique, notre travail s'inscrit dans le domaine des sciences de l'éducation en général et en particulier des politiques éducatives et l'apport des membres de la communauté éducative à l'instar des ONG dans l'action éducative. Il porte sur « *l'ONG*

ACRA et l'amélioration de l'offre éducative de base au Tchad : Le cas du Logone Oriental ».Ce travail de recherche prend en compte les difficultés que rencontrent les apprenants, les élèves, enseignants et les ONG dans les écoles primaires et propose les solutions qui limitent ces difficultés

Sur le plan temporel, notre travail s'est effectué au cours des années académiques 2014/2015 et 2015/2016 pendant toute la durée de notre formation professionnelle à l'école normale supérieure de Yaoundé.

Sur le plan spatial, cette étude a pour cadre géographique la région du Logone Orientale au Sud du Tchad principalement aux quartiers de Mbikou, Bebonya et Miandan.

CHAPITRE 2 : INSERTION THEORIQUE DU SUJET

Après avoir énoncé le problème au chapitre précédent, il convient d'élaborer la grille de la lecture théorique de l'étude. C'est donc la formation que remplit ce chapitre et les principales articulations sont : la définition des concepts, la revue de la littérature et la présentation de la théorie explicative du sujet, la formation des hypothèses, la définition des variables et le tableau synoptique

2.1. DEFINITION DES CONCEPTS

Il s'agit de définir respectivement les concepts clés de notre étude et de dégager le sens dans lequel nous l'utiliserons chacun d'eux dans le cadre de ce travail.

2.1.1 Education

L'éducation est un concept difficile à définir, car ce concept émane parfois d'un consensus sur lequel s'accordent les sociétés tant sur sa forme que sur ses méthodes de transmission. Toutefois, selon l'UNESCO, elle peut se définir comme l'ensemble des méthodes de formations humaines, ou de manière plus étroite, comme un processus d'acquisition des connaissances dans des institutions spécialisées. Elle constitue une forme essentielle d'épanouissement des ressources humaines et, ce, sous plusieurs formes.

Selon Grawitz (1986), l'éducation est l'ensemble de moyens qu'une société assure à ses membres pour les socialiser et transmettre les connaissances nécessaires à l'épanouissement de leur personnalité.

Selon Durkheim (1922) :

l'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûre pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physique, intellectuels et moraux que réclame de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné.» Selon le même auteur elle est aussi « la socialisation de la jeune génération par la génération adulte.

Dans la pratique, il existe plusieurs formes d'éducation que l'on peut classer de la sorte:

–*L'éducation formelle* : c'est l'ensemble des apprentissages qui se déroulent dans les institutions classiques de formation que sont les centres d'éducation préscolaires, les écoles primaires, secondaires et supérieures ;

–*L'éducation non formelle* : c'est une éducation parallèle à l'éducation formelle, c'est toute activité de formation organisée en dehors du système éducatif formel. L'éducation non formelle offre la possibilité à la vaste majorité d'enfants, de jeunes et d'adultes des pays en développement qui ne sont pas atteints par le système éducatif formel d'accéder à l'apprentissage. Elle est destinée à fournir à des apprenants de tout âge bien ciblés, des formations alternatives à objectifs bien précis : conférences colloque, ateliers d'apprentissage

–*L'éducation informelle* situation d'éducation où soit la source, soit le destinataire la favorise de façon consciente ou pas. Elle se déroule tout au long de la vie. Elle découle des expériences et des situations vécus sans généralement un désir préalable d'apprendre.

Dans la présente étude, nous traitons uniquement de l'éducation formelle c'est à dire celle qui se passe dans les institutions scolaire. Et plus précisément l'éducation de base.

2.1.2 Education de base

Selon la définition des experts de l'UNESCO, l'éducation de base couvre des notions telles que l'éducation fondamentale, élémentaire ou primaire/secondaire. Elle est assurée à tous sans discrimination aucune, ni exclusion, fondées notamment sur le genre, l'ethnie, la nationalité, l'origine, la condition économique, sociale ou physique, la langue, la religion, l'opinion politique ou autres, l'appartenance à une minorité. En dehors d'une période de pré-scolarité dont l'Etat peut fixer la durée, l'éducation de base s'étend sur 9 ans au minimum et atteint progressivement 12 ans. Elle est gratuite et obligatoire sans discrimination aucune ni exclusion. Une éducation de base équivalente est offerte aux jeunes et adultes qui n'ont pas eu la possibilité d'obtenir ou compléter une éducation de base à l'âge approprié.

L'éducation de base doit atteindre le plein épanouissement de la personne humaine. Elle développe la capacité à la compréhension, l'esprit critique, et inculque le respect des droits de l'homme et des valeurs humaines, la solidarité, la tolérance, une citoyenneté démocratique, le sens de la justice et de l'équité. L'Etat assure le droit à une éducation de base et de bonne qualité basée sur des normes et standards minimaux applicables à toute forme d'éducation et dispensée par des enseignants qualifiés, ainsi qu'une gestion efficace assortie d'un système de mise en œuvre et d'évaluation. L'éducation de base est transmise dans la langue française et arabe au moins dans sa phase initiale en respectant par la suite les exigences du multilinguisme.

Dans un Etat où un système d'éducation de base est également assuré par des écoles privées, l'Etat doit s'assurer que ces écoles respectent pleinement les contenus et les buts

Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Conférence des ministres de l'Éducation du pays ayant le Français et arabe en partage.

Énoncés dans la présente de la définition. Enfin, lorsqu'on parle d'éducation de base en termes d'éducation primaire ou d'alphabétisation, certains auteurs comme Psacharopoulos (2002), pensent à des invariants universels : savoir lire, écrire, compter, calculer, communiquer et résoudre des problèmes. Ils considèrent que c'est là l'éducation de base et rien d'autre. Cependant, savoir lire et écrire est une chose, mais « *lire quoi ? Et en vue de quoi ?* » Et en est une autre. Donc, définir les contenus d'éducation et de formation portés par ces instruments semble être capital pour atteindre les objectifs d'universalisation de l'éducation de base pour tous.

2.1.3 Enseignement

Le mot enseignement vient du latin « *enseignare* » qui signifie mettre un signe, marquer d'un signe, faire connaître.

Selon Gagné (1976), l'enseignement est « *l'ensemble des influences, des évènements sélectionnés, planifiés pour initier, activer et soutenir l'apprentissage chez l'enfant* »

L'enseignement est la transmission des connaissances théoriques, pratiques et culturelles. C'est la transmission des savoirs univoque d'un enseignant vers un élève. Cette définition cadre beaucoup plus avec la pédagogie ancienne. De plus l'implication de l'enfant dans sa propre éducation nous amène à parler de processus enseignement apprentissage ou l'enfant Co-construit son savoir. Carl Rogers dit à cet effet que « *l'enseignement tue l'apprentissage* » Qu'il soit magistral transversal ou programmé. L'enseignement est l'éducation dans le cadre formel or l'éducation va au-delà et touche le cadre non formel et informel.

Pour Belinga (2013) l'enseignement peut être perçue selon quatre conceptions: Elle peut être perçue comme une transmission de la culture, comme l'entraînement des habilités des apprenants ; comme source de changement et enfin comme la base du développement naturel de l'élève. Dans le présent travail nous concevons uniquement l'enseignement comme entraînement des habilités des apprenants.

Selon Fonkoua (2006 :115) « *l'enseignement devra être considéré comme un ensemble des activités que manifeste l'individu censé savoir (l'enseignant) afin de conduire les individus censé apprendre.* »

2.1.4 ONG

Le terme ONG recouvre une très large palette d'organisations de nature différente et il n'existe pas de définition précise et unanimement acceptée de ce que signifie ce terme.

Perroulaz (2004) estime qu' « *Il n'y a pas de définition juridique uniforme dans les différents pays du monde, et des études récentes menées par des experts européens montrent qu'il serait très difficile de parvenir à une définition commune ne serait-ce que pour les pays de l'Union Européenne* ».

Le terme ONG apparaît pour la première fois dans la charte des Nations Unies en 1945. Il s'y trouve en effet mentionné dans l'article 71, qui à propos du rôle du Conseil économique et Social de la nouvelle organisation mondiale imaginée par les vainqueurs de la seconde guerre, détermine un cadre juridique des relations entre le système de l'ONU et le mouvement associatif.

Les ONG font partie de la société civile et la notion de société civile a eu plusieurs sens différents depuis les Grecs de l'Antiquité jusqu'à Hegel ou Marx. L'acception actuelle la plus communément admise correspond à la notion de tiers secteur. Il s'agit de l'ensemble des interactions sociales ne relevant ni de l'État, ni du marché. Cette définition contemporaine a été largement influencée par les dissidents opposés aux régimes autoritaires en Amérique latine ou totalitaires en Europe centrale et orientale. Ainsi, au sein de cette société civile, les acteurs les plus influents sont les organisations non gouvernementales. (Fougier, 2001, P.1)

Plusieurs institutions et auteurs de renom ont tenté de définir ce que s'est qu'une ONG.

Le mouvement des ONG est un mélange complexe d'alliances et de rivalités, d'associations caritatives et d'entreprises, de radicaux et de conservateurs. Le financement provient de toutes parts et est reversé dans toutes les directions possibles et imaginables. La définition que donne la Banque mondiale de l'ONG est suffisamment large car cette définition comprend également la plupart des églises. La définition de l'OMC est encore plus vaste, puisqu'elle y inclut les groupes de pression industriels comme l'Association des banquiers suisses et la Chambre de commerce internationale. L'expression «*organisation non gouvernementale*» a-t-elle d'ailleurs une quelconque signification? La seule chose qu'on puisse sans doute dire avec certitude, c'est que le mouvement des ONG est la réaction la plus visible de la société civile vis-à-vis de la mondialisation

Cependant dans le cadre de cette recherche nous avons retenu la conception des ONG telle que défini par l'Etat tchadien dans le guide pratique pour les ONG comme étant «*une organisation de coopérative privée, volontaire, à but non lucratif, ayant des objectifs précis,*

servant les intérêts de la communauté avec la participation constante de celle-ci et jouissant d'une autonomie effective ».

2.1.5 Assistance de l'ONG

Le terme assistance renvoie à l'aide, au soutien, un secours qu'une personne morale ou physique peut apporter à un tiers. Ce tiers peut être un groupe, un individu. Le terme assistance a aussi pour synonyme altruisme ou comportement pro social. Il s'agit des comportements d'aide dirigés vers autrui dans le but de lui apporter un avantage (Penner, 2005) voire un bien-être physique ou psychologique ; c'est un comportement volontaire dans l'intention de rendre service, d'aider. L'assistance de l'ONG apportée aux personnes notamment ceux qui sont en détresse (refugié, orphelin, population pauvre, victime de catastrophe) peut être donc matérielle, technique, financière, psychologique ou sociale. L'assistance sociale renvoie à la présence des individus auprès des autres pour leur rendre un service. L'assistance psychologique renvoie au renforcement des capacités psychologique, remonter le moral, motiver ou développer une estime positive de soi ou un sentiment d'auto efficacité, la motivation. L'assistance financière renvoie à toute aide monétaire. Dans le présent travail, nous intéressons à l'assistance matérielle et technique qu'offre l'ONG ACRA à l'éducation de base dans la région du Logone oriental.

– L'assistance matérielle renvoie à tout appui physique et palpable notamment la construction des infrastructures scolaires (Salles de classe, latrines, bibliothèque, direction), l'offre du matériel scolaire scolaires, aux enseignant et aux élèves (livres au programme, livres didactiques et pédagogique, programmes scolaires, paquet minimum constitué des cahiers, stylo, instrument de géométrie etc.)

– L'assistance technique. Elle renvoie à tout ce qui peut rendre performant et compétent. Certes vraie dans certain cas le matériel scolaire améliore l'efficacité d'un enseignant. Dans la présente étude, l'assistance technique renvoie à au recrutement du personnel, formation initiale du personnel, la formation continue dont le recyclage, les sessions de formation, les journées pédagogiques etc.

2.1.6 Humanitaire

Dans le langage courant le terme « *humanitaire* » (avec ou sans majuscule) et employé comme quasi synonyme de ceux d'action humanitaire, d'aide ou assistance humanitaire est devenu un « *mot-phare* » du vocabulaire de la fin du siècle passé. Le XXI^e siècle, en ses débuts, ne paraît pas en reste de ce point de vue (Ryfman, 2001). L'approche juridique

émanant de la Cour Internationale de Justice de La Haye désigne comme humanitaire « *une aide alimentaire, en médicaments, en vêtements par opposition à la fourniture d'armes, de munitions, de véhicules ou matériels susceptibles de causer des dommages ou la mort* » (Arrêt du 27 juin 1986 (Nicaragua / Etats Unis))

Dans le cadre de notre recherche, le terme d'« *humanitaire* » renvoie à : « *toutes actions d'urgence, l'assistance et l'appui au développement pour les populations les plus vulnérables* ».

21.7. La qualité de l'offre de l'éducation

Pour certains, la qualité de l'offre de l'éducation se réfère aux résultats obtenus, c'est-à-dire, à un niveau satisfaisant d'acquisition des élèves par rapport aux objectifs d'apprentissage fixés, à de faibles disparités des acquis entre les élèves et à des taux d'achèvement du cycle élevé : d'autres accordent une importance aux moyens mobilisés. Selon les fervents défenseurs de cette définition, plus les moyens sont élevés, plus la qualité de l'offre de l'éducation est efficace. Ces moyens favorisent, certes, l'obtention des résultats escomptés. Cette qualité de l'offre de l'éducation doit lui permettre de s'insérer véritablement dans son milieu et de contribuer au développement de la société dans laquelle il vit dans toutes ses dimensions, permet l'élargissement de l'accès à l'école, par la construction et l'équipement de salles de classe en zone rurale et urbaine, ce qui a conduit à un accroissement de la scolarisation au primaire. Les capacités de formation continue pour les enseignants ont été accrues. Dans le contexte actuel de mondialisation et d'accélération des diverses technologies, la qualité de l'offre de l'éducation doit être élargie pour prendre en compte les attentes d'une société en perpétuelle évolution. La qualité de l'offre de l'éducation consiste une gestion du système scolaire pour une utilisation plus efficace des ressources, elle permet à partir de la pénurie d'enseignants qualifiés, l'insuffisance de manuels scolaires du nombre élevé redoublement et d'abandons scolaires et de classes surchargées. Elle est un ensemble des matériels pédagogiques : le manuel scolaire individuel, les cahiers d'exercice pour les enfants et le guide pour le maître sont des éléments très rentables en termes d'apprentissage, les infrastructures qui doivent être suffisantes, variées et adaptées.

2.1.8 Amélioration de l'offre Educative

Amélioration de l'offre éducative c'est le changement apporté pour mécaniser le bien être des élèves, des enseignants à faciliter le processus enseignement/apprentissage. Amélioration de l'offre éducative consiste plusieurs éléments qui sont à prendre en compte pour améliorer l'offre éducative :

- Les enseignants : leur rôle est capital dans la transformation des ressources en apprentissage. Cet « effet-maître », lié aux caractéristiques intrinsèques du maître (motivation, charisme, capacités de communication) et non à la formation reçue, est l'un des principaux facteurs explicatifs de la qualité des enseignements à l'intérieur de la classe. S'il est indispensable que les maîtres reçoivent une formation au métier de professeur, la formule la plus adaptée n'est pas nécessairement une formation initiale longue. Une formation courte (axée sur les pratiques professionnelles) associée à un accompagnement du maître pendant sa première année d'exercice, peut produire des résultats très satisfaisants ;

- L'organisation de la classe : la taille des classes n'est pas un facteur prépondérant de l'amélioration de l'offre éducative dès lors qu'elle n'excède pas 60 élèves par classe. Le cadre indicatif de l'initiative EPT du Partenariat mondial pour l'éducation retient 40 élèves comme étant une mesure raisonnable. Une baisse des taux de redoublement peut contribuer à désengorger les classes et réduire les abandons que favorisent les redoublements répétés. Les classes multigrades (un maître enseigne à plusieurs niveaux dans une même salle) sont une réponse efficace en zone rurale (sous-effectifs par niveaux), mais plus généralement pour promouvoir une pédagogie active et le travail de groupe.

- Les matériels pédagogiques : le manuel scolaire individuel, les cahiers d'exercice pour les enfants et le guide pour le maître sont des éléments très rentables en termes d'apprentissage ;

- Les infrastructures qui doivent être suffisantes, variées et adaptées

- La langue d'enseignement : un enseignement bilingue dès le cycle primaire donne lieu à de meilleurs résultats pour les élèves lorsque ces derniers utilisent leur langue maternelle durant les premières années. Cela ancre l'école dans son milieu socioculturel et favorise la communication et la pédagogie au niveau de la classe ;

- Les programmes scolaires : les curriculums doivent définir des contenus pertinents par rapport au contexte socioculturel du pays et préparer les élèves à s'intégrer socialement et économiquement dans le pays ;

– Le temps scolaire : le temps effectivement passé à l'école est primordial pour que l'élève consolide ses acquis. Dans cette optique, tous les retards qui peuvent grever une année scolaire doivent être évités, ainsi que les systèmes de double flux qui réduisent le temps scolaire des enfants ;

– Le suivi des résultats : le suivi des résultats au niveau des établissements et des circonscriptions et l'incitation à améliorer les faiblesses observées dans certaines classes constituent enfin un puissant facteur d'amélioration de la qualité.

2.2. REVUE DE LA LITTERATURE

2.2.1 Aperçu sur le nouveau système

Dans ce paragraphe, nous nous intéressons au dispositif éducatif mis en œuvre par l'Etat tchadien, ainsi qu'à deux types d'enseignement qui ont marqué les régions de l'Est du Tchad, à forte dominante musulmane, particulièrement la région du Ouaddaï, à savoir l'enseignement dans les écoles arabes et les écoles de langue françaises. Nous nous intéresserons à leur effectivité aussi.

2.2.2 Le dispositif éducatif Tchadien

Le système éducatif tchadien comprend l'enseignement formel et l'enseignement non formel. L'enseignement formel comprend : le préscolaire, le fondamental (primaire et moyen) ; le secondaire (secondaire général et technique) et le supérieur. L'enseignement non formel comprend l'alphabétisation et l'éducation de base non formelle. Le préscolaire est organisé en un cycle de trois ans et accueille les enfants de 3 à 5 ans. Il est encore à l'état embryonnaire et accueille principalement des jeunes enfants en zones urbaines.

L'enseignement primaire est organisé en trois sous-cycles, eux-mêmes subdivisés en classes, soit au total six classes (CP1-CP2 ; CE1-CE2 ; CM1-CM2). Il dure 6 ans et accueille officiellement les enfants âgés de 6 à 11 ans. La fin du cycle est sanctionnée par un examen : le Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires (CEPE). L'enseignement primaire a pour finalité de dispenser une éducation de base à tous les enfants tchadiens de 6 à 11 ans. Il est pris en charge par l'État (écoles publiques) et les collectivités locales (écoles communautaires et écoles privées). La communauté contribue également au fonctionnement des écoles publiques par la prise en charge des salaires des maîtres communautaires.

L'enseignement moyen est organisé en cycle de quatre ans et accueille les élèves ayant fini le cycle primaire. Compte tenu des places limitées dans l'enseignement moyen, les élèves du primaire passent un concours d'entrée en 6e. Les élèves qui entrent dans l'enseignement

moyen sont en principe âgés de 12 à 15 ans. La fin de l'enseignement moyen est sanctionnée par le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC). Les collèges sont plus répandus dans les zones centre, ouest et sud que dans la zone du nord. L'enseignement secondaire dure trois ans et est organisé en deux filières : l'enseignement général et professionnel débouchant sur le baccalauréat. L'enseignement technique professionnel est dispensé dans les collèges techniques pour une formation de 3 ans sanctionnée par le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) et d'autre part dans les lycées techniques pour une formation de 3 ans sanctionnée par le baccalauréat technique. Par ailleurs, il existe aussi des formations dans les Centres de Formation Technique et Professionnelle (CFTP). Il accueille en principe des élèves issus des collèges et âgés de 16 à 18 ans.

L'enseignement supérieur comprend des formations diversifiées dont la durée d'études varie de 2 à 7 années. Ces formations sont organisées principalement au sein des universités, des instituts universitaires et des grandes écoles.

2.2.3 Fonctionnement de l'Enseignement Primaire

En 2006, l'État a voté la loi n° 16/PR/2006 du 13 Mars 2006 portant sur l'orientation du système éducatif tchadien et les différents actes (Décrets et Arrêtés) relatifs à la mise en œuvre de cette loi. Un Centre National de Curricula (CNC) est également créé et produit actuellement des manuels scolaires par rapport aux nouveaux programmes en vigueur dans le pays.

2.2.4 Les caractéristiques des écoles

Il existe trois types d'écoles au Tchad. Il s'agit des écoles publiques, communautaires et privées qui représentent 8 786 écoles en 2010-2011. Les écoles communautaires sont créées et gérées directement par la communauté locale, l'Association des parents d'élève (APE) et accueillent tous les profils d'enseignants.

Toutefois, ces écoles peuvent bénéficier d'un appui de l'État via l'APICED pour prendre en charge une partie de salaire des enseignants communautaires. Ces écoles peuvent devenir publiques suivant les quotas annuels régionaux et ainsi bénéficier d'enseignants fonctionnaires et de fonds budgétaires publics pour gérer le fonctionnement de l'école (réhabilitation des classes, construction des classes...). Ces écoles représentent en 2010-2011, 51,6 % des écoles au niveau national. On les retrouve aussi bien en villes qu'en zones rurales. Les écoles communautaires urbaines sont encadrées majoritairement par des enseignants formés en attente d'intégration dans la fonction publique (Rapport 2012 du Ministère de l'Enseignement Primaire et de l'Éducation Civique).

Les écoles publiques sont gérées, en partie, par l'État et accueillent tous les profils d'enseignants. En effet, on observe un certain nombre d'enseignants communautaires pris en charge par les familles dans ces écoles. Actuellement, la création des écoles publiques repose essentiellement sur le changement de statut des écoles communautaires vers le statut d'école publique. Ces écoles représentent en 2010-2011, 41,8 % des écoles au niveau national, on les retrouve aussi bien en ville qu'en zone rurale. Les écoles privées sont de deux types : confessionnelle et laïque. Leur financement est assuré par les familles et accueillent tous les profils d'enseignants. Ces écoles sont très peu répandues au niveau national (7 %) et sont exclusivement situées en ville. La proportion des écoles privées reste faible par rapport aux autres types d'écoles. Dans les régions de l'Est du Tchad, tout comme dans toutes les autres régions, les écoles répondent directement aux principes découlant du système éducatif national. A cet effet, nous démontrerons les particularités des établissements scolaires au Tchad, dans lesquelles les enseignements sont dispensés dans les deux langues officielles (Arabe et Français) du pays, particulièrement dans la région du Logone oriental.

Les écoles dans la région du Logone oriental : les écoles arabes, françaises et bilingues. Tout d'abord, comme nous devons le savoir, le Tchad est un pays bilingue où le Français et l'Arabe se situent sur le même plan d'égalité. C'est pourquoi l'on constate la multitude d'écoles de langue française et d'un enseignement axé sur le modèle des pays francophones ; mais également, l'existence des écoles de langue arabe, où les préceptes de l'Islam sont appris, reproduisant en quelque sorte le modèle d'enseignement des pays arabes comme le Soudan et la Libye. A côté de ces deux écoles, se situent les écoles bilingues, dans lesquelles les cours sont transmis dans les deux langues : le Français et l'Arabe. Notons que tous ces types d'écoles se trouvent dans pratiquement toutes les régions du Tchad.

– **Les écoles arabes**

L'enseignement dans la langue arabe au Tchad a été régi par le Décret portant organisation de l'enseignement de la langue arabe dans les ordres du premier et du deuxième degré de l'enseignement public du 6 janvier 1962. Cependant, l'enseignement de la langue arabe est inclus dans le programme national d'éducation. L'enseignement en arabe concrétise également l'un des deux articles de la Constitution de 1996, les plus fréquemment cités : Le Tchad est un pays bilingue, qui introduit l'arabe standard comme deuxième langue officielle à côté du français. Dans la région du Logone oriental, l'introduction de l'arabe standard comme langue d'enseignement dans les classes encourage les parents

musulmans à offrir une éducation moderne à leurs enfants. Car, à part les matières communes à toutes les écoles tchadiennes comme l'Histoire, la Géographie, la Philosophie, les mathématiques etc., d'autres sont particulièrement enseignées dans ces écoles arabes (ISSA HASSAN, 1979).

– **Les écoles francophones**

Contrairement aux écoles de langue arabe et à caractère religieux, celles francophones ont un système tout à fait laïc ; similaire à celui des pays francophones d'Afrique tels que le Cameroun, le Gabon, etc. Les établissements scolaires francophones dans la région du Logone oriental sont publics et privés. Elle abrite également des établissements scolaires de type bilingue ; d'où les langues arabe et français sont enseignées

2.2.5 Les enseignants au Tchad et leur statut

Le rapport du Ministère de l'Enseignement Primaire et de l'Éducation Civique (2012) distingue trois types de catégories d'enseignants communautaires et deux types de catégories d'enseignants fonctionnaires :

➤ **Maîtres communautaires**

i. les maîtres communautaires de niveau 0 (MC0) sont pris en charge pour une grande majorité par les Association des Parents d'Élèves (APE), une très faible part de ces enseignants est financée par l'APICED suivant des quotas régionaux. Ils aspirent à suivre une formation professionnelle dans les Écoles Nationales d'Instituteurs (ENI) de 45 jours pendant les vacances scolaires suivant les quotas attribués par région par l'APICED. Au terme de cette formation ces maîtres deviennent MC1. Les données PASEC montrent qu'en moyenne un MC0 reçoit un salaire mensuel moyen de 11 000 FCFA ;

ii. les maîtres communautaires de niveau 1 (MC1) ont suivi une formation dans les ENI de 45 jours et sont sous soumis aux mêmes règles de prise en charge que les MC0.

Les données PASEC montrent qu'en moyenne un MC0 reçoit un salaire mensuel moyen de 18 000 FCFA.

iii. les maîtres communautaires accèdent au niveau 2 (MC2) après avoir suivi deux sessions de formation dans les ENI de 75 jours après avoir obtenu l'attestation MC1. Ils reçoivent une prise en charge valorisée par rapport aux maîtres MCO et MC1 selon les quotas fixés par région. Les données PASEC montrent qu'en moyenne un MC2 reçoit un salaire mensuel moyen de 27 000 FCFA. Les MC2 peuvent prétendre à intégrer la fonction publique

sous certaines conditions (moins de 35 ans, minimum BEPC pour devenir instituteur adjoint ou minimum BAC pour devenir un instituteur) ou migrer vers un poste de contractuel.

➤ **Maîtres fonctionnaires**

i. les maîtres fonctionnaires instituteurs adjoints (CFEN) sont formés deux ans dans les l'ENI et ont un niveau minimum égal au BEPC. Les données PASEC montrent qu'en moyenne un maître fonctionnaire instituteur adjoint reçoit un salaire mensuel moyen de 64 000 FCFA. Les instituteurs adjoints constituent un corps en voie disparition dans les Écoles Normales Publiques mais sont toujours formés dans les Écoles Normales d'Instituteurs Privées ;

ii. les maîtres fonctionnaires titulaires (CEFEN) sont formés un an dans les ENI et ont un niveau minimum égal au BAC. Les données PASEC montrent qu'en moyenne un MC2 reçoit un salaire mensuel moyen de 86 000 FCFA. Toutefois, il n'y pas de logique stricte par rapport à la répartition des différents profils d'enseignants dans les écoles, on retrouve aussi bien des enseignants communautaires dans les écoles publiques que des enseignants fonctionnaires dans les écoles communautaires. À noter que certains instituteurs avec une formation initiale pédagogique dans les ENI et en attente d'intégration dans la fonction publique occupent provisoirement un poste de maître communautaire.

2.2.6 Les contributions des parents tchadiens à l'amélioration de l'offre de l'éducation au Tchad.

Le Tchad, pays d'Afrique centrale, dont le produit national brut par habitant est estimé à seulement 215 dollars, est un exemple classique de pays à faible revenu dont la capacité à mobiliser des recettes publiques est faible (l'ensemble des recettes ne représente que 8 % du produit intérieur brut). Ce pays souffre d'un très bas niveau de scolarisation (environ 50 %), d'un faible taux d'achèvement des études primaires (20 %) et d'un fort taux d'analphabétisme (plus de 60 %). Si faibles que soient ces taux, les disparités selon les régions et les sexes sont telles que la situation est encore pire pour les enfants des campagnes et pour les filles.

Cependant, le Tchad a une longue tradition d'implication des parents dans le financement et la gestion de l'enseignement élémentaire. Il existait déjà des écoles gérées par les collectivités pendant la période coloniale. Après l'indépendance, les associations de parents ont réagi à l'instabilité économique et politique du pays et à l'incapacité de l'État à assurer même l'enseignement le plus élémentaire à la plupart des enfants des campagnes, en prenant totalement en charge les écoles rurales. Ces associations ont non seulement pris en charge les écoles que l'État avait abandonnées, mais en ont aussi construit de nouvelles et les font fonctionner. Il y a 20% de l'enseignement primaire du Tchad fréquentent des écoles gérées par les collectivités locales.

Les parents contribuent également aux écoles publiques. Leur contribution annuelle n'est en moyenne que de 2 dollars, mais les parents supportent aussi le coût des livres et des fournitures et offrent du temps de travail à titre bénévole. La fréquentation des écoles n'est pas obligatoire, mais des mécanismes informels d'assurance mutuelle empêchent les enfants d'être exclus même si les parents ne peuvent pas payer la modeste contribution demandée.

Les associations parents enseignants engagent et supervisent plus de la moitié des enseignants des écoles primaires du Tchad. Ceux-ci enseignent dans leur propre village (les enseignants qui ont été formés au niveau central acceptent rarement d'être nommés dans des écoles situées dans des régions éloignées) après avoir reçu un minimum de formation.

L'État, avec l'aide de la Banque mondiale, paie 80 % de leur salaire (qui ne représente qu'un tiers de ce que reçoivent les enseignants fonctionnaires de l'État) et la collectivité couvre le reste. Le cas du Tchad montre la valeur que des parents, même désespérément pauvres, peuvent attacher à l'éducation de leurs enfants. Pourtant, malgré leurs sacrifices et leur coopération, la situation scolaire du Tchad est peu brillante : moins de la moitié des adultes ayant été à l'école pendant six ans au plus lisent couramment. On ne peut pas faire de miracles avec de maigres ressources et des enseignants mal formés. Le gouvernement a

promis d'accroître ses dépenses d'éducation grâce à des ressources libérées par l'initiative de la Banque mondiale et du FMI en faveur des pays pauvres très endettés et aux recettes pétrolières prévues. En attendant, les contributions des parents restent le seul moyen réaliste de boucler le budget de l'éducation. Sans elles, la situation des enfants tchadiens serait bien pire (FMI, 2004).

2.2.7 L'assistance humanitaire et ses enjeux

Pour à bien traiter la question de la contribution de l'ONG ACRA dans le système éducatif tchadien, il nous semble judicieux de faire un aperçu générale sur le problème .Il s'agit ici surtout de procéder par une analyse de la problématique de l'assistance humanitaire telle que développée par certains auteurs. Pour ce faire, plusieurs auteurs considèrent ce concept dans un contexte essentiellement urgentiste, alors que d'autres l'appréhendent dans la durée pour parler de la reconstruction. Ce débat pose plusieurs interrogations : Qui est ce que l'assistance humanitaire ? Ou commence et ou s'arrête l'engagement humanitaire ?

Cependant, une personne fait face à une situation de danger grave. « *Un devoir d'humanité ne peut, par définition s'incarner dans une institution permanente* » (Mpayimana cité par Abakar, 2014). Venir en aide à un sinistré c'est porter secours à son prochain. Le devoir d'humanité est un devoir que nous pouvons avoir à l'égard de l'action humanitaire. Selon Chauvier (2002, p,125) : « *Un devoir d'humanité est appelé par une situation d'urgences qu'il s'agit simplement de faire cesser* » Pour ce faire, l'assistance humanitaire s'explique quand de tout autre homme, dès qu'il se trouve dans une certaine situation d'urgence et de vulnérabilité. L'auteur poursuit en disant que « *nous n'avons pas besoin d'avoir des relations réguliers avec une personne ou d'être uni à elle par des liens particuliers pour avoir des obligations de ce genre à son endroit* ». Dès qu'il vient à notre connaissance qu'une personne est dans une situation qui nécessite notre assistance, nous avons une obligation urgente d'humanité envers elle ou, de préférence une obligation d'assistance .A la lumière de ces développements, force est de constater que pour Chauvier, il y a de devoir d'humanité qu'au moment où la personne se trouve en une situation de danger grave. Il faut agir dans l'urgence et parfois essentiellement dans le domaine sanitaire et de l'éducation et laisser la tache de développement aux autorités.

En valorisant les aspects de neutralité et d'impartialité dans la compréhension de la finalité de l'action humanitaire, l'auteur dans sa conception action, en droit ligne le respect de la dignité humaine. Ensuite Mbonda (2008, p. 68) quant a elle, pense en effet que l'essentiel n'est pas

De sauver une vie d'une catastrophe qui l'aurait sans doute annihilée sans cette intervention d'urgence, mais aussi de sauvegarder la dignité des personnes concernées .Or la simple survie ne suffit pas à garantir cette dignité. Celle-ci est autant menacée par une catastrophe susceptible de l'anéantir de façon brutale que par une situation de dépendance prolongée qui transforme un sujet humain en objet d'aide ou d'assistance.

C'est dans ce sens que certains auteurs s'accordent à dire qu'une action humanitaire n'est pas suffisamment humaine si elle ne vise pas le rétablissement des capacités de choix de tous les concernés.

Par ailleurs (Brauman : cité par Igneba et Nadji 2012) également reconnaît que le processus de développement, ne fait pas partie intégrante des tâches assignées aux humanitaires. Pour lui,

L'action humanitaire se fixe pour objectif d'alléger des souffrances de façon impartiale et pacifique, voire, parfois, de sauver des vies, et non pas de les reconstruire ni d'encadrer des destins. Cela, c'est l'affaire des prêtres ou des politiques. L'action humanitaire c'est l'impérieuse nécessité du sauvetage d'urgence

Il poursuit en disant que « *l'aide humanitaire, à la différence de l'aide au développement, intervient dans des situations de crise, de conflits, de déplacement des populations, de famine, de catastrophes naturelles pour aider les peuples vulnérables à se redresser et à franchir un cas difficile* » Cette perception de l'action humanitaire est également partagée par les Médecins Sans Frontières (MSF). Pour ces urgentistes, l'urgence est intrinsèquement liée à l'action humanitaire, seul compte la nécessité de « *sauver des corps* ». La logique du développement, même humaniste inscrite dans la lutte contre la pauvreté, est ainsi récusée comme expression d'une action l'assistance humanitaire.

Cependant, si l'on considère qu'un Etat sinistré est très souvent dans l'incapacité de se reprendre en main et si l'on s'appuie sur les fondements de l'assistance humanitaire et la finalité de celle-ci, l'on ne saurait considérer l'urgence comme « *le tout* » de l'assistance humanitaire. C'est une conception humanitaire partagée par plusieurs auteurs.

Pour (Mattei 2005, P. 155)« *quand on a sauvé un homme d'une crise ou d'une catastrophe qui, par ailleurs, a tout perdu, il reste vulnérable car il n'a aucun moyen de redevenir libre, autonome et responsable* ». L'assistance humanitaire se doit de donner à chacun les moyens de reconstruire son existence .Sauver une vie c'est bien, mais ça ne suffit pas .Il s'inscrit dans ce Saëns dans la logique d'une action humanitaire durable dans ses effets.

Reconstruire en son sens « *C'est bien donner une maison à quelqu'un pour abriter sa famille, lui permettre d'envoyer son enfant à l'école, de se faire soigner* ».Il affirme

que : « *Quand vous sortez quelqu'un des flots, vous ne pouvez pas l'abandonner sur la berge* ». L'assistance humanitaire ne donnerait donc sa pleine mesure, qu'en plongeant le combat pour la survie par un engagement pour la vie, tout en créant les conditions d'un équilibre personnel retrouvé

Au de la des aspects ci-dessus évoqué, c'est la responsabilité de l'acteur humanitaire qui est mise en cause.

Une responsabilité humanitaire qui s'inscrit dans la durée sous peine de se ramener à des résultats sporadique d'émotion et à céder ainsi à la logique médiatique de l'instantané. Urgence est ainsi faite que, souvent, elle ne perçoit son engagement qu'au prisme du corps à sauver sans délai, dans un environnement sociopolitique hostile ou pour le moins difficile. Pris dans l'élan impérieux d'agir, l'humanitaire d'urgence a tendance à ne voir que la victime, oubliant parfois l'humaine dans sa globalité.(Anderson, p. 86)

Anderson s'interroge que: « *Aujourd'hui vous me sauvez la vie, mais pour quel avenir ?* ». Comme Mattei, quant elle, pense qu'il ne s'agit plus ou rarement, de sauver des vies ou de pratiquer les gestes de survie, mais d'assurer un toit provisoire, une écoute, un réconfort aux personnes sinistrées.

Pour cette revue de la littérature, il a été remarquée que la question de la finalité de l'assistance humanitaire consiste un débat. D'une part, nous avons les défenseurs de l'urgence et du développement et d'autre part les défenseurs de l'éducation. Toutefois, l'importance de l'urgence dans une intervention humanitaire nécessite de penser à la reconstruction et à l'amélioration des conditions de vie des sinistrés.

La situation des enfants défavorisés ne laisse pas indifférente la famille des chercheurs en sciences sociales et le monde scientifique dans son ensemble. C'est pourquoi plusieurs ouvrages, revues scientifiques, articles de presse ont été produits sur ce sujet. Au nombre de ceux-ci, l'on peut mentionner les écrits de Mpayimana, et Nour Molli.

Pour Nour Molli(2014), évoque les problèmes de l'éducation au sud du Tchad, particulièrement dans la région de Gorē, atteints par les problèmes éducatifs. L'étude fait ressortir les difficultés majeures que connaît le système éducatif tchadien. Il s'agit de l'insuffisance des conditions d'enseignement primaire dans les écoles. Ces difficultés s'expliquent par un nombre insuffisant de salles de classe, un déficit d'enseignants qualifiés, l'insuffisance de manuels scolaires, un taux d'abandon d'élèves et une disparité entre filles et garçons dans l'accès à l'éducation primaire. L'étude de ces déterminants montre que les conditions pour une éducation de qualité ne sont pas réunies. La communauté, l'Etat tchadien et ses partenaires au développement des secteurs sociaux de base, en particulier celui de

l'éducation sont interpellés à l'amélioration des conditions d'enseignement primaire dans les écoles au Tchad, pour contribuer à l'atteinte des objectifs de l'éducation pour tous.

Quant à Mpayimana, rappelle le droit de toute personne à l'éducation. Dans ce cadre, l'enfant défavorisé doit en bénéficier au même titre que les autres enfants scolarisés et non défavorisés. Malheureusement, selon lui, sa recherche montre que ce droit est loin d'être respecté. Au Tchad, plusieurs facteurs contribuent à faire obstacle à l'éducation des enfants défavorisés : les traumatismes des enfants, la pauvreté et la situation précaire des parents, l'ambiance scolaire et l'organisation pédagogique défavorable aux apprentissages et l'inexistence d'enseignements socioculturels. La résolution de ces problèmes nécessite l'intervention et la collaboration des différents acteurs. L'école pourrait offrir des possibilités d'élargir les contenus d'enseignement socioculturels des pays d'origine, moraliser l'environnement scolaire et professionnaliser l'enseignement. Les enfants défavorisés devraient recevoir l'assistance aussi bien sociale, psychologique qu'économique pour que chaque enfant ait accès à l'école et apprenne dans des conditions acceptables. Les enfants défavorisés, quant à eux, ont besoin inconditionnellement d'assistance psychothérapeutique pour pouvoir s'adapter, sans danger, à leur situation et poursuivre leur apprentissage.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les enfants défavorisés à l'éducation 21, dans principes directeurs concernant la protection et l'assistance des enfants défavorisés à l'éducation, définit leurs valeurs fondamentales tout en se basant sur la convention relative aux droits de l'enfant de Novembre 1989 qui est aussi valable pour les enfants défavorisés. Chaque chapitre abordé paraît important pour les enfants défavorisés: leur culture, leur santé et nutrition, leur bien être psychosocial, leur sécurité, leur statut légal et bien évidemment leur éducation ont été évoqué En ce qui concerne

L'éducation, l'ouvrage consacre un chapitre entier et soulève que la majorité des enfants non scolarisés ne reçoit qu'un enseignement de base (50% des enfants non scolarisés). C'est pourquoi, il souligne que l'absence d'enseignement de base viole leurs droits et se révèle être un handicap pour toute une vie. La fréquentation de l'école apporte aux enfants une certaine stabilité, contribuant ainsi énormément à leur bien-être. Pour ces raisons, l'éducation est une priorité en termes d'activité de protection et d'assistance des organisations humanitaires. Il faudra surmonter de nombreux obstacles pour arriver à ce que les enfants non scolarisés reçoivent une éducation. L'enseignement est parfois refusé aux enfants non scolarisés, le gouvernement hôte ne fournissant ou ne pouvant assurer un enseignement primaire universel à ses propres enfants. Des infrastructures insuffisantes, des ressources inadaptées et le manque de professeurs bien formés sont des limitations courantes.

L'enseignement est, par conséquent, de mauvaise qualité, les heures des cours sont limitées et les matériels scolaires font défaut. Il arrive que l'enseignement ne soit pas dispensé dans les conditions propres aux enfants non scolarisés. Pour garantir aux enfants non scolarisés la possibilité de suivre un enseignement, les délégations sur le terrain (ACRA et autres organisations) en partenariat avec le gouvernement hôte doivent s'efforcer à surmonter ces obstacles.

(Sommers, 2005, PP. 13, 14) évoque le forum mondial sur l'éducation de Dakar de 2000. Dans les onze de ses objectifs, l'un prévoit l'enseignement pendant les périodes de crise. Mais dans la pratique, la priorité est peu accordée à cet engagement, sur les plans nationaux, par manque de coordination (dispersion, disparition des documents, reconversion rapide du personnel). Pour lui, les organisations humanitaires sont souvent confrontées à d'inutiles conflits de pouvoir provenant des Etats, du fait de la coordination de l'éducation et aussi du fait de l'émergence des phases de la reconstruction de celle-ci par les Etats. Ce genre de conflit est expliqué également par la situation financière des responsables des Etats, à comparer à celle de leurs homologues des organisations humanitaires et biens d'autres mobiles (les matériels, expertises). De même, les relations entre la population et les organisations humanitaires sont au beau fixe ; ceci devrait être le rôle joué par les Etats qui devrait jouir de cette image. En outre, un système éducatif dûment organisé suscite la création de lien entre les Etats fragilisés et atténue les effets du traumatisme des jeunes issus de la guerre. Pour solution catégorique, les pédagogues et les donateurs internationaux doivent savoir que le rôle de l'Etat est primordial dans cette lutte et avoir confiance en tous gouvernements nationaux en terme de finances ; ils doivent également organiser des sessions de renforcement des capacités, travailler sur le mode de rémunération des enseignants et l'emploi de personnel local ; aussi cadrer leur aide avec les politiques nationales de l'éducation et préciser préalablement le rôle de l'UNESCO vis-à-vis du HCR, PNUD et de l'UNICEF, aussi garantir les coûts budgétaires à l'enseignement. Donc, un enseignement sans coordination ne garantit pas la reconstruction d'une nation.

(Howgego Mugis ha, février 2005, pp. 30, 38) n'est pas restée indifférente face aux multiples problèmes dont sont victimes les femmes dans les camps des réfugiés. Par exemple dans le camp de Rhino, dans le Nord-Est de l'Ouganda, accueillant 26 000 réfugiés provenant majoritairement du Soudan du Sud, il y a une seule école secondaire. Le déséquilibre entre les genres demeure considérable, 15% de filles seulement y sont scolarisées. Pour expliquer cette situation, plusieurs facteurs entrent en jeu :

- La distance entre les habitats et l'école ;

- Les tâches ménagères confiées aux filles entravent la bonne poursuite des cours ;
- La participation des jeunes filles à la génération des revenus et l'argent gagné est rarement destinée à leur éducation.
- Le mariage précoce des jeunes filles réfugiées pour obtenir le douaire réglé par l'époux et le paiement d'une somme économisée par les paiements du garçon et payée à la famille de son épouse ;

(Brown, février 2005, pp 29, 35) évoque que l'enseignement post primaire chez les personnes déplacées reste défaillant, lorsque les fonds destinés à l'éducation sont réduits. Dans les camps de Dada ab au Kenya, le nombre d'élèves admis au secondaire est restreint pour ce fait. Au Pakistan, en 1995, la suspension d'aide internationale à l'éducation secondaire a obligé les établissements à fermer leurs portes. De même, en Ouganda, le nombre de nécessiteux réfugiés soudanais vers les années 1990 dépassait de loin les bourses disponibles. La situation était lamentable à tel point que, pour pouvoir inscrire leurs enfants à l'école, les parents réfugiés vendaient leurs rations alimentaires. Pour Brown, les acteurs de l'EPP doivent s'atteler au choix et à l'identification des bénéficiaires pour pallier aux différentes difficultés. L'amour propre et le niveau scolaire des jeunes filles en pâtissent du fait du harcèlement sexuel.

Pour solution, l'auteur propose un développement des stratégies de sensibilisation et de conscientisation (prise en compte des différences culturelles, discussions participatives, sensiblement de la part des professeurs et de la direction, etc.).

Brown évoque que l'enseignement post primaire chez les personnes déplacées reste défaillant, lorsque les fonds destinés à l'éducation sont réduits. Dans les camps de Dadaab au Kenya, le nombre d'élèves admis au secondaire est restreint pour ce fait. Au Pakistan, en 1995, la suspension d'aide internationale à l'éducation secondaire a obligé les établissements à fermer leurs portes. De même, en Ouganda, le nombre de nécessiteux réfugiés soudanais vers les années 1990 dépassait de loin les bourses disponibles. La situation était lamentable à tel point que, pour pouvoir inscrire leurs enfants à l'école, les parents réfugiés vendaient leurs rations alimentaires. Pour Brown, les acteurs doivent s'atteler au choix et à l'identification des bénéficiaires pour pallier aux différentes difficultés.

➤ **De la crise de l'éducation et des recherches de solutions**

Coombs (1968) est un document de travail présenté à la conférence internationale sur la crise de l'éducation à Williamburg (Virginie, USA) en octobre 1967. L'ouvrage est le résultat d'une analyse systématique de l'enseignement dans le monde à cette époque, en tant

que corps complexe ou système global. En procédant par l'observation des statistiques scolaires et par l'analyse des événements d'actualité, l'auteur montre que la quasi majorité des systèmes d'enseignement dans le monde traverse une crise qui prend cependant des formes et une intensité variables d'un pays à l'autre. Coombs trace les grandes lignes de la crise, indiquant les particularités locales et nationales: elle se caractérise par trois termes, mutation, adaptation, décalage. En effet, la cause première de la crise est l'intensification de la demande liée à la croissance de la demande sociale (aspirations individuelles des parents et des enfants), à la prise de conscience par les gouvernants que le développement de l'éducation est une condition nécessaire du développement général et enfin à l'essor démographique. Mais l'accroissement de la demande ne serait pas responsable de la crise, sans une pénurie de moyens liés à la résistance et à l'inertie aussi bien du milieu social que du système d'enseignement lui-même. En effet l'efficacité d'un système d'enseignement se vérifie à l'adéquation qu'il permet entre le flux de sortie, c'est-à-dire des diplômés et les besoins en main d'œuvres (en nombre et en qualification). Cette condition impose dans des sociétés aussi mouvementées que les nôtres des évolutions aussi rapides et parfois radicales. Se gardant de donner des recettes universelles, Coombs indique cependant les grandes lignes d'une stratégie pour transformer les systèmes d'enseignement. Les objectifs prioritaires de la réforme sont au nombre de quatre: modernisation de la gestion; modernisation et recyclage permanent des maîtres; accroissement des moyens financiers, en recherchant de nouvelles sources de financement et le développement de l'enseignement extrascolaire. Mais de tels objectifs, conclut Coombs ne peuvent être envisagés efficacement sans une coopération internationale.

Coombs (1968) comporte des idées révolutionnaires et son grand mérite est de tirer sur la sonnette d'alarme tout en traçant de nouvelles pistes de recherches en éducation.

Pour notre part, cet ouvrage est une référence capitale en ce sens qu'il révèle toute la nécessité de la diversification des sources de l'offre d'éducation afin de vaincre la crise. Il nous aide donc à justifier notre choix de présenter la contribution d'une ONG à l'accroissement de l'offre éducative.

Un an après Coombs (1968), Freire (1969) aborde aussi la question de la demande en éducation. Ici la démarche semble plus singulière et le contexte assez particulier. Comme pour participer à la résolution de la crise décrite par Coombs, l'auteur expose les principes d'une méthode de «*conscientisation*» qu'il expérimenta de 1962 à 1964 au Brésil, où il fut chargé d'un vaste programme d'alphabétisation par le ministère de l'éducation et de la culture et qui toucha près de deux millions d'hommes et de femmes analphabètes, puis au Chili, de 1964 à 1967. Il présente ses idées relatives à l'alphabétisation, à l'éducation des adultes et l'aspect

politique de l'éducation. L'éducation se présente comme un chemin qui mène à la liberté en deux étapes. La première survient lorsque les gens deviennent conscients de leur oppression et qu'ils travaillent à transformer leur état. La deuxième amène un processus permanent d'action culturelle qui favorise l'émancipation. Et dans la pratique, soutient Freire (1969) le dialogue doit être le fondement de toute pédagogie libératrice, depuis l'élaboration du projet éducatif jusqu'à sa mise en œuvre. L'auteur s'inscrit ainsi dans une optique de lutte pour la libération des populations opprimées. Sa pratique de l'alphabétisation l'amène à comprendre et à expliquer la place primordiale de la conscientisation comme préalable à toute action transformatrice. Il s'efforce donc de préciser dans son ouvrage les attitudes mentales et relationnelles qui obscurcissent ou qui éclairent la conscience personnelle et collective. Il appuie sa réflexion sur l'analyse marxiste des rapports de force entre les groupes humains et une éthique humaniste de l'action humaine. La particularité des idées émises et la profondeur des analyses font de Freire (1969) un ouvrage théorique par excellence. Cet ouvrage s'adresse aux «*leaders révolutionnaires*», c'est à dire à ceux qui accompagnent les populations opprimées dans un processus de conscientisation et de libération. Au-delà de leur réalité historique et géographique, les analyses des rapports humains et les principes d'action pédagogiques exposés dans ce livre nous semblent transposables à toute action individuelle ou collective visant le bien être de toute communauté humaine. C'est en cela que l'ouvrage peut intéresser notre sujet qui traite de l'apport d'une ONG à la promotion de l'éducation. L'aide que les ONG apportent aux populations en difficultés doit se fonder sur des relations humaines constructrices qui font prendre conscience aux bénéficiaires de leurs capacités à surmonter leur situation de manque. Par ailleurs le projet d'une éducation citoyenne que préconise Freire (1969) pourrait inspirer les actions de l'ONG ACRA agissant dans un contexte d'éducation.

➤ **De l'action des ONG en faveur de l'éducation**

Le rapport de l'ONG Aide et Action produit par Debourou (1999) fait le bilan d'une décennie de la participation des ONG à la mise en œuvre de l'appel de Jomtien. Debourou (1999) rend compte de la réalisation des projets et programmes de l'ensemble des ONG, dans le cadre de l'évaluation de l'Education Pour Tous (EPT) en l'an 2000.

Reconnaissant qu'un tel exercice est complexe au regard même de la multiplicité des ONG, de la diversité de leurs procédures et de leurs sources de financement, l'auteur s'efforce tout de même de montrer la convergence de ces organisations à travers des principes généraux communs qui déterminent leurs actions à savoir: tisser des partenariats; aider les plus pauvres

à réaliser leur développement; respecter les cultures et la dignité des communautés qui sollicitent leurs interventions; ne pas s'ingérer dans les questions politiques; agir directement sur les populations concernées.

Ce document produit à l'intention de l'ONG Aide et Action est une synthèse des activités menées par les ONG sur la base des principes généraux évoqués et aussi selon leur appartenance idéologique. Sur la base du critère idéologique, Debourou (1999) dresse une typologie des organisations membres du collectif des ONG pour la mise en œuvre de l'appel de Jomtien dont Aide et Action France est le chef de file. On y retrouve: les ONG charitables, organisées et soutenues par des congrégations religieuses telle que Christian Aid; les ONG laïques, très éloignées des préoccupations confessionnelles. On peut citer Aide et Action, National Resource for Non-Formal Education (NRC-NFE) Népal, Save the Children/USA; les ONG organisées autour des structures universitaires et dans lesquelles agissent des spécialistes, la Fédération Internationale des Universités Catholiques (FIUC) par exemple; les fédérations d'ONG qui ne laissent pas transparaître toujours les noms des entités composantes: La Fédération Internationale pour l'Economie Familiale (FIEF).

De l'analyse faite par Debourou (1999) des contextes du partenariat qui englobent les cadres socio- économiques locaux et l'expression des besoins, on note que l'appel de Jomtien a suscité une réorientation des actions des ONG vers l'atteinte de l'objectif éducation pour tous. Malgré tout, dix ans après Jomtien, de nombreux pays ne parviennent pas à créer un environnement propice à un apprentissage adéquat et, paradoxalement l'aide ne fait que diminuer depuis 1992. Dans ces conditions, conclut Debourou (1999) la scolarisation universelle peut paraître comme une utopie. C'est pourquoi le rôle des ONG doit être renforcé pour tirer sur la sonnette d'alarme en direction de la communauté internationale et en exerçant une pression morale sur les gouvernements afin qu'ils augmentent leurs interventions en faveur de la scolarisation.

A la lecture de ce rapport, nous sommes confortés dans le choix de notre sujet de recherche. En effet réfléchir sur la contribution des ONG ACRA à l'accroissement de l'offre éducative de base est pour nous une façon d'investiguer d'autres pistes à même d'accélérer l'atteinte de l'objectif EPT.

➤ **ACRA**

L'Association de Coopération Rurale en Afrique et Amérique Latine (ACRA) est une association italienne qui est sous la responsabilité de Claudio Tettamanzi. Créée en

1968, elle a un but humanitaire : l'amélioration des conditions de vie des populations rurales en favorisant une approche participative visant à une responsabilisation des organisations de bas. Les secteurs d'activités menées sont : l'agriculture l'éducation, l'élevage, l'environnement. ACRA intervient dans la quasi-totalité des régions du Tchad notamment : Chari-Baguirmi, Hadjer-Lamis, Mayo-Kebbi, Est-Mayo-Kebbi , Ouest Moyen-Chari, Logone oriental

Au regard du volume des investissements décrites par le Tchad, on se rend compte des possibilités qu'il peut offrir dans le développement de façon générale et à l'éducation de façon particulière causent un problème. Le Tchad n'arrive pas à doter toutes les différentes régions des infrastructures scolaires qui font offrir suffisamment de classes pouvant satisfaire la demande de plus en plus grande de scolarisation et des fournitures de manuels scolaires et de matériels didactiques. Les manuels scolaires sont entièrement importés, surtout au niveau de l'enseignement élémentaire. C'est ainsi que, à l'enseignement élémentaire les manuels scolaires ont été importés. Il n'existe pas assez les locaux en matières durables pour la scolarisation des enfants. Les salles de classes en dur ne représente que 30% et d'autres salles sont construites pour la plus part par les parents d'élèves avec des matériaux périssable renouvelables chaque année et ne protégeant que sommairement des intempéries. En outre, non seulement les salles de classes sont insuffisantes, et ne répondent pas à la demande de plus en plus grande de scolarisation, mais en plus elles sont à 70% en matériaux précaires.

Le plus souvent ce sont les parents d'élèves qui se débrouillent à construire ces salles de classes précaires reforme chaque année. De ce fait, on constate au niveau de chaque établissement primaire et secondaire se trouve une association des parents d'élèves qui aident financièrement et matériellement les établissements à fonctionner. Prenant en charge jusqu'à 70% des dépenses de fonctionnement, l'Etat n'arrive pas à mettre intégralement les moyens dans les différentes régions à la disposition des écoles. C'est ainsi que les associations des parents d'élèves sont devenus au cours des années scolaires un partenaire indispensable pour le fonctionnement du système éducatif tchadien. Il existe une grande insuffisance des services de l'Etat dont les conséquences sont marquées par une augmentation du nombre d'analphabètes chez les enfants. Le taux d'analphabètes a même augmenté chez les enfants. De ce fait, cette situation a augmenté les nombres des enfants qui risquent de ne pas connaître une vie scolaire. Au nombre des causes du non accès à l'école sont aussi la distance qui sépare l'école et le domicile de l'enfant et les conditions de vie précaires des parents et le manque des infrastructures, ce qui exige donc une augmentation de taux analphabètes dans la zone défavorisée. Cependant les actions de L'ONG ACRA qui s'inscrivent de façons formelle

dans une collaboration avec la direction de ministère de l'enseignement de base ne résultent pas une publication des écrits connues de l'administration éducative. A la direction de charger des ONG (D C ONG), quand bien même l'ONG ACRA est reconnue avoir signé la convention avec l'Etat, aucun rapport, des documents et des mémoires la concernant n'ont été enregistrés. Par conséquent elle n'est pas prise en compte de ses réalisations dans les dernières évaluations des ONG. Dans une telle situation de méconnaissance de l'apport, des documents et des publications réel d'une organisation apparemment importante comme l'ONG ACRA, les données statistiques combien utiles en matière d'éducation pourraient non seulement être faussées mais aussi, des initiatives salutaires de l'atteinte des objectifs de l'éducation de base risquent d'être étouffées sans avoir été capitalisées.

Au regard de la situation telle que décrite, nous pensons qu'il est sîed pour nous de chercher à comprendre l'apport des actions de l'ONG ACRA à la réalisation des objectifs nationaux en matière d'éducation. Autrement, comment se traduit concrètement la contribution de l'ONG ACRA à l'accroissement de l'offre éducative de base ? Aussi, dans les lignes qui suivent essayerons de parler de la place des ONG dans le développement et de justifier notre choix avant de poser les questions de recherche et des objectifs à notre recherche. Quels sont donc les domaines d'interventions des ONG qui peuvent apporter au développement ?

2.3. THEORIES EXPLICATIVES

Une théorie, du grec *théorien* (contempler, observer, examiner) est un ensemble d'explications, de notions ou d'idées sur un sujet précis, pouvant inclure des lois et des hypothèses, induites par l'accumulation de faits trouvés par l'observation ou l'expérience.

Les théories qui sous-tendent l'étude sont la théorie transnationale, la théorie fonctionnaliste et la théorie systémique. Ces théories se sont imposées à nous par le choix du sujet.

2.3.1 La théorie fonctionnaliste

Depuis le début du XIXème siècle, les théories des organisations se sont succédées, chacune correspondant à une conception différente de l'organisation. Ces divers travaux se rattachent à des Ecoles de pensée, qui se sont constituées au fur et à mesure de l'évolution économique et sociale et du développement scientifique. Ces Ecoles s'opposent au niveau même de la définition de ce qu'est une organisation.

Toutefois, dans ce domaine, la représentation la plus répandue est celle du fonctionnalisme. Cette perspective qui se veut explicative du fonctionnement des organisations, postule que l'organisation est un système d'activités intégré, orienté par des buts qui permettent de faire des choix de structure, de diviser le travail et de coordonner les tâches afin d'augmenter l'efficacité de l'organisation. Le fonctionnalisme est une théorie utilisée, pour la première fois, par Bronislaw Malinowski (1939) et qui est le produit d'un long travail d'observation participante qu'il réalisa dans les îles Trobriand. Pour lui, *le fonctionnalisme suppose donc que toute pratique ait pour fonction de répondre aux besoins des individus. Mais en même temps, c'est toujours la totalité de la société, et non ses éléments séparés, qui répondent aux besoins individuels.*

Pour l'anthropologue anglais Alfred Radcliffe Brown, *la fonction d'un usage social particulier, c'est la contribution qu'il apporte à la vie sociale considérée comme l'ensemble du fonctionnement du système social.* Ainsi, le fonctionnalisme est un courant de pensée qui considère que ce sont les nécessités techniques et non politiques qui favorisent la coopération au sein d'une société complexe. Il en découle la nécessité de création d'institutions internationales ou supranationales appropriées pour résoudre les problèmes qui dépassent les capacités d'un Etat. Après la seconde guerre mondiale, David Mittrany observe que l'accroissement des échanges internationaux à caractère technique et économique conduit à une plus grande coopération entre Etats. En effet, ceux-ci sont de plus en plus confrontés à des tâches techniques et industrielles qui ne peuvent plus être réalisées dans le cadre de leur souveraineté territoriale.

Le fonctionnalisme consiste en une approche sectorielle des rapports internationaux dans un esprit de solidarité. Ainsi, la coordination interétatique entraîne des transferts de souveraineté des Etats vers les Organisations Internationales spécialisées (ACRA, HCR, OMS, FAO, UNICEF...) ou vers une structure communautaire qui, à terme, impliquera une intégration supranationale. C'est pourquoi, apporter assistance, protection et contribution à l'école notamment aux enfants défavorisés ou sans scolariser, demande une solidarité internationale. Car, le problème des enfants non scolarisés est devenu aujourd'hui un phénomène mondial que l'Etat seul ne peut pas résoudre. Ainsi, le choix de cette théorie se justifie par le fait qu'il nous permet de lire et d'expliquer le rôle central joué par les organisations humanitaires, notamment l'ACRA, en matière d'éducation des enfants non scolarisés.

2.3.2 La théorie du partenariat

Le partenariat est un processus social qui se fonde sur le paradigme participatif. Il apparaît comme une condition du bon fonctionnement local, en tant que processus de cogestion, et entre dans les stratégies déployées par les organisations pour s'ajuster aux transformations d'ordre économique qui ont un impact sur le financement de leurs activités. Face donc aux problèmes de compétence et de ressources, le partenariat apparaît comme une condition de réussite des organisations modernes. Dans la pratique, le partenariat peut être compris comme *«un accord ou un système associant des personnes, des entreprises, des institutions ou des pays ayant des intérêts communs ou en vue d'une action commune»*. En contexte éducatif, le partenariat peut revêtir plusieurs formes. Pelpel (1997) en dénombre principalement trois. Ce sont les partenariats de type évènementiel, conjoncturel et structurel: le type évènementiel est de courte durée et a pour objectif d'enrichir et illustrer un enseignement. Elle survient généralement suite à l'initiative d'un enseignant et consiste faire intervenir un acteur extérieur, à effectuer une visite sur un site ou se rendre une manifestation culturelle. Elle privilégie l'expérience collective, mais peut perdre sa substance pédagogique en virant au tourisme.

Le type conjoncturel met en jeux des partenaires qui s'associent dans le but d'exécuter un projet d'action éducative (PAE). Il peut également consister en une relation avec l'environnement proche ou lointain (jumelage, voyage). Il engage un groupe d'élèves et une équipe enseignante en vue de tirer parti de diverses compétences nécessaires à la réalisation du projet.

Le type structurel est celui qui alterne dans la formation des phases théoriques et des périodes pratiques. C'est le type de partenariat utilisé dans l'enseignement professionnel. Quel que soit le type de partenariat, son opérationnalisation passe par un projet qui le concrétise. Partenariat et projet sont donc intimement liés. Ces trois types s'appliquent l'école en tant qu'institution spécialisée d'apprentissage et de construction de savoirs. Pour cette étude nous envisageons le partenariat comme une coopération à un niveau plus global, c'est -à -dire comme un accord ou un système associant des personnes, des entreprises, des institutions ou des pays ayant des intérêts communs ou en vue d'une action commune. Dans ce contexte les partenaires sont L'ONG ACRA, les parents d'élèves, les autres ONG et associations de développement, les autorités administratives, religieuses et coutumières, les enseignants. L'intérêt commun pour chacun ici étant l'éducation de base des enfants, futurs citoyens.

L'ONG ACRA en Afrique, fonctionne au travers l'accord qui la lie entre les 'Etats.

Pour ce faire, Tchad signe la convention qui cadre l'établissement des ONG dans une dynamique de partenariat. La convention stipule en effet en ses articles 1 et 2 que

L'association s'engage, conformément aux objectifs définis dans ses statuts et en harmonie avec les priorités nationales à mobiliser les ressources humaines, financières, matérielles et techniques nécessaires l'appui des projets et programmes de développement initiés et exécutés par les populations des zones rurales et urbaines du Tchad. Aux fins de réalisation desdits projets et programmes de développement l'association nouera toute collaboration utile avec les collectivités locales, organismes publics ou privés agréés par le gouvernement.

Ce texte, en même temps qu'il engage l'ONG à participer à la mise en œuvre des projets et programmes de l'Etat entrant dans ses domaines de compétences, l'autorise nouer des relations humaines au besoin. La signature de protocole de collaboration avec les différents départements ministériels peut donc en découler. L'ONG ACRA disposerait d'un protocole de collaboration avec le ministre de la santé et le ministre de l'action sociale. Pour le ministre de l'enseignement de base et de l'alphabétisation, notre enquête préliminaire n'a révélé aucun partenariat formel quand bien même il est connu que la multiplication des infrastructures scolaires et l'application des programmes officiels pratiqués par l'ONG pourrait correspondre aux objectifs nationaux en matière d'éducation.

Si l'on considère le partenariat par rapport au fait qu'il met en œuvre des acteurs multiples, il pourrait servir de fondement à notre recherche. Mais dans notre cas, il serait difficile d'appliquer le partenariat à la démarche de l'ONG ACRA qui consiste à apporter simplement de l'aide aux populations en construisant des écoles et en les gérant. Le processus participatif n'est pas perceptible.

2.3.3 La théorie des relations humaines

La théorie des relations humaines a un lien avec les théories de la motivation qui cherchent à expliquer les ressources de motivation des individus. Elle cherche à connaître aussi le contenu et la nature de la motivation. Les théories de la motivation sont nombreuses, mais pour le besoin de cette étude, nous avons opté d'examiner la théorie des relations humaines, qui est considéré comme l'une des théories préliminaire aux théories de la motivation (Bergeron, 2001).

La théorie des relations humaines est la théorie selon laquelle les éléments sociaux sont reliés au travail doivent retenir l'attention. Il s'agit donc de donner aux employés le sentiment d'être important de les tenir informés et de leur laisser une certaine autonomie de gestion. Les tenants de cette école dont Mayo, suite aux études menées sur le travail dans les usines dans les années 1920, tirent les conclusions que les productivités dépendent de

l'identification de l'argent au groupe, d'un sentiment de cohésion et de soutien résultant de l'interaction entre les travailleurs, la relation entre supérieur et ses subalternes influe également sur l'esprit d'équipe.

La théorie des relations humaines quoique ancienne permet aux chercheurs contemporains d'établir avec plus de précision ce qui peut rendre les gens plus heureux et plus productifs au sein des organisations modernes. A ce titre elle pourrait servir à analyser les pratiques des acteurs dans les écoles, auprès des parents, des élèves, car la réalité du métier d'enseignement dépend en grande partie de l'engagement de tous les acteurs agissant à divers niveaux de responsabilité et qui nécessairement se font une certaine idée de la contribution de l'ONG ACRA dans le système éducatif tchadien.

Cette théorie telle que décrite pourrait servir à expliquer l'attitude des enseignants face au travail qui leur est confié. Ces derniers qui pour la majorité s'identifient à une communauté de foi qui pourrait justifier leur engagement dans les écoles de l'ONG ACRA au Tchad. Seulement, vue que notre objet d'étude prend en compte des acteurs de différents niveaux, pas toujours proches de la pratique classe et n'ayant pas des obligations de résultats vis-à-vis de la structure mère.

2.3.4. La théorie des systèmes

La théorie systémique est la théorie qui conçoit l'organisation comme un ensemble structurel et fonctionnel cohérent, élément d'un système plus large, d'un milieu, d'un environnement .Elle part du principe que tout est système, ou tout peut être conceptualisé selon une logique de système. Ce principe est formalisé par Bertalanffy (1968) dans « *General System Theory* », mais les base sont multiples, la principale est un mouvement cybernétique. La cybernétique est l'art d'assurer l'efficacité de l'action. La théorie systémique décrit la réalité observée du point de vue du fonctionnement de l'objet et suggère d'établir des liens logique entre les facteurs. Elle permet ainsi de découvrir que les causalités linéaires simplistes ne sont pas suffisantes pour expliquer les choses et que les corrélations établies entre les facteurs sont très nombreuses. Dans ce sens, l'ONG ACRA peut être perçue comme un système est à la fois acteur de développement et une entité dynamique communiquant avec son environnement à travers ses différents domaines d'action à savoir, la prise en charge psychosociale des orphelins, et la construction d'infrastructures socioéducatives notamment les écoles Aussi la théorie systémique aide d'abord à comprendre la nature de la contribution de l'ONG ACRA en matière de l'éducation au TCHAD. Elle permet ensuite de prendre en compte l'influence des pesanteurs sociopolitique et culturelles sur les rapports des écoles avec

les autres éléments du système éducatif global (économique, social, culturel politique etc.) Dans une perspective de recherche de solution au problème que l'organisation rencontre. Pour analyser par exemple les pratiques pédagogiques des écoles et leurs résultats, il convient de mettre en lien la participation de toutes les entités qui composent le système. Le système ne se limite pas à la présence des parties qui le composent mais et surtout à leurs interactions et à leur comportement global. En appliquant cette théorie à notre objet d'étude, on remarque que l'ONG ACRA au Tchad est un système dans le système éducatif. Elle est un élément du système éducatif non seulement mais aussi du système Etat puisse qu'elle agit aussi dans d'autres domaines tels que la santé, l'action sociale, le développement rural, d'où sa complexité. Aussi en partant de la prise en charge psycho-sociale des orphelins comme l'activité principale, plusieurs autres services sont mis en mouvement au nombre desquels la santé, l'alimentation et la scolarisation qui fait l'objet de notre recherche.

On peut donc en déduire pour le cas du fonctionnement des écoles qui nous intéresse que la pertinence des actions et la qualité de l'enseignement dépendront non seulement du bon fonctionnement des services internes de l'ONG ACRA, mais aussi de sa capacité s'intègre harmonieusement dans le fonctionnement du système éducatif global du pays et de conformer à ses exigences économiques, culturelles, sociales, politiques.

De l'analyse faites des différentes théories, nous nous rendons compte que chacune servir ne serait-ce qu'en partie analyser l'objet de notre étude. En revanche, vu que le sujet s'intéresse principalement au fonctionnement d'une structure, la nature et la portée de ses activités, nous optons pour la théorie des systèmes. Il s'agit concrètement pour nous d'analyser le fonctionnement des établissements de l'ONG ACRA dans cette perspective afin de voir de manière systématique l'apport de chaque composante qui entretient de façon continuelle des interactions avec les autres. Après ce choix théorique opéré, nous traduisons dans les lignes suivantes notre préoccupation en formulation des hypothèses de recherche.

2.4. FORMULATION DES HYPOTHESES

Nous formulerons dans cette partie une hypothèse générale et deux hypothèses spécifiques :

Hypothèse générale 1: L'assistance technique de l'ONG ACRA améliore l'offre éducative de base dans la région du Logone Oriental au Tchad.

Hypothèse secondaire 1 : L'assistance matérielle de l'ONG ACRA améliore l'offre éducative de base dans la région du Logone Oriental au Tchad.

Hypothèse secondaire 2 : L'assistance technique de l'ONG ACRA améliore l'offre éducative de base dans la région du Logone Oriental au Tchad.

2.5. DEFINITION DES VARIABLES ET INDICATEURS

2.5.1 La variable indépendante

La variable indépendante (VI) de notre étude est l'assistance. La littérature nous renseigne qu'elle peut prendre plusieurs formes dont chacune des forme est une variable indépendante dans le présent travail. Elles sont les suivantes :

➤ **La variable indépendante 1 (VI₁) :** Assistance matérielle. Ses indicateurs sont : la construction des infrastructures scolaires, l'offre des matériels didactiques et des manuels scolaires. Offre des tenues scolaires.

➤ **La variable indépendante 2 (VI₂) :** Assistance technique. Ses indicateurs sont : recrutement et formation du personnel (personnel d'appui, enseignants, directeurs) recyclage et renforcements des capacités du personnel enseignant, animation pédagogique.

2.5.2. Variable dépendante (VD)

La VD de cette étude est l'amélioration de l'offre de l'éducation de base. Ses indicateurs sont : l'augmentation du taux de scolarisation, la facilitation du travail scolaire tant chez les élèves que chez les enseignants.

2.6. TABLEAU SYNOPTIQUE

Le tableau synoptique est un instrument qui récapitule les éléments essentiels de la recherche. Celui que nous allons constituer fait le thème, les questions de recherche, les objectifs de l'étude, les hypothèses de l'étude, les variables de l'étude ainsi que ses indicateurs, ses modalités et ses indices. Ce tableau est le suivant :

Tableau 1 : Tableau synoptique

Thème	Questions de recherche	Objectifs de l'étude	Hypothèses de l'étude	Variables de l'étude	Indicateurs	Modalités	Indices	
L'ONG ACRA et l'amélioration de l'offre éducative de base au Tchad : Cas de la région du Logone Oriental	Question principale : Quel est l'impact de l'ONG ACRA sur l'offre éducative de base dans la région du Logone Oriental au Tchad ?	Objectif général Evaluer la relation qui existe entre l'assistance de l'ONG ACRA et l'amélioration de l'offre éducative de base dans la région du Logone Oriental au Tchad	HG : L'assistance de l'ONG ACRA améliore l'offre éducative de base dans la région du Logone Orientale au Tchad.	VI : Assistance de l'ONG ACRA	➤ L'assistance matérielle de l'ONG ACRA	OUI		
					➤ L'assistance technique de l'ONG ACRA	OUI		
					➤			
	Question secondaire 1: Quel est l'impact de l'assistance matérielle de l'ONG ACRA	Objectif spécifique 1 : Examiner la relation qui existe entre l'assistance matérielle de	HS1 : L'assistance matérielle de l'ONG ACRA améliore l'offre éducative de	VD : amélioration de l'offre de l'éducation de base	➤ L'assistance matérielle de l'ONG ACRA	– l'augmentation du taux de scolarisation, – la facilitation de l'enseignement – facilitation des apprentissages – résultats scolaires – cadre de travail	–Forte –Moyenne –Faible –Aucune	
							– mauvaise qualité	
						la construction des infrastructures scolaires	– Oui – Non	– Construction des latrines – Salles de classe – Direction – bibliothèque
					Offre des manuels	– Oui	–Livres au	

	sur l'offre éducative de base dans la région du Logone Oriental au Tchad ?	l'ONG ACRA et l'amélioration de l'offre éducative de base dans la région du Logone Oriental au Tchad	base dans la région du Logone Oriental au Tchad.		scolaires	Non	programme – Livres didactiques et pédagogique – programmes scolaires	
					l'offre des matériels didactiques	– Non	Oui	Cartes géographiques Images Photos, craie
					l'offre du matériel d'enseignement	– Non	Oui	Règle, craie, stylo,, rapporteur, triangle
					Offre des tenues scolaires	– –	Oui Non	
					animation pédagogique.	– Non	Oui	
Question secondaire 1: Quel est l'impact de l'assistance technique de l'ONG ACRA sur l'offre éducative de base dans la région du Logone Oriental au	Evaluer la relation qui existe entre l'assistance technique de l'ONG ACRA et l'amélioration de l'offre éducative de base dans la région du Logone	HS2 : L'assistance technique de l'ONG ACRA améliore l'offre éducative de base dans la région du Logone Orientale au Tchad	L'assistance technique de l'ONG ACRA		Recrutement du personnel			
					formation du personnel			
					recyclage et renforcements des capacités du personnel enseignant,			
					animation pédagogique.			

	Tchad ?	Oriental au Tchad					
--	---------	-------------------	--	--	--	--	--

DEUXIEME PARTIE : CADRE OPERATOIRE

CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE

Dans le présent chapitre, nous présentons le type de recherche, le site de l'étude, la population d'étude, la méthode d'échantillonnage et l'échantillon, la méthode de collecte, la procédure de collecte des données et la méthode d'analyse des données de la population et l'échantillon de l'étude, et l'instrument de collecte des données. Enfin cette partie s'achève par l'explication de la technique d'analyse des données recueillies. C'est le lieu où on déclinera les démarches méthodologiques adoptées pour construire les connaissances.

3.1. TYPE DE RECHERCHE

Dans ce travail de recherche, nous menons une étude quantitative car elle est axée sur les hypothèses et cherche à mettre en relief les facteurs explicatifs de l'offre de l'éducation de base. Elle est aussi corrélationnelle car elle cherche le lien entre deux variables via un test non paramétrique (khi-deux).

3.2. SITE DE L'ETUDE

Le Logone Oriental est une des 23 régions du Tchad dont le chef-lieu est Doba. La région du Logone Oriental a été créée par les décrets N° 404/PR/MAT/02 du 3 octobre 2002 et 419/PR/MAT/02 du 17 octobre 2002. Elle correspond à l'ancienne préfecture du Logone Oriental créée par l'ordonnance n°4 du 29 janvier 1969 qui démembré l'ancienne préfecture du Logone en trois (Logone Occidentale, Logone Orientale et Tandjilé). Le tableau suivant présente la répartition administrative de cette région :

Tableau2 : Répartition administrative de la région du Logone oriental

Département	Chef-lieu	Sous-préfectures
Nya	Bébédjia	Bébédjia, Mbikou, Béboni, Miandoum, Komé
NyaPendé	Goré	Békan, Donia, Goré, Yamodo
Pendé	Doba	Doba, Kara, Madana
Kouh-Est	Bodo	Bodo, Bédjo, Béti
Kouh-Ouest	Béboto	Béboto, Baké, Dobiti
Monts de Lam	Baïbokoum	Baïbokoum, Bessao, Mbaïkoro, Mbitoye, Laramanaye

La population de la région était de 440 342 habitants en 1993 (RGPH, pour certains cantons : estimations cartographiques).

Le groupe ethnico-linguistique des Ngambaye représente plus de 50 % de la population. Les autres groupes ethnico-linguistiques les plus importants sont les Gore, les Mboum, les Goulaye, les Mongo. L'Économie est axée sur les cultures vivrières, coton ; l'élevage. De plus ce sol est riche en pétrole.

3.3. POPULATION

Amin (2005), définit la population l'ensemble des objets ou des individus présentant des caractéristiques communes intéressant le chercheur dans une étude donnée. Pour Angers, (1992) quant à lui, la population d'étude représente «l'ensemble des éléments ayant une ou plusieurs caractéristiques en commun qui les distinguent d'autres éléments sur lesquels porte l'investigation». Nous travaillons avec l'ensemble des enseignants de chef lieu de Goré dans le département du Nya Pendé. Nous avons choisi les enseignants parce qu'ils sont ceux par qui l'ONG ACRA passe pour assister l'éducation de base. Ces derniers sont les directeurs (pour la plus part chargés de classe) ou les enseignants titulaires de classe. Ces derniers sont à la fois les pédagogues, les gestionnaires et les administrateurs de l'école. Ils sont mieux placés pour présenter l'assistance matérielle et technique de cette ONG et apprécier l'offre de l'éducation de Base.

3.4. ÉCHANTILLONNAGE ET ECHANTILLON

L'échantillonnage d'après Angers (1992) est «l'ensemble des opérations permettant de sélectionner un sous ensemble d'une population donnée en vue de constituer un échantillon». Nous avons utilisé l'échantillonnage en grappe. Elle consiste à diviser la population en grappe et à tirer au hasard une ou plusieurs grappes. Les individus de ces grappes tirées constituent alors notre échantillon. Dans la présente étude, les grappes sont constituées des écoles. Une fois l'école tirée, tous les enseignants de cette école sont enquêtés.

Notre population étant d'environ 140 enseignants d'après l'inspection de goré l'échantillon correspondant d'après Krejcie et Morgan (1970) est 103. Notre échantillon est donc constitué de 103 enseignants répartis dans 13 écoles des arrondissements de **Goré**

3.5. METHODES DE COLLECTE

Le questionnaire d'après Mucchielli, (1988) est «une série de propositions ayant une certaine forme et un certain ordre sur lesquels on sollicite l'avis, le jugement ou l'évaluation d'un sujet interrogé». Nous devons recueillir de nombreuses informations sur le même individu et nous voulons aussi des informations sur son passé. Le questionnaire est le moyen le

plus indiqué pour les deux cas ci-dessus mentionnés (Delhomme et Meyer 2002). Notre questionnaire est constitué des questions fermées et ouvertes relatives à l'identification du participant puis aux différentes variables de notre étude.

➤ **Validation de l'instrument**

Notre instrument a été soumis à l'expertise de deux doctorants en sciences de l'éducation de l'Université de Yaoundé I. par la suite, il a été prétexté auprès de 5 enseignants du Logone Oriental ne faisant pas partie de notre échantillon.

3.6. PROCEDURE DE COLLECTE DES DONNEES

Pour collecter nos données un questionnaire a été administré aux enseignants exerçant dans les établissements de l'éducation de Base du chef lieu de Goré département Nya Pendé ayant été tiré au sort. Les 103 personnes qui constituent notre échantillon sont issues de 13 établissements scolaires de cette circonscription administrative. Les enseignants ont été rencontrés dans leur lieu de service. Cette phase de terrain s'est déroulée en 3 jours, étant donné la distance qui séparait ces écoles.

3.7. ANALYSE DES DONNEES.

Nous avons utilisé l'analyse descriptive et l'analyse inférentielle.

➤ **Analyse descriptive**

Il est important de noter qu'une bonne présentation et surtout une bonne analyse des données passe nécessairement à la clarification des modèles d'analyse. Notre modèle d'analyse descriptive repose sur les tableaux présentant les caractères, ses modalités, les effectifs des modalités (fréquence absolue), les fréquences relatives en pourcentage. Nous avons utilisé aussi les diagrammes (en bâton, en bande et circulaire) pour illustrer certains tableaux.

➤ **Analyse inférentielle : vérification des hypothèses**

Pour la vérification des hypothèses de recherche nous avons procédé par la statistique inférentielle. Les données relatives à chaque hypothèse de recherche sont présentées dans un tableau correspondant. L'outil statistique utilisé est le **Khi** deux (χ^2). C'est un test d'indépendance qui sert à mesurer le degré de la relation entre les variables (dépendante et indépendante).

Pour cela il est nécessaire de rappeler que cette étude se propose de déterminer le lien qui existe entre la pratique de l'évaluation (VI) et l'amélioration du processus enseignement (VD). Le calcul du Khi - deux (χ^2) se fait comme suit :

- 1^{ère} étape : la définition de l'hypothèse alternative (Ha) et de l'hypothèse nulle (H0) ;
- 2^{ème} étape : la définition du seuil de signification qui sert à indiquer la marge d'erreur.

Dans notre étude, nous définissons le seuil de signification à 5% ($\alpha = 5\%$ ou $\alpha = 0.05$) ;

- 3^{ème} étape : la définition du nombre de degré de liberté qui s'obtient par la présente formule :

$n_{ddl} = (\text{Nombre de colonnes} - 1)(\text{Nombre de lignes} - 1)$ ou encore

$v = (l - 1)(c - 1)$ ou $v = (n_{ddl})$. Dans cette formule nous avons « c » qui indique le nombre de colonne du tableau de contingence et « l » le nombre de lignes du tableau de contingence ;

- 4^{ème} étape : le calcul du Khi carré (χ^2). Pour faire ce calcul il faut d'une part déterminer les fréquences observées (f_o), d'autres part les fréquences théoriques (f_e) et donc l'expression est la suivante :

$$F_e = \frac{T_L \times T_C}{T_G}$$

T_c = Le total des individus par colonne

T_l = le total des individus par ligne

T_G ou **N** = l'effectif total des individus

- Ainsi une fois que les fréquences sont calculées ou déterminées, on peut poser la formule du χ^2 :

$$\chi^2 = \sum \frac{(f_o - f_e)^2}{f_e}$$

χ^2 = le Khi Carré

f_o = fréquence observée

f_e = la fréquence théorique

- 5^{ème} étape : la correction du χ^2 . Si la moitié des effectifs théoriques sont inférieurs à la 5 alors, on effectue la correction de continuité de YATES en appliquant la formule du

χ^2 corrigé (X^2_{cor})

$$\chi^2_{corr} = \frac{(Fo - Fe)^2 - 0.5}{Fe}$$

6^{ème} étape: la lecture du Khi carré calculé dans le tableau de X^2 en fonction de ν et α .

Le résultat obtenu est noté X^2_{cri} (Khi Carré Critique) ;

• 7^{ème} étape ; la prise de décision. Pour y parvenir on compare le χ^2 calculé au χ^2_{lu} en tenant compte du nombre de degré de liberté et du seuil de signification retenus :

- Si le χ^2 calculé est inférieur χ^2_{lu} ; on rejette l'hypothèse alternative (H_a) et on confirme l'hypothèse nulle (H_0). A la fin on tire la conclusion selon laquelle il existe un lien significatif entre les variables (dépendantes et indépendante).

- Si le χ^2 calculé est supérieur au χ^2_{lu} ou critique on confirme l'hypothèse alternative et on rejette l'hypothèse nulle. Ainsi on dira qu'il n'existe pas un lien significatif entre les deux variables (dépendante et indépendante) ;

- Et si par contre le χ^2 calculé est égal au X^2_{lu} ou critique, on change la valeur du seuil de signification.

CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Dans ce chapitre, il est question de faire une présentation claire, précise et concise des données collectées au cours de notre investigation sur le terrain. Les résultats qui feront l'objet de ce chapitre cinquième ont été recueillis à partir de notre questionnaire et feront l'objet d'une double analyse : une analyse descriptive et une analyse inférentielle.

4.1. STATISTIQUE DESCRIPTIVE

L'objectif de cette analyse est de donner la physionomie des données recueillies lors de notre expérimentation. Nous optons ici de faire cette présentation à l'aide des tableaux ; car nous estimons que c'est l'un des meilleurs moyens qui offre le plus de visibilité et de clarté à la compréhension de nos données et non pas parce que nous avons sous-estimé les autres formes de présentation de données dans une analyse descriptive (figure, histogramme, courbe, camembert...). Cette analyse portera sur plusieurs facteurs notamment : les facteurs d'identification tels que l'âge, le sexe, le niveau d'étude, le statut matrimonial et les facteurs liés à nos variables.

Tableau N°3 : Répartition des enseignants selon le sexe.

Sexe	Effectifs	Pourcentage (%)
MASCULIN	77	85.6
FEMININ	13	14.4
Total	90	100

Il ressort de ce tableau que sur les 90 participants, soit 85.6% sont de sexe masculin contre 14.4% de femme seulement.

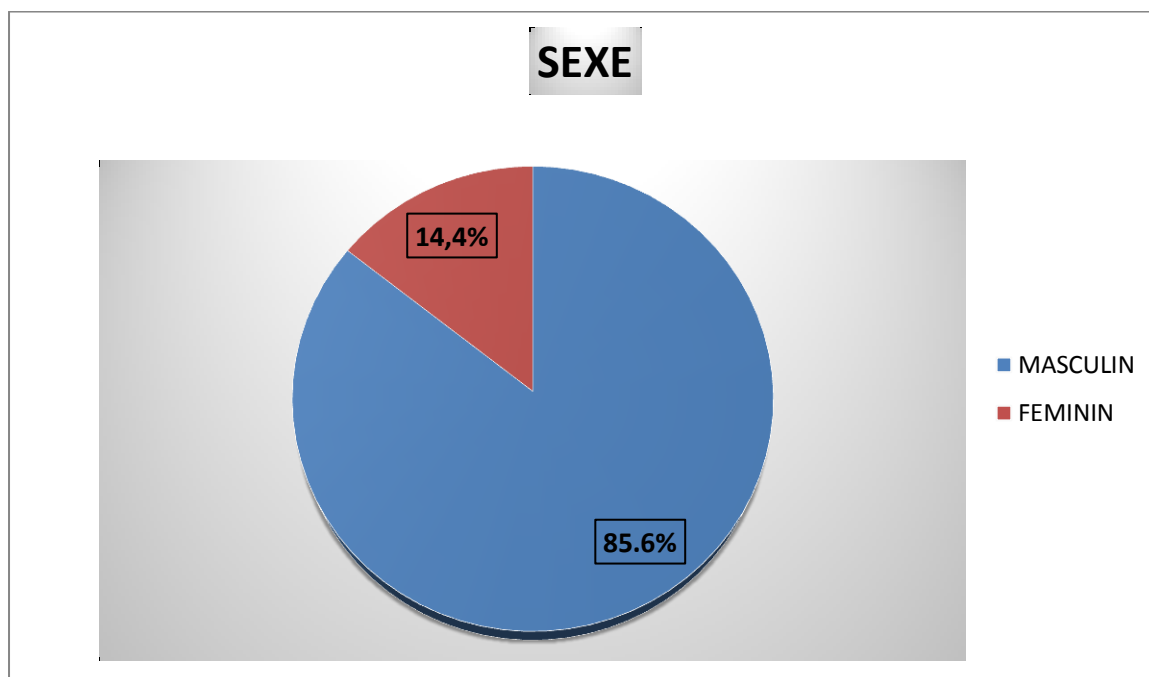


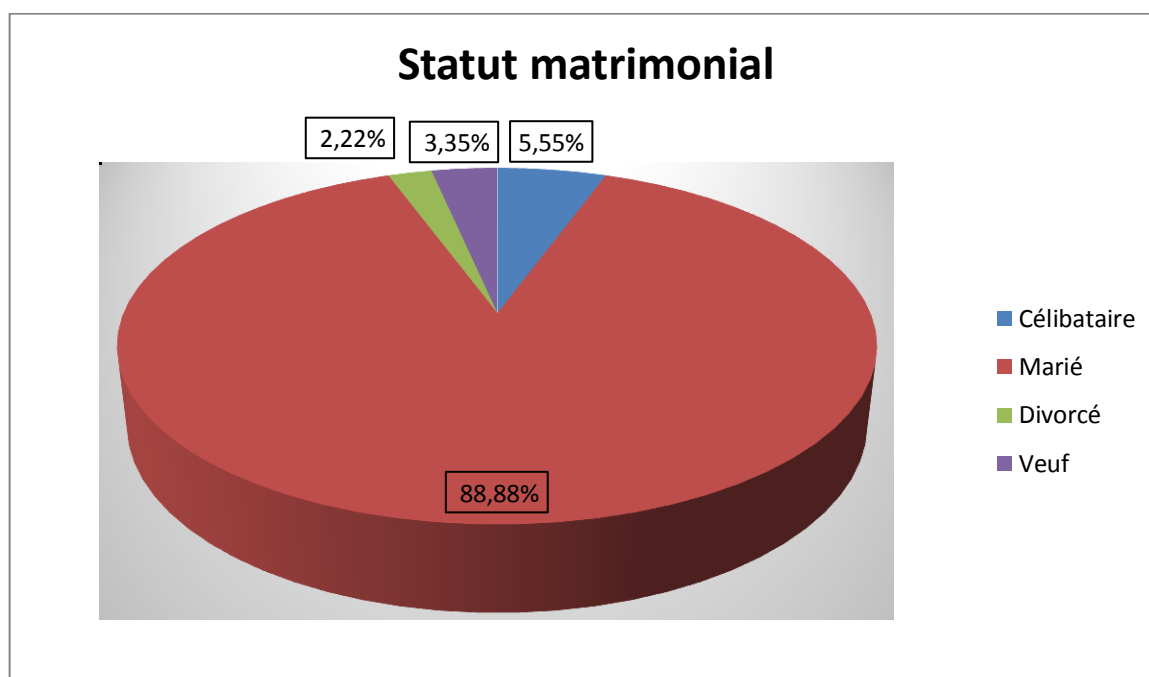
Tableau N°4 : Répartition des enseignants selon l'âge.

Âges (an)	Effectifs	Pourcentage (%)
[20 – 30[2	2.22
[30- 40 [30	33.35
[40 - 50[25	27.77
[50 - 60]	33	36.66
Total	90	100

Ce tableau révèle que l'intervalle d'âge modal (la plus représentée de nos participants) est [50 - 60] ans avec 36.66%. Une proportion importante (33.35%) de ces participants est constituée de personnes âgées de 30 à 40 ans. 2.22% d'enseignants ont un âge compris entre 20 et 30.

Tableau N°5 : Répartition des enseignants selon leur situation matrimoniale

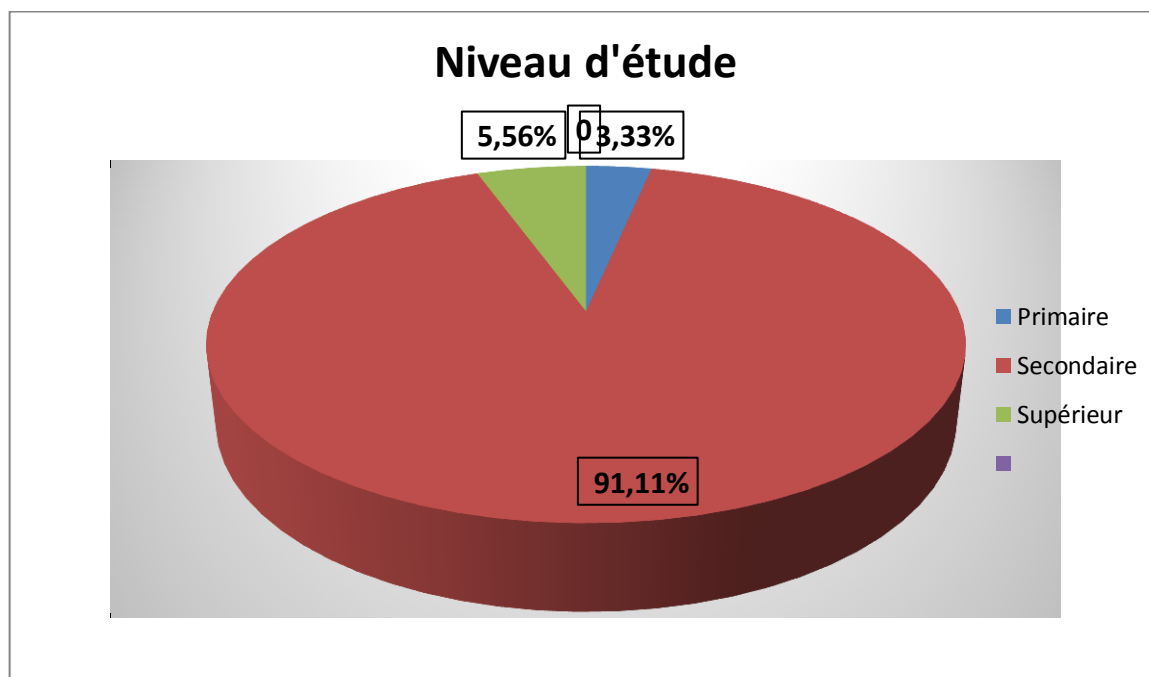
Situation matrimoniale	Effectifs	Pourcentage(%)
Célibataire	5	5.55
Marié	80	88.88
Divorcé	2	2.22
Veuf	3	3.35
Total	90	100



Lorsque nous examinons ce tableau, nous voyons que 80 enseignants sont mariés avec un pourcentage de 88.88%; 5 enseignants sont célibataires soit un pourcentage de 5.55 % ; 2.22 % d'enseignants sont divorcé. 02 enseignants seulement sont veufs avec un pourcentage de 3.35 %.

Tableau N°6 : Répartition des enseignants selon leur niveau d'étude.

Niveau d'étude	Effectifs	Pourcentage (%)
Primaire	3	3.33
Secondaire	82	91.11
Supérieur	5	5.56
Total	90	100%



Il ressort de ce tableau que le secondaire est le mode avec un effectif de 82 enseignants qui ont un niveau d'étude secondaire. 3.33 d'entre eux ont un niveau primaire et enfin 5 enseignants soit un pourcentage de 5.56% ont un niveau d'étude supérieur.

Tableau N°7: Répartition des enseignants selon les effectifs de leur classe.

Effectifs d'enseignants	Effectifs d'enseignants	Pourcentage%
[30 - 60]	30	33.3
[60 - 90]	45	50
[90 - 120]	15	16.7
Total	90	100

Il ressort de ce tableau que sur les 90 participants, la moitié soit 50% a un effectif compris dans l'intervalle [60 - 90] contre 33.3% d'enseignants qui ont un effectif normal ([30 - 60]). Un nombre important d'enseignants soit 15 ont un effectif compris entre 90 et 120.

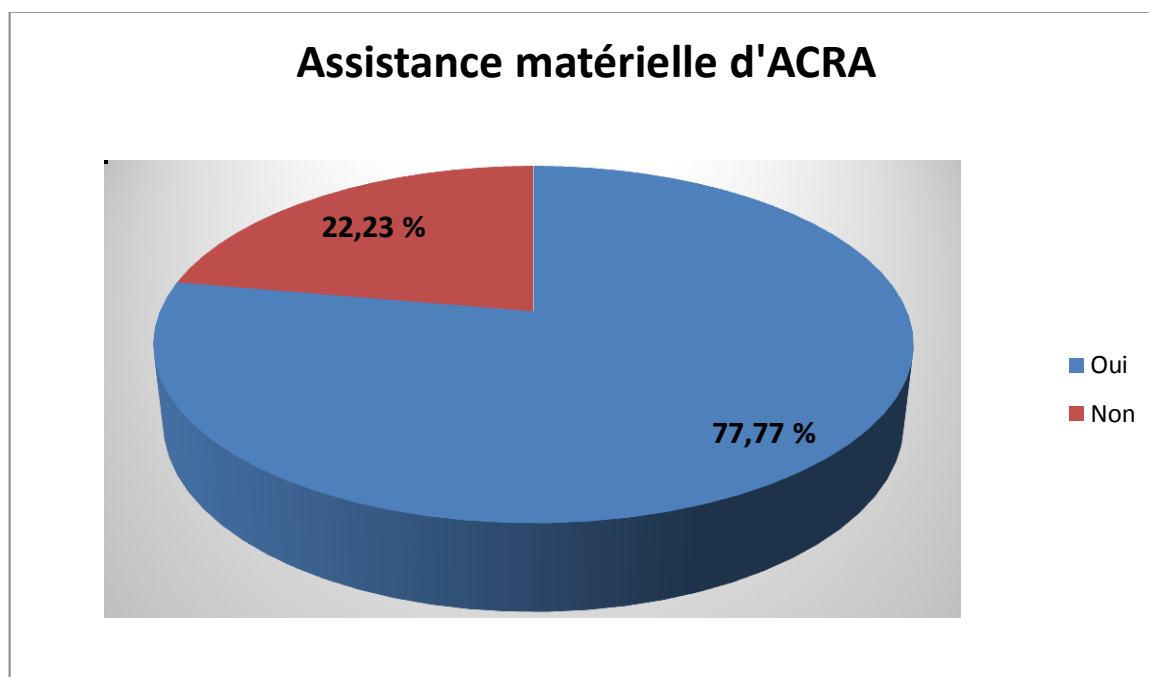
Tableau N°8 : Répartition des enseignants selon la connaissance de l'ONG ACRA.

Connaissance	Effectifs	Pourcentage (%)
Oui	90	100
Non	00	00
Total	90	100

Il ressort de ce tableau que tous les participants (100 %) connaissent l'ONG ACRA.

Tableau N°9 : Répartition des enseignants selon l'assistance matérielle apportée par ACRA ces 5 dernières années.

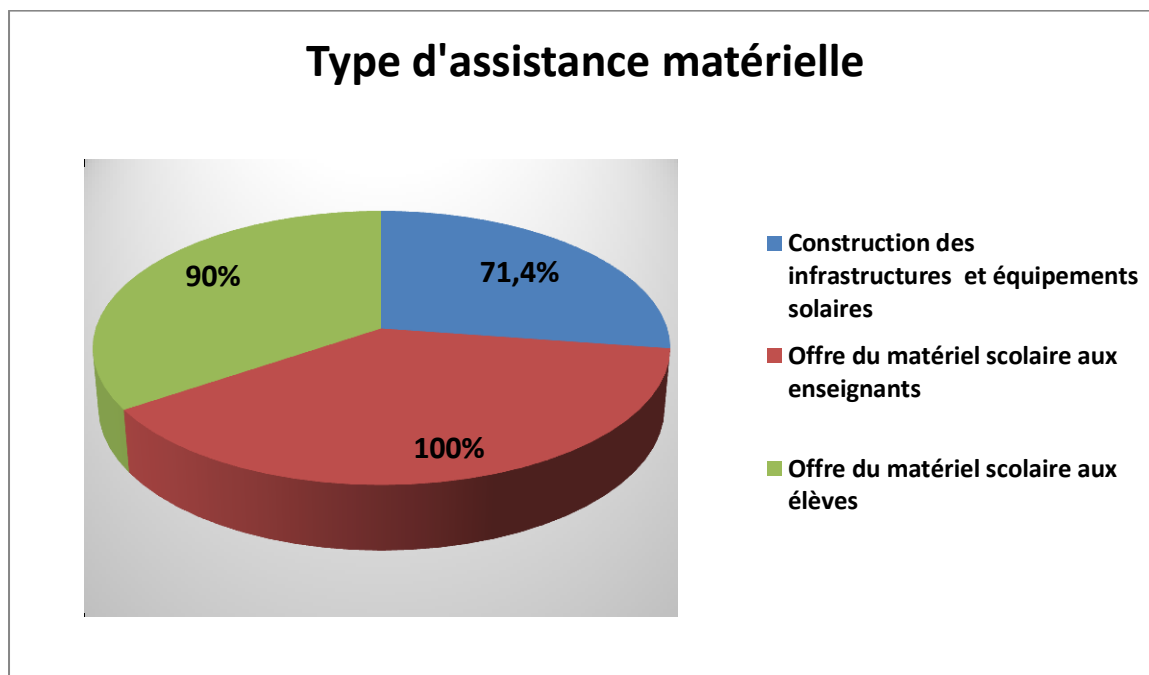
Assistance matérielle	Effectifs	Pourcentage (%)
Oui	70	77.77
Non	20	22.23
Total	90	100%



Il ressort de ce tableau que sur 90 participants, 70 avec pourcentage de 77,77 ont répondu oui à l'assistance matérielle de l'ONG ACRA apportées dans 5 dernières années et par contre 20 participants avec un pourcentage de 22, 23 ont répondu non.

Tableau N°10 : Répartition des enseignants selon les différentes assistances matérielles reçues de l'ONG ACRA.

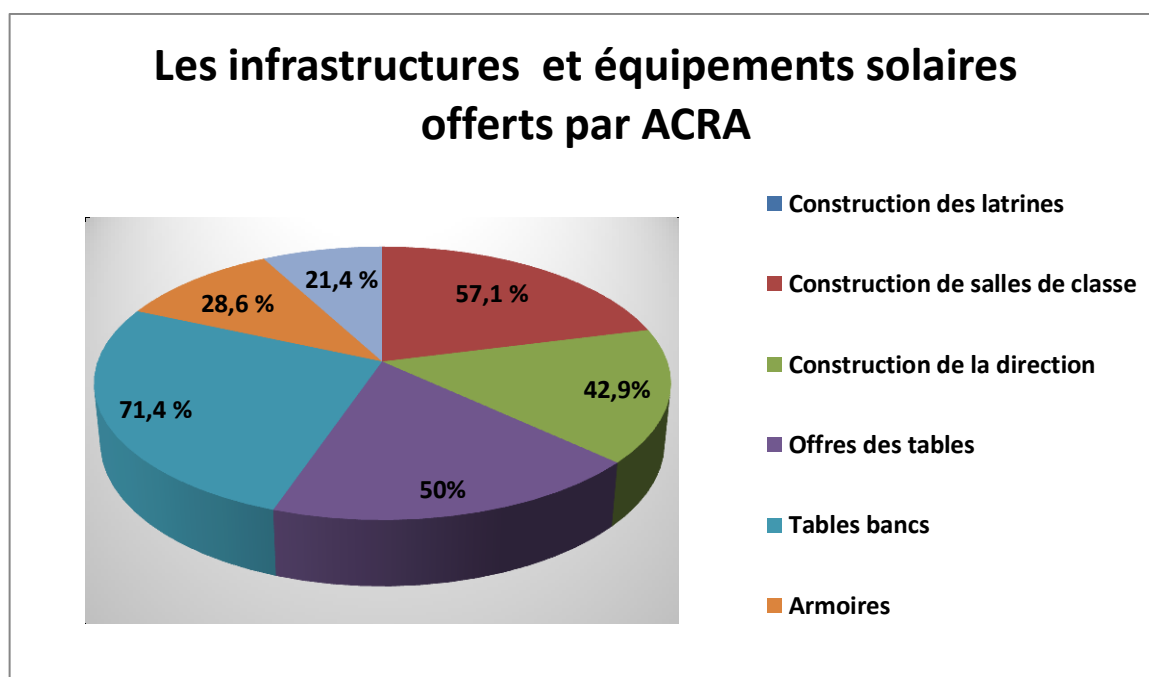
Assistance matérielle	Effectifs	Pourcentage (%)
Construction des infrastructures et équipements solaires	50	71.4
Offre du matériel scolaire aux enseignants	70	100
Offre du matériel scolaire aux élèves	63	90



Il ressort de ce tableau que tous les enseignants qui affirment bénéficier de l'assistance matérielle de l'ONG ACRA affirment avoir reçu du matériel scolaire. 50 d'entre eux soit 71.1% affirment avoir bénéficié des infrastructures et équipements solaires. Une proportion non négligeable soit 50% affirme que leurs élèves ont bénéficié du matériel scolaire de l'ONG ACRA.

Tableau N°11 : Répartition des enseignants selon les infrastructures et équipements solaires offert par l'ONG ACRA.

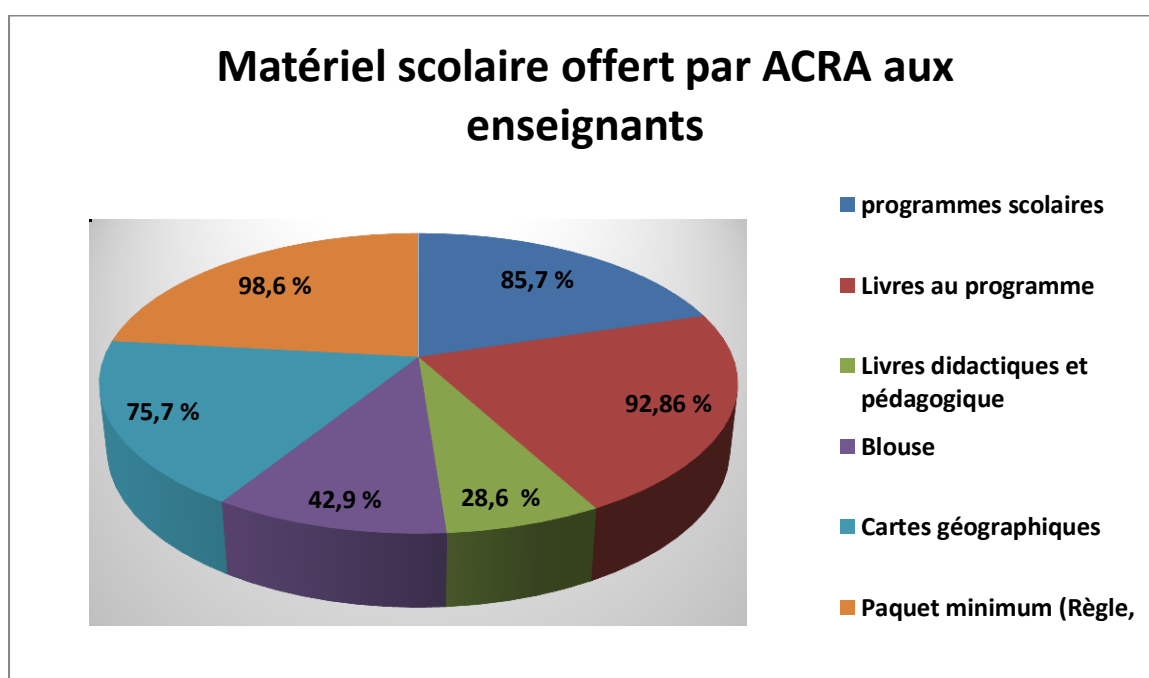
Les infrastructures et équipements solaires	Effectifs	Pourcentage (%)
Construction des latrines	35	50
Construction de salles de classe	40	57.1
Construction de la direction	30	42.9
Offres des tables	35	50
Tables bancs	50	71.4
Armoires	20	28.6
Construction du mât de drapeau	15	21.4



La lecture panoramique de ce tableau axé sur les infrastructures et équipements scolaires offert par ACRA montre que 50 participants avec un pourcentage 71,4 %, 40 avec un pourcentage de 57, 1%, 35 avec un pourcentage 50%, 35 avec un pourcentage de 50% , 30 avec un pourcentage de 42, 9 %, 20 avec un pourcentage de 28,% et 15 avec un pourcentage de 21,4% ont répondu qu'il existe des tables bancs, construction de salles de classe, construction des latrines, offres des tables, construction de la direction, armoires et la construction du mat de drapeau.

Tableau N°12 : Répartition des enseignants selon le matériel scolaire qui leurs sont offert par ACRA.

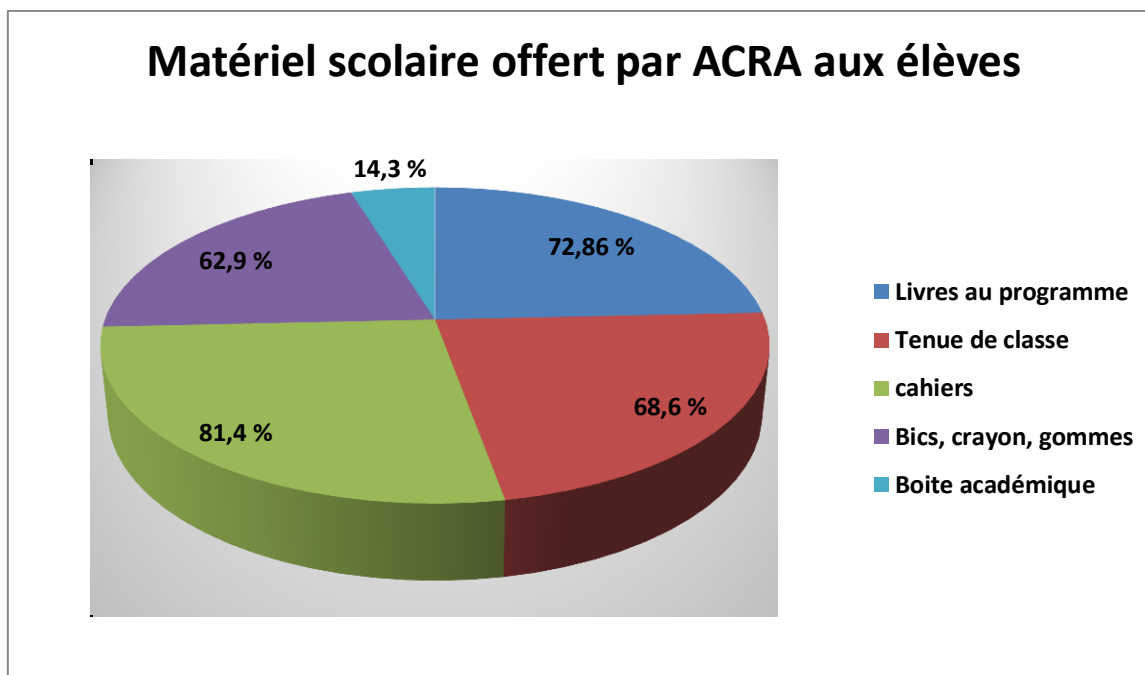
Assistance matérielle	Effectifs	Pourcentage (%)
programmes scolaires	60	85.7
Livres au programme	65	92.86
Livres didactiques et pédagogique	20	28.6
Blouse	30	42.9
Cartes géographiques	53	75.7
Paquet minimum (Règle, stylo,, rapporteur, triangle craie)	69	98.6



Il ressort dans ce tableau que les participants aux enquêtes affirment les programmes scolaires, 60, 85%, les livres au programmes ; 65, 92,86% ; les livres didactiques et pédagogiques, 20 28,6 %, blouse 30, 42,9%, cartes géographiques 53, 75,7%, paquet minimum (règles, stylo, rapporteur, triangle et la craie 69, 98,6% existent effectivement au sein de leurs établissements.

Tableau N°13 : Répartition des enseignants selon le matériel scolaires qui sont offert par ACRA à leurs élèves.

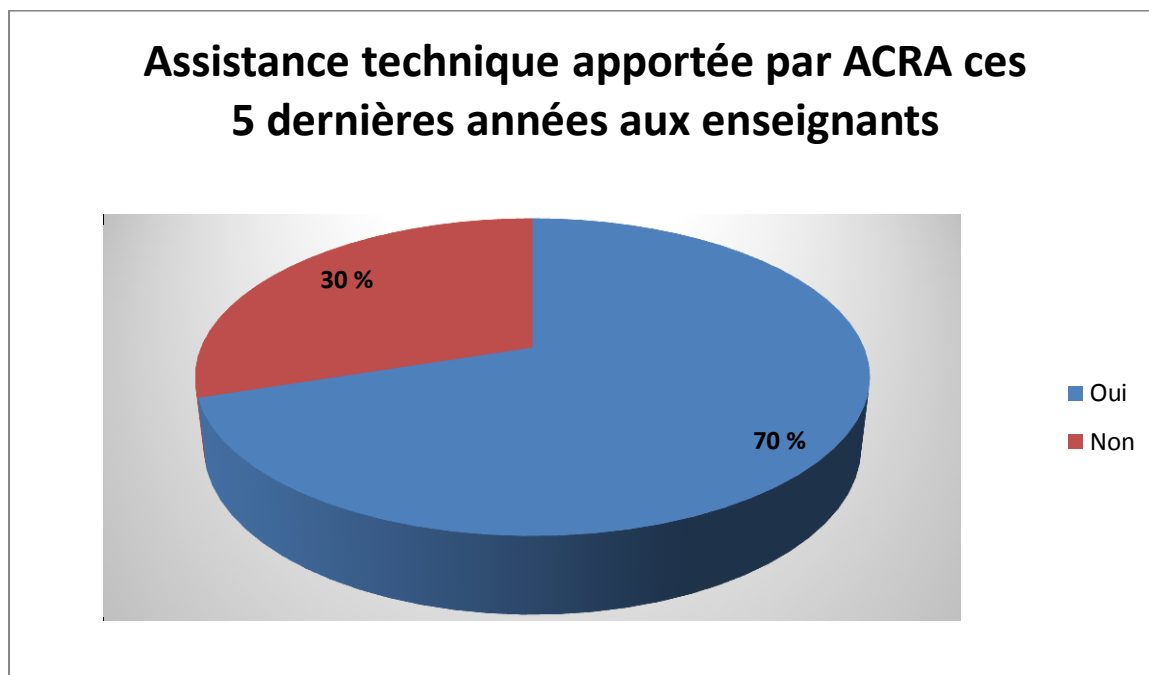
Assistance matérielle	Effectifs	Pourcentage (%)
Livres au programme	51	72.86
Tenue de classe	48	68.6
cahiers	57	81.4
Bics, crayon, gommés	44	62.9
Boite académique	10	14.3



Il ressort dans ce tableau que les cahiers, 57, 81, 4% ; les livres au programme, 51, le les 72, 86%, la tenue de classe, 48, 68,6%, les bics, crayons, gommés, 44 ; 62 ; 9% et 10,14, 3% ont été donnés par l'ONG ACRA selon les enseignant participés aux enquêtes.

Tableau N°14 : Répartition des enseignants selon l'assistance technique apportée par ACRA ces 5 dernières années.

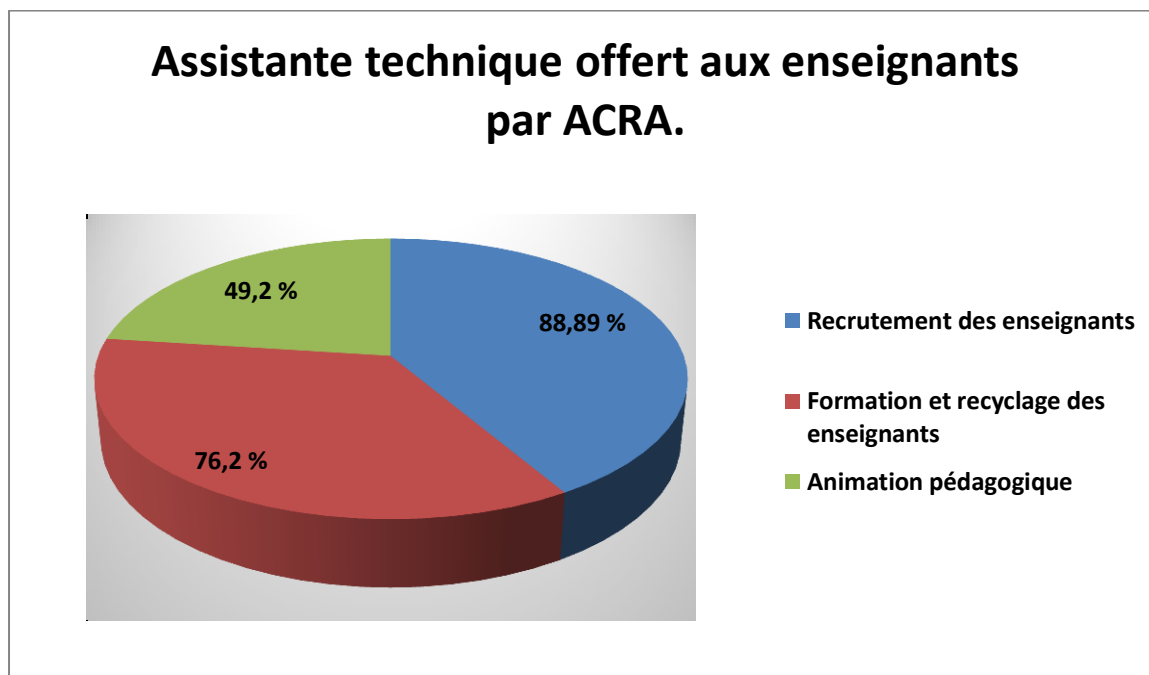
Assistance technique	Effectifs	Pourcentage (%)
Oui	63	70
Non	27	30
Total	90	100



Dans ce tableau, 63, 70 % ont répondu oui et par contre 27,30% ont répondu non à l'assistance technique apportée par l'ONG ACRA ces 5 dernières années avec 90 participants.

Tableau N°15 : Répartition des enseignants selon les différentes assistances techniques reçues d'ACRA.

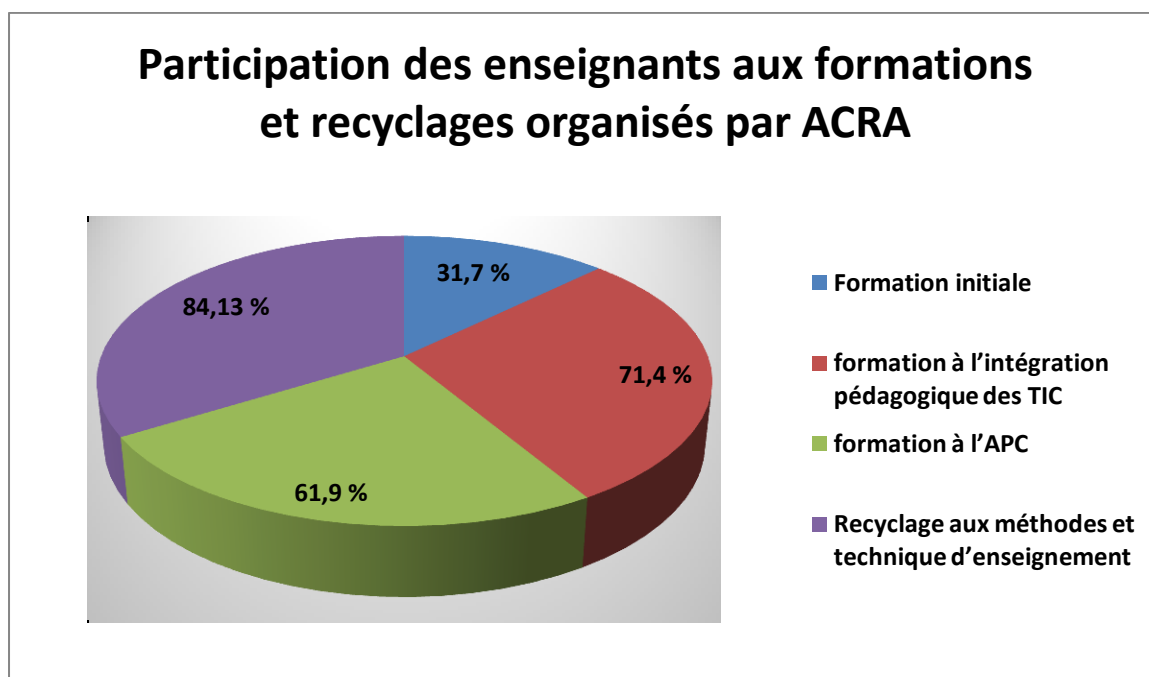
Assistance matérielle	Effectifs	Pourcentage (%)
Recrutement des enseignants	56	88.89
Formation et recyclage des enseignants	48	76.2
Animation pédagogique	31	49.2



L'assistance technique de ce tableau montre que le recrutement des enseignants avec 56, 88, 89% participants, les formations et recyclage des enseignants avec 48, 76,5 participants et l'animation pédagogique avec 31, 49 % ont confirmés l'action de l'ONG ACRA dans cette localité.

Tableau N°16 : Répartition des enseignants selon les formations et les recyclages organisés par ACRA qu'ils ont participé.

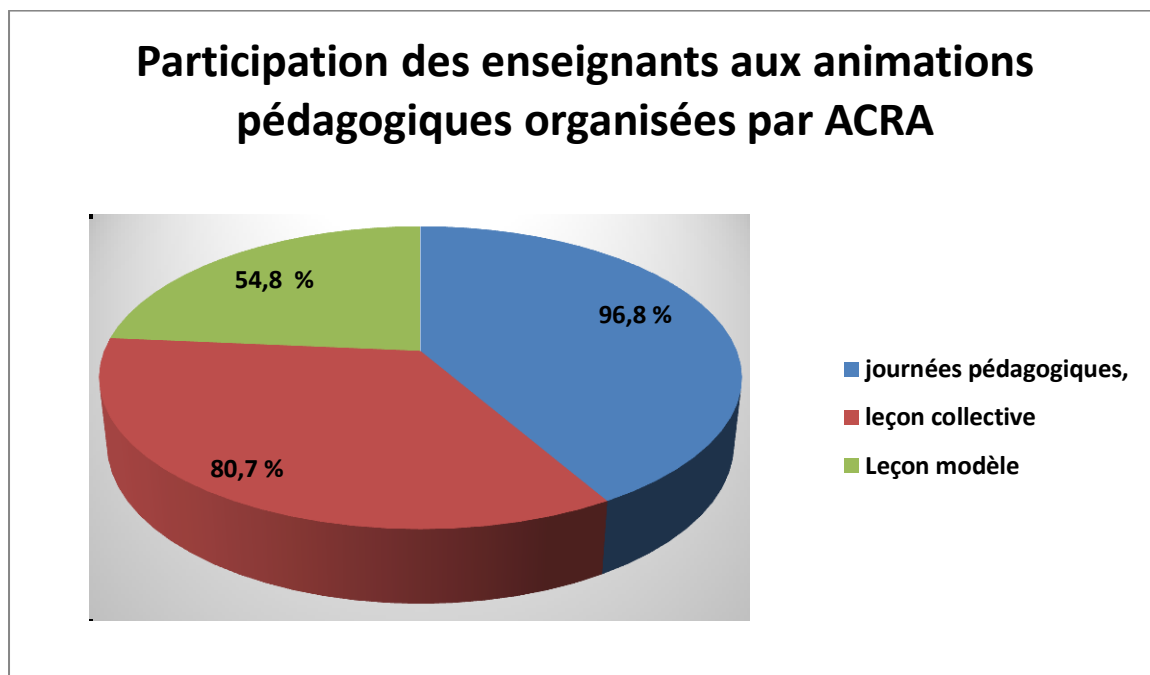
Assistance matérielle	Effectifs	Pourcentage (%)
Formation initiale	20	31.7
formation à l'intégration pédagogique des TIC	45	71.4
formation à l'APC	39	61.9
Recyclage aux méthodes et technique d'enseignement	53	84.13
Formation à l'usage du matériel scolaire	48	76.2



Sur les 48 enseignants qui avouent avoir participé aux formations et recyclages organisés par l'ONG ACRA dans cette localité.

Tableau N°17 : Répartition des enseignants selon les animations pédagogiques organisées par ACRA qu'ils ont participé.

Animation pédagogique	Effectifs	Pourcentage (%)
Journées pédagogiques,	30	96.8
Leçon collective	25	80.7
Leçon modèle	17	54.8

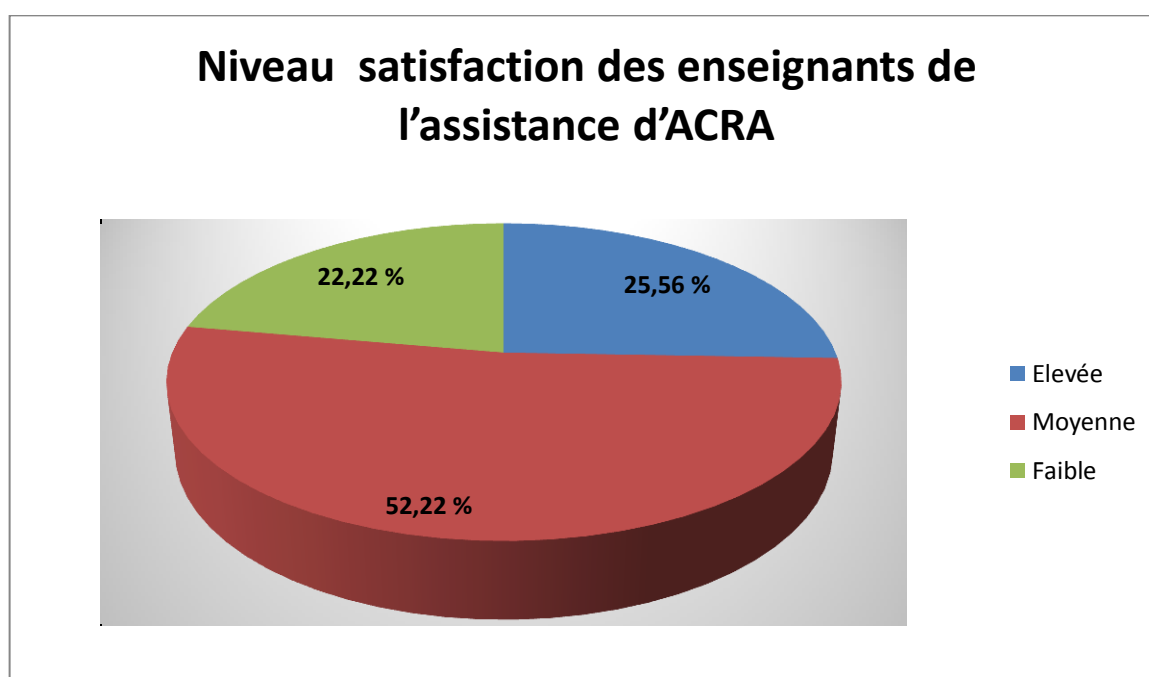


Des 31 enseignants qui avouent avoir participé aux animations pédagogiques organisées par l'ONG ACRA dans cette localité.

Tableau N°18 : Répartition des enseignants selon le niveau de satisfaction de l'assistance d'ACRA.

Satisfaction	Effectifs	Pourcentage (%)
Elevée	23	25.56
Moyenne	47	52.22
Faible	20	22.22
Total	90	100

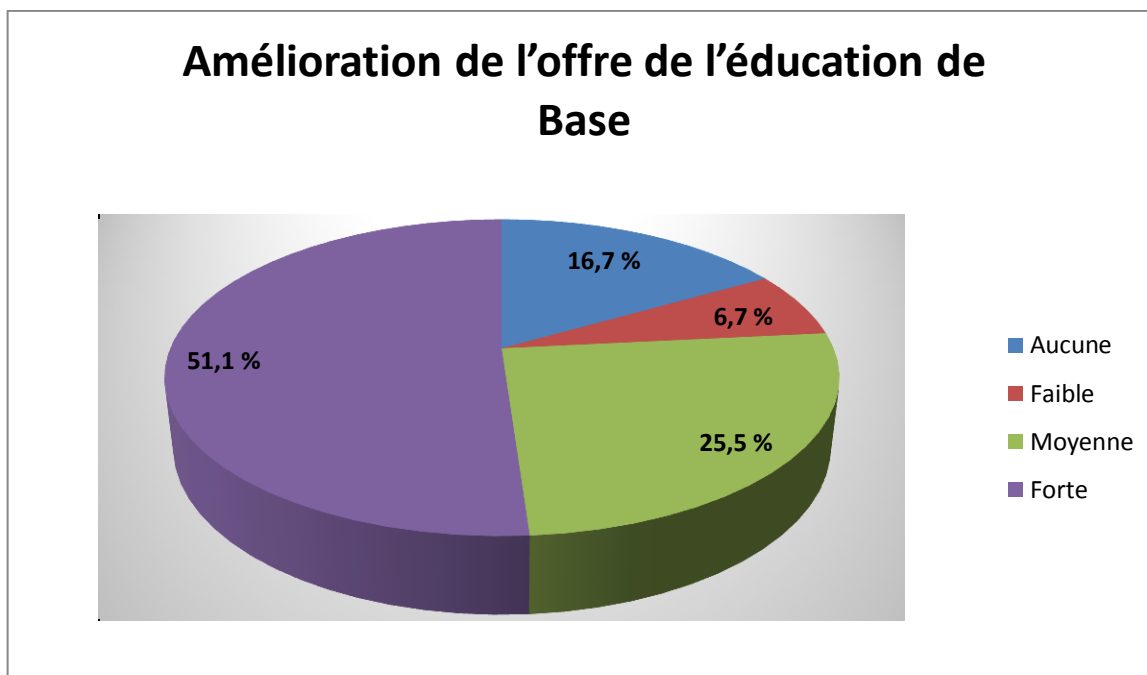
Dans ce tableau, nous avons les participants aux enquêtes qui sont satisfait à l'assistance de l'ONG ACRA dans cette localité avec 47, 52,22% moyenne, 23, 25,56% élevé et enfin 20, 22,22%.



Ces résultats permettent de constater que dans ce tableau, nous avons les participants aux enquêtes qui sont satisfait à l'assistance de l'ONG ACRA dans cette localité avec 47, 52,22% moyenne, 23, 25,56% élevé et enfin 20, 22,22%.

Tableau N°19 : Répartition des enseignants selon l'amélioration ou pas de l'offre de l'éducation de Base depuis 5 ans dans leur établissement.

Amélioration de l'éducation	Effectifs	Pourcentage (%)
Aucune	15	16.7
Faible	6	6.7
Moyenne	23	25.5
Forte	46	51.1
Total	90	100



Il ressort dans ce tableau que 90 participants, 46, 51,1% ont confirmé l'amélioration de l'ONG ACRA dans leur établissement.

Tableau N°20 : Répartition des enseignants qui estiment qu'il n'y a aucune amélioration de l'offre de l'éducation de Base depuis 5 ans dans leur établissement selon les raisons évoquées.

Raison	Effectifs	Pourcentage (%)
Effectif pléthorique	6	40
Pas de fournitures scolaires chez les enfants	15	100
Salaire très réduit	5	33.33
La précarité des salles de classe	4	26.6

Il ressort dans ce tableau, les enseignants qui estiment qu'il n'y a aucune amélioration de l'offre éducative de base depuis 5 ans dans leur établissement selon les raisons évoquées : effectif pléthorique avec 6, 40% , pas de fournitures scolaires chez les enfants avec 15, 100%, salaire réduit avec 5, 33, 33% et la précarité des salles de classe avec 4, 26,6%.

Tableau N°21 : Répartition des enseignants qui estiment qu'il y a une amélioration faible de l'offre de l'éducation de Base depuis 5 ans dans leur établissement selon les raisons évoquées.

Raison	Effectifs	Pourcentage (%)
Effectif pléthorique	6	100
Pas de fournitures scolaires chez les enfants	1	16.6
Salaire très réduit	5	83.33
La précarité des salles de classe	1	16.33
Quelques offres des livres	4	66.66
Quelques nouvelles salles de classe	2	33.33
Absentéisme saisonnier des élèves	4	66.66

Dans ce tableau, il ressort que la répartition des enseignants qui estiment qu'il y a une faible amélioration de l'offre éducative de base dans leur établissement dû à un effectif pléthorique des élèves.

Tableau N°22 : Répartition des enseignants qui estiment qu'il y a une amélioration moyenne de l'offre de l'éducation de Base depuis 5 ans dans leur établissement selon les raisons évoquées.

Raison	Effectifs	Pourcentage (%)
Effectif pléthorique	16	69.6
fournitures scolaires insuffisant chez les enfants	21	91
Offre des livres par ACRA	13	56.5
Quelques nouvelles salles de classe ont été bâties	22	95.6
Offre du paquet minimum et équipement par la mairie	9	39.13
Absentéisme saisonnier des élèves	8	34.7
Pas de primes de travail	5	21.7

Dans ce tableau, les enseignants estiment qu'il y a une amélioration moyenne de l'offre éducative de base depuis 5 ans dans leur établissement selon les raisons évoquées. Les nouvelles salles de classe bâties le paquet minimum et équipement par la mairie.

Tableau N°23 : Répartition des enseignants qui estiment qu'il y a une amélioration élevée de l'offre de l'éducation de Base depuis 5 ans dans leur établissement selon les raisons évoquées.

Raison	Effectifs	Pourcentage (%)
ACRA Facilitation du processus enseignement apprentissage	31	67.39
Conditions de travail un peu favorable	22	47.8
Quelques enseignants ont été envoyés par l'Etat	11	23.9
Amélioration des résultats	17	36.95
Offre du paquet minimum et équipement par la mairie	24	52.17

Il ressort dans ce tableau, les enseignants estiment qu'il y a une amélioration élevée de l'offre éducative de base depuis 5 ans dans leur établissement selon les raisons évoquées : facilitation du processus enseignement apprentissage, condition de travail un peu favorable, quelques enseignants ont été envoyés par l'Etat, amélioration des résultats et le paquet minimum et équipement par la mairie.

Tableau N°24 : Répartition des enseignants selon les difficultés rencontrées

Raison	Effectifs	Pourcentage (%)
Le salaire payé par ACRA est faible	30	33,33%
Absentéisme des élèves	60	66,66%
Les élèves n'ont pas de fournitures scolaires	47	52,22%
Manque de salle de classe		
Les élèves utilisent mal les dons (cahier, livres, tenues...)	31	34,44%
Les parents envoient difficilement les filles à l'école	29	32,22%
Manque de matériel scolaire	58	64,44%
Problème d'équipement des salles	40	44,44%
L'Etat n'envoie pas beaucoup d'enseignant	36	40%
Beaucoup d'enseignants ne sont pas formés	27	30%
ACRA aide certaines écoles au détriment d'autres	43	47,77%
Manque de motivation de certains enseignants	25	27,77%

Il ressort dans ce tableau, les enseignants qu'ont rencontré des difficultés sur le terrain avec les raisons évoquées : le salaire payé par l'ONG est faible, l'absentéisme des élèves, les élèves n'ont pas de fournitures scolaires et le manque des salles de classe.

4.2. STATISTIQUE INFÉRENTIELLE

Cette partie de notre travail nous permettra de faire des analyses qui vont nous aider à trouver une réponse à notre question de recherche. Plus précisément, cette analyse inférentielle nous permettra de tester les hypothèses de recherche. L'hypothèse générale qui sous-tend la présente étude est la suivante : assistance de l'ONG ACRA et l'amélioration de l'offre éducative de base dans la région du Logone Orientale au Tchad. Etant donné que cette hypothèse a été opérationnalisée en deux autres dites secondaires vu la difficulté de la vérifier directement, c'est la vérification de celles-ci qui permettra de statuer sur l'hypothèse générale.

4.2.1 Vérification de l'hypothèse de recherche 1 (HR1)

Rappel de l'hypothèse de recherche

HS1 : L'assistance matérielle de l'ONG ACRA améliore l'offre éducative de base dans la région du Logone Orientale au Tchad

1^{ère} étape : Formulation de l'hypothèse statistique H_0 et de sa contre hypothèse

H_a

H_0 : il n'y a pas de différence significative entre l'assistance matérielle ou pas de l'ONG ACRA et l'amélioration de l'offre éducative de base dans la région du Logone

Orientale au Tchad. En d'autres termes, l'assistance matérielle de l'ONG ACRA n'améliore pas l'offre éducative de base dans la région du Logone Orientale au Tchad.

Ha : il y-a une différence significative d'amélioration de l'offre éducative de base dans la région du Logone Orientale au Tchad selon que l'ONG ACRA assiste matériellement ou pas les écoles.

2^{ème} étape : Vérification des conditions d'application du test

- Il permet de comparer deux ou plusieurs groupes caractérisés par une répartition de leurs effectifs respectifs.
- La VI (pratique de l'évaluation diagnostique) et la VD (processus enseignement-apprentissage) sont qualitatives
- Les données doivent être indépendantes d'une colonne à l'autre ou d'une rangée à l'autre. 20% ou plus des fréquences attendues sont supérieur à 5

Tableau N°25 : Tableau de contingence de HR1

Amélioration de l'offre	Aucune	Faible	Moyenne	Forte	TOTAL
Assistance matérielle					
Oui	1	1	16	44	70
Non	14	5	7	2	20
Total	15	6	23	46	

3^{ème} étape : Définition du seuil de signification

Le seuil de signification qui est la marge d'erreur est $\alpha=0.05$ dont nous avons 5% de chance de nous tromper et 95% de chance de ne pas nous tromper

4^{ème} étape : Détermination du nombre de degré de liberté (nddl)

$nddl = (\text{Nombre de colonnes} - 1) (\text{Nombre de lignes} - 1)$

$= (4-1)(2-1)$

$= 3 \times 1$

$= 3$

5^{ème} étape : Calcul de la valeur du test χ^2 cal

Tableau N°26 : récapitulatif du calcul du khi-carré pour HR1

Amélioration Assistance matérielle	Aucune			Faible			Moyenne			Forte			TOTAL
	Fo	Fe	χ^2	Fo	Fe	χ^2	Fo	Fe	χ^2	Fo	Fe	χ^2	
Oui	1	10.9	8.95	1	4.66	2.9	16	17.8	0.2	44	35.78	1.9	70
Non	14	3.33	34.2	5	1.33	10.1	7	5.1	0.7	2	10.22	6.61	20
Total	15		43.15	6		13	23		0.9	46		8.51	90

$$Fe = TL \times TC / TG$$

$$\chi^2 = \frac{(Fo - Fe)^2}{Fe}$$

$$\chi^2 \text{Cal} = 43.1 + 13 + 0.9 + 8.51 = 65.51$$

$$\chi^2 \text{Cal} = 65.51$$

6^{ème} étape : Détermination de la valeur critique χ^2 lu

Pour $\alpha=0.05$ avec $nddl=3$, χ^2 lu sur la table est 7.82

$$\chi^2 \text{lu} = 7.82$$

7^{ème} étape : Comparaison et prise de décision

$$\chi^2 \text{Cal} (65.51) > \chi^2 \text{lu} (7.82).$$

Ho rejetée et Ha acceptée donc il y-a une différence significative d'amélioration de l'offre éducative de base dans la région du Logone Orientale au Tchad selon que l'ONG ACRA assiste matériellement ou pas les écoles. Notre hypothèse de recherche 1 (HR1) est validée et on peut conclure que l'assistance matérielle de l'ONG ACRA améliore l'offre éducative de base dans la région du Logone Orientale au Tchad

4.2.2 Vérification de l'hypothèse de recherche 1 (HR1)

Rappel de l'hypothèse de recherche

HR1 : L'assistance matérielle de l'ONG ACRA améliore l'offre éducative de base dans la région du Logone Orientale au Tchad

1^{ère} étape : Formulation de l'hypothèse statistique Ho et de sa contre hypothèse

Ha

Ho : il n'y a pas de différence significative entre l'assistance technique ou pas de l'ONG ACRA et l'amélioration de l'offre éducative de base dans la région du Logone Orientale au Tchad. En d'autres termes, l'assistance technique de l'ONG ACRA n'améliore pas l'offre éducative de base dans la région du Logone Orientale au Tchad.

Ha : il y-a une différence significative d'amélioration de l'offre éducative de base dans la région du Logone Orientale au Tchad selon que l'ONG ACRA assiste techniquement ou pas les écoles.

2^{ème} étape : Vérification des conditions d'application du test

– Il permet de comparer deux ou plusieurs groupes caractérisés par une répartition de leurs effectifs respectifs.

– La VI (pratique de l'évaluation diagnostique) et la VD (processus enseignement-apprentissage) sont qualitatives

– Les données doivent être indépendantes d'une colonne à l'autre ou d'une rangée à l'autre. 20% ou plus des fréquences attendues sont supérieur à 5

Tableau N°27 : Tableau de contingence de HR1

Amélioration de l'offre Assistance technique	Aucune	Faible	Moyenne	Forte	TOTAL
Oui	5	2	18	37	63
Non	10	4	5	9	27
Total	15	6	23	46	90

3^{ème} étape : Définition du seuil de signification

Le seuil de signification qui est la marge d'erreur est $\alpha=0.05$ dont nous avons 5% de chance de nous tromper et 95% de chance de ne pas nous tromper

4^{ème} étape : Détermination du nombre de degré de liberté (nddl)

nddl= (Nombre de colonnes – 1) (Nombre de lignes – 1)

$$= (4-1) (2-1)$$

$$= 3 \times 1$$

$$= 3$$

5^{ème} étape : Calcul de la valeur du test χ^2 cal

Tableau N°38 : Récapitulatif du calcul du khi-carré pour HR2

Amélioration Assistance technique	Aucune			Faible			Moyenne			Forte			T O T A L
	Fo	Fe	χ^2	F o	Fe	χ^2	Fo	Fe	χ^2	Fo	Fe	χ^2	
Oui	5	10.5	2.9	2	4.2	1.2	18	16. 1	0.2	37	32.2	0.7	63
Non	10	4.5	6.7	4	1.8	2.7	5	6.9	0.5	9	13.8	1.7	27
Total	15	15	9.6	6	6	3.9	23	23	0.7	46	46	2.4	90

$$Fe = TL \times TC / TG$$

$$\chi^2 = \frac{(Fo - fe)^2}{fe}$$

$$\chi^2 \text{Cal} = 9.6 + 3.9 + 0.7 + 2.4 = 16.6$$

6^{ème} étape : Détermination de la valeur critique χ^2 lu

Pour $\alpha=0.05$ avec $nddl=3$, χ^2 lu sur la table est 7.82

$$\chi^2 \text{lu} = 7.82$$

7^{ème} étape : Comparaison et prise de décision

$$\chi^2 \text{Cal} (16.6) > \chi^2 \text{lu} (7.8).$$

Ho rejetée et Ha acceptée donc il y-a une différence significative d'amélioration de l'offre éducative de base dans la région du Logone Orientale au Tchad selon que l'ONG ACRA assiste techniquement ou pas les écoles. Notre hypothèse de recherche 1 (HR1) est validée et on peut conclure que l'assistance technique de l'ONG ACRA améliore l'offre éducative de base dans la région du Logone Orientale au Tchad.

CHAPITRE 5 : INTERPRETATION DES RESULTATS ET IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES

Dans le chapitre précédent, nous avons présenté et avons analysé les données .Il est question dans le présent chapitre d'interpréter les résultats ; c'est-à-dire d'élargir le cadre des commentaires. L'interprétation des résultats vise à les commenter à la lumière des théories et des résultats d'autres recherches à la suite de ceci, nous mettrons en relief l'implication de ce travail dans l'éducation et la pédagogie enfin nous ouvrirons des perspectives aux futurs chercheurs : voilà les trois articulations de ce dernier chapitre.

5.1. INTERPRETATION DES RESULTATS

Nous ferons une interprétation selon les hypothèses et une interprétation générale des résultats

5.1.2 L'assistance matérielle de l'ONG ACCRA à l'accroissement de l'offre de l'éducation de base

Les enquêtes faite sur la réalité de la contribution de l'ACRA à l'éducation de base et telle qu'elle est vécue sur le terrain par les enseignants, on peut dire qu'ACRA est une ONG humanitaire qui vole au secours de l'éducation au Tchad notamment dans le Logone oriental. Son assistance n'est plus à discuter. Nos résultats le démontrent en suffisance. En effet les activités d'ACRA dans l'éducation touche l'aspect matériel dont la construction des infrastructures (salles de classe, direction latrine), l'équipement (banc, armoire et c.), le matériel didactique, le paquet minimum pour les enseignant et les fournitures scolaires pour les élèves. L'hypothèse formulée sur l'influence de cette assistance sur l'amélioration de l'offre est validée ($\chi^2_{Cal} (65.51) > \chi^2_{lu} (7.82)$). Cela signifie que l'assistance matérielle de l'ONG ACRA améliore l'offre de l'éducation de base dans le Logone oriental.

La COFEMEN (2012) estime qu'une amélioration de la qualité de l'éducation passe par la disponibilité du matériel scolaire, l'adéquation des locaux. Les enseignants enquêtés avouent que le matériel scolaire, les équipements leur a permis d'améliorer leur condition de travail, Facilitation du processus enseignement apprentissage (67.39%), conditions de travail un peu favorable (47.8%), amélioration des résultats (36.95%). L'apport matériel de l'ONG

ACRA à l'offre de l'éducation est très considérable. Cette ONG va plus loin offrant aussi une assistance technique.

5.1.3 L'assistance technique de l'ONG ACCRA à l'accroissement de l'offre de l'éducation de base

Nos résultats révèlent aussi qu'ACRA accorde aussi un point d'honneur à la technicité du personnel enseignant. Dans le Logone oriental, 63 enseignants sur les 90 enquêtés soit 70 % bénéficient de l'assistance technique d'ACRA. Cette assistance technique peut prendre plusieurs formes : le recrutement des enseignants, la formation initiale accélérée des enseignants recrutés mais non formés, l'organisation l'animation pédagogiques (leçon modèles, journées pédagogiques) la formation continue des enseignants. Celle-ci peut prendre plusieurs formes soit le recyclage soit des sessions de formation pour le développement des compétences professionnelles à l'exemple de l'intégration pédagogique des TIC, l'APC et c.... Nos résultats mettent montrent que l'assistance technique de l'ONG ACRA améliore l'offre de l'éducation de base (HR2 validée : $\chi^2_{\text{Cal}}(16.6) > \chi^2_{\text{lu}}(7.8)$). Le gouvernement tchadien accorde un point d'honneur à la formation des enseignants. Il forme annuellement environ 3 000 enseignants dans les écoles normales d'instituteurs dont la finalité est de les intégrer dans la fonction publique mais ce nombre reste insuffisant. A ce jour, les maîtres communautaires représentent près de 68,4 % des enseignants en poste dans le pays en 2010-2011. L'appui du Gouvernement, via l'Agence pour la Promotion des Initiatives Communautaires en matière d'Éducation (APICED), vient compléter les efforts des parents pour rémunérer les enseignants communautaires et contribue à subventionner près de 50 % des maîtres communautaires toutes catégories confondues. L'apport de l'ONG ACRA permet de soutenir l'Etat dans cette mission de formation et de recrutement des enseignants.

5.1.3 Accroissement de l'offre éducative de base au Tchad

En croire les enquêtés, cette assistance tant matérielle que technique à permis d'améliorer la qualité de l'éducation comme le recommandait d'ailleurs l'objectif 6 de la conférence de Dakar (2000) et l'objectif 4 de l'EDD (ONU, 2015) axés conjointement sur l'amélioration de la qualité de l'éducation pour tous pour des *résultats d'apprentissage efficaces*. En réalité, plus les moyens sont élevés, plus le système éducatif est de qualité. Ces moyens favorisent, certes, l'obtention des résultats escomptés. L'assistance d'ACRA à permis de :

- avoir les matériels pédagogiques
- infrastructures qui doivent être suffisantes, variées et adaptées
- Les infrastructures nombreuses permettent d'éviter le double flux qui réduit le temps scolaire des enfants. Les écoles sont ainsi à plein temps.

Les facteurs ci-dessus évoqués sont certains déterminants de la qualité de l'éducation. En dehors de ceux-ci, il y en a d'autres que l'ONG ACRA ne favorise malheureusement pas à savoir : les curriculums qui doivent définir des contenus pertinents par rapport au contexte socioculturel du pays et préparer les élèves à s'intégrer socialement et économiquement dans le pays, un enseignement bilingue. Nous avons aussi le suivi des résultats au niveau des établissements et des circonscriptions et l'incitation à améliorer les faiblesses observées dans certaines classes constituent enfin un puissant facteur d'amélioration de la qualité. De part ses objectifs d'éducation, ses secteurs d'activités principalement sociaux, son rayonnement environnemental (alphabétisation et sensibilisation des populations), la nature quantitative de ses interventions, l'importance de l'action de l'ACRA est démontrée.

Les écoles soutenues par ACRA sont en outre destinées à accompagner l'Etat dans la scolarisation des enfants en donnant la possibilité aux parents de scolariser leurs enfants à moindre coût. Ces ambitions affichées se traduisent par des faits perceptibles à plusieurs niveaux. Les écoles sont ouvertes à toutes les populations sans distinction et leur nombre va en croissant, les conditions d'accès incluant les frais de scolarité sont accessibles au plus grand nombre. Les tendances indiquent même qu'avec une bonne réforme dans l'affectation des ressources, l'ONG pourrait se passer des frais de scolarité; les résultats scolaires sont appréciables et les écoles rivalisent même quelques fois avec les meilleures écoles publiques, ce qui suscite une satisfaction des parents. Aussi bien dans les centres, que dans la structuration même de l'ONG, la multiplicité des services et la diversité des missions témoignent de la complexité de l'ACRA. D'où la nécessité pour elle de s'approprier les principes de gestion de l'approche systémique qui magnifient l'intercommunication, l'interaction et l'interdépendance qui ne sont pas suffisamment perceptibles dans les rapports de ses responsables avec les acteurs de terrain.

La contribution de l'ACRA donne satisfaction aux acteurs sur plusieurs plans. En effet ACRA à travers l'importance de ses investissements est une expérience unique dans Logone oriental au Tchad. Son apport à l'offre éducative nationale est substantiel et participe de la diversification des sources éducatives. Aussi. Les autorités perçoivent cette initiative positivement car elle réduit les limites de l'éducation publique en matière d'éducation pour tous. L'appui d'ACRA participe à redorer l'image de l'enseignement communautaire

qui jusque-là éprouve des difficultés à allier la quantité des structures à la qualité de leurs produits. Les autorités semblent avoir compris l'importance de l'enjeu et veulent que les écoles de l'ACRA servent d'exemples.

L'éducation est un « *no man land* ». C'est un secteur ouvert qui n'est pas seulement l'affaire de l'Etat les partenaires privés en assure aussi l'offre. Les ONG sont membre de la communauté éducative (loi d'orientation.....). La mobilisation de tous les membres de la communauté éducative permet d'améliorer l'offre de l'éducation. Dans la même perspective d'appui matériel et technique des ONG au Tchad en éducation, la United nation Office for the coordination and Humanitarian Affaires (OCHA-Tchad, 2011). Grâce aux ressources obtenu dès l'Appel de Fonds Consolidé (CAP) en 2010 et 2011, l'UNICEF a commandé 1050 tables bancs de trois places, 1500 nattes en plastique de trois plis, 200 tableaux noirs, 200 étagères, 200 tables bureaux et 150 chaises pour les enseignants, un lot important des fournitures scolaires et du matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, générateurs de 2,5kva) ainsi que 9 motos pour les délégations de l'éducation nationale du Ouaddaï, Sila, WadiFira et de l'Ennedi. La remise de ces matériels, mobiliers et fournitures est en cours. Le partenaire ACRA avait lancé à Maro, Haraze et Goré, une campagne de masse pour la scolarisation de la jeune fille en prélude à la rentrée scolaire 2011-2012. Le thème de cette année était « Aller à l'école est un droit ». L'OCHA-Tchad (2011) rapporte aussi que les enseignants des camps d'Iridimi et Touloum (Iriba) ont reçu leur certificat/diplôme après la formation organisée par le partenaire JesuitRefugee Services (JRS). C'est le résultat de la mise en œuvre du projet d'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'environnement d'apprentissage dans les camps de réfugiés.

La présente recherche étudie l'amélioration de l'offre de l'éducation sous l'influence de l'assistance matérielle(programme scolaire, matériel scolaire pour enseignants et élèves) et l'assistance technique (recrutement, formation initiale et continue)s'inscrit de façon partielle dans les facteurs essentiels de la qualité de l'éducation de la synergie de l'OIF, du gouvernement Burundais et de la CONFEMEN (2008). En effet, dans un document synthétique de réunions et débats ces dernier ont mis en relief les facteurs suivants : la réduction du taux de redoublement et d'abandon scolaire, la qualification des enseignants la suffisance du manuel scolaire et du matériel didactiques, la réforme des curricula, le partenariat dynamique et de qualité, la révision des filières et des programmes de formation professionnelle. D'où leur slogan « *éducation pour tous, tous pour l'éducation* »

5.2. IMPLICATIONS PEDAGOGIQUE

Au regard des approches théoriques mobilisées et des résultats de notre recherche, nous pouvons faire des suggestions suivantes au gouvernement Tchadien, aux administrateurs de l'éducation, aux ONG, aux enseignants, aux parents d'élèves et aux élèves. Le but de ces suggestions étant d'améliorer l'offre de l'éducation dans le Logone oriental en particulier et au Tchad et en Afrique en général.

5.2.1 Aux Autorités politiques et les Spécialistes de l'éducation

➤ Au gouvernement Tchadien

Nous suggérons de diversifier les partenaires de l'éducation au Tchad car même si l'Etat est le garant de l'éducation au Tchad, Il doit mobiliser toutes les forces vives communautaires, tous les autres membres de la communauté éducative que sont les Mairies, les ONG, les parents d'élèves, les enseignants, les élèves. Car la présente étude nous a permis de savoir que dans le Logone oriental, les groupes communautaires, les parents d'élèves, les mairies, l'Etat et les ONG comme ACRA contribuent en synergie pour améliorer l'offre de l'éducation. Des partenariats pourraient ainsi être signé entre le gouvernement et les ONG à cet effet

Nous suggérons à l'Etat d'orienter une grande partie des investissements de responsabilités sociale des entreprises exploitant du pétrole et les autres ressources naturelles du Logone oriental dans l'éducation car un enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne et un homme qu'on gagne est une ressource compétente qui mobilisera d'autres ressources pour le développement.

Nous suggérons au gouvernement Tchadien d'ouvrir les ENI à une grande masse pour une formation massive des instituteurs car la qualité de l'éducation est aussi tributaire de la qualité des enseignants c'est-à-dire les enseignants réellement formées.

De créer davantage les ENI dans toute l'étendue du territoire afin qu'aucune salle de classe peu importe la localité où elle se trouve au Tchad ne manque pas d'enseignant de qualité, c'est-à-dire formées dans les ENI

➤ Aux administrateurs en éducation

Aux administrateurs en éducation sont toute personne qui fait la gestion administrative, financière, des ressources humaines et matérielles de l'éducation. Il s'agit à cet effet des directeurs d'écoles, des inspecteurs d'arrondissement, des différents délégués

départementaux et régionaux puis aux chefs services du ministère en charge de l'éducation de base.

De faire une gestion rationnelle et efficace de toutes les ressources mises à leur disposition afin que toutes les localités, toutes les écoles et toutes les salles de classe en bénéficient. Par analogie, chaque salle de classe est une feuille qui doit bénéficier de la sève venant du tronc d'un arbre.

➤ **Au ONG**

A ACRA et aux autres ONG qui œuvrent dans l'éducation, nous leur suggérons d'organiser les assistantes selon un plan afin que toutes les écoles du Logone oriental en bénéficient. Cette suggestion vient du fait que certains enseignants estiment que c'est certaines écoles qui bénéficient le plus souvent de l'assistance d'ACRA et non elles

➤ **Aux enseignants**

De faire bon usage du matériel scolaire reçu, d'appliquer la pédagogie des groupes complexes notamment le travail en équipe pour gérer les grands effectifs dans leur classe

De suffisamment motiver et intéresser les élèves, leur montrer à tout temps le bien de l'école afin de lutter contre l'absentéisme et la sous scolarisation

➤ **Aux parents d'élèves**

Nous leur suggérons

– **d'envoyer tous leurs enfants à l'école. Pas seulement les garçons mais aussi les filles** car selon le FMI (2004), la scolarisation des filles a des avantages sociaux particulièrement notables : les femmes éduquées ont un niveau de revenu plus élevé et des taux de mortalité maternelle et infantile inférieurs.

5.2.2 Aux enseignants formés et enseignants non formés

- de participer autant que faire se peut aux journées pédagogiques ;
- d'actualiser sa pratique pédagogique selon l'exigence dynamique de l'éducation pour offrir autant que faire ce peu une éducation de qualité à ces élèves. Il peut suivre des formations à distance, se documenter sur les nouvelles tendances pédagogiques pour rester de véritable enseignant, car qui cesse d'apprendre doit cesser d'enseigner.

5.2.3 Perspectives théoriques et suggestions aux futurs chercheurs

Nous présentons ici les suggestions les plus pertinentes, suivies des nôtres que nous présentons autour de deux points essentiels.

5.2.4 Suggestions des participants

Afin d'améliorer les prestations et de pérenniser l'offre, notamment en ce qui concerne l'enseignement de base, les responsables de l'ONG ACRA se proposent d'initier une réflexion sur l'avenir des écoles en collaboration avec tous les acteurs disposés à les accompagner. En attendant, ils souhaitent que les donateurs continuent de financer la construction des infrastructures scolaires pour amoindrir les difficultés liées aux différents facteurs au sein des écoles. Aussi ils souhaitent que les autorités territoriales allègent les conditions d'acquisitions des terrains.

Pour participants, les suggestions se résument à l'augmentation de l'aide par multiplication des infrastructures (centres polyvalents, écoles primaires et secondaires...) la formation des enseignants et leur prise en charge lors des activités pédagogiques en circonscription, les salaires, et le financement d'activités lucratives au profit des parents d'élèves. D'autres suggestions, l'uniformisation des programmes d'enseignement arabe, l'instauration de concertations périodiques entre les acteurs de terrains et les responsables afin de susciter l'émulation et de maintenir la confiance.

5.2.6 Nos suggestions d'amélioration

A la fin des suggestions des participant et responsables, il s'avère nécessaire d'exposer ici quelques propositions personnelle que nous organisons autour de deux points essentiellement.

La qualité de l'enseignement et du fonctionnement des écoles, le constat fait sur le terrain et des contributions des acteurs, il s'avère impérieux de proposer des pistes d'actions en vue de l'amélioration du fonctionnement des écoles et de qualité de l'enseignement qui y est donné. Pour ce faire, il y a un travail de meilleure gouvernance à entreprendre auparavant en matière de gestion, formation, de participation, implication des acteurs nationaux dans les prises de décisions et des charges pour donner confiance à ces derniers. La formation contenue des enseignants avec le suivi d'exécution du programme qui doit finaliser, l'inspecteur qui n'assume pas de fonction de chef de circonscription sera désigné, élaboration du programme de conseil des écoles. Il faut également commencer à recruter des enseignants bilingues qui assureront en même temps le programme officiel en français et arabe tout en donnant la possibilité aux enseignants en activités de se former en arabe afin de pouvoir en assurer l'enseignement. En effet pour atteindre le maximum d'enfants et de parents qui

souhaitent bénéficier de ce type d'écoles, il va falloir allier la quantité à la qualité en construisant davantage et dans plusieurs localités.

A toutes ces propositions qui visent à soutenir cette expérience d'offre d'éducation de base, il faut ajouter la place de l'Etat dans lequel il doit avoir joué un rôle important dans le système éducatif national dans toutes les étendues du territoire.

5.2.7 Les difficultés rencontrées

Notre étude comporte forcément des difficultés dont nous tenons à signaler les plus apparentes. En effet, pour être complet, notre échantillon aurait pu prendre en compte quelque enseignant de cette localité. Leurs avis peuvent participer l'objectivité de l'information sur l'ONG ACRA. Il y a aussi le fait que nous n'avons pas eu assez des rapports et textes officiels les plus récentes de l'ONG ACRA. Ils étaient soit indisponibles, soit un secret confidentiel. Enfin notre non accès à ces documents nous a sans doute privés d'accéder directement à certaines informations documentaires. Nous avons tenté de vérifier les documents sur l'action de l'ONG ACRA en ligne en matière d'éducation de base dans cette localité, mais l'accès est difficile. Nos recherches sur le net n'ayant pas été fructueuses. Par conséquent les résultats de notre étude ne peuvent pas être considérés comme reflètent une tendance générale dans toute la zone d'action de l'ONG ACRA.

Ces limites s'expliquent en partie par les difficultés que nous avons rencontrées aussi bien sur le terrain de la recherche que par rapport à nos connaissances scientifiques. Sur le terrain, nous avons dû faire à des contraintes de temps, de santé et de moyens financiers. Les cours théoriques qui se sont poursuivis tout au long du premier semestre, le stage de terrain qui occupe la grande partie du semestre et le temps mis pour revoir l'autorisation de l'ONG ACRA ont été sources de difficultés pour notre travail. A cela il faut noter le fait que les entités qui constituaient notre champ de recherche sont éloignées les unes des autres et disséminées dans la région du Logone Oriental.

Par rapport à la démarche scientifique, c'est l'approche quantitative adoptée qui a été par moment source de difficultés vu le temps et les moyens limités. En effet, l'enquête qui exige la présence et l'attention permanente est l'outil que nous avons soumis à la majorité des participants des enseignants. Par ailleurs la plupart des enseignants à qui a été soumis le questionnaire quantitatif était instruite et a une certaine connaissance relative en français, ce qui a permis à obtenir les réponses à la contribution de l'ONG ACRA dans cette localité.

Qu'à cela ne tienne, nous avons pu avec l'apport inestimable de notre encadreur faire aboutir ce travail, modeste certes, mais qui, s'il venait à être approuvé, peut contribuer à

interpeller les acteurs de l'éducation sur la nécessité de découvrir et de valoriser les différentes sources d'offres éducatives présentes dans notre pays. C'est pourquoi à la suite de cette étude, d'autres pistes de recherches peuvent être envisagées autour des thèmes suivants : les bases d'une assistance concertée de l'ONG ACRA pour une réponse efficace aux problèmes de l'enseignement de base, le rôle de l'Etat dans l'amélioration des pratiques et services dans les établissements éducatifs à la région du Logone Oriental ; les conditions de recrutements, des infrastructures, des formations et de travail des enseignants soient efficaces.

CONCLUSION GENERALE

Ce travail était axé sur l'ONG ACRA et le système éducatif Tchadien. L'objectif général était d'examiner la relation qui existe entre l'assistance de l'ONG ACRA et l'amélioration de l'offre éducative de base dans la région du Logone Orientale au Tchad. Cet objectif a été opérationnalisé en deux autres : évaluer la relation qui existe entre l'assistance matérielle de l'ONG ACRA et l'amélioration de l'offre éducative de base dans la région du Logone Orientale au Tchad (Objectif spécifique 1) ; évaluer la relation qui existe entre l'assistance technique de l'ONG ACRA et l'amélioration de l'offre éducative de base dans la région du Logone Orientale au Tchad (Objectif spécifique 2). Une hypothèse générale a guidé notre travail à savoir : l'assistance de l'ONG ACRA améliore l'offre éducative de base dans la région du Logone Orientale au Tchad. Nous sommes partis des observations sur le terrain et les statistiques de plusieurs instituts révélant la précarité et les problèmes de l'éducation tchadienne. Près de 70% de la population sont analphabètes (en 2010). Une couverture quantitative insuffisante et inéquitable ; le taux Net de Scolarisation (TNS) est de 65,6 %, indiquant que 34,4% des enfants de 6 à 11 ans sont en dehors de l'école ; plus de 800 (Source) 000 enfants de 9 à 14 ans ne sont pas scolarisés, une faible qualité et une insuffisance des installations physiques : seulement 25% des salles de classe sont construites en dur (CADHP, 2013). Dans la région du Logone oriental, l'une des plus pauvres du pays, les activités humanitaires de l'ONG ACRA sont notables en matière de santé, d'agriculture, d'élevage et d'éducation. Par un questionnaire adressé aux enseignants de cette région et plus précisément dans le chef de Goré département de Naya Pendé afin d'avoir les données nécessaires à notre investigation. Ces données ont été présentées sous forme de tableau et de graphique. Il s'en dégage une assistance matérielle et technique considérable de cette ONG : Construction des latrines, de salles de classe, de la direction, offres des tables, bancs, armoires ; offre des programmes scolaires, livres au programme, livres didactiques et pédagogique, blouse, cartes géographiques, paquet minimum (règle, stylo, rapporteur, triangle craie) ; offres des fournitures scolaires aux élèves, recrutement des enseignants, formation et recyclage des enseignants, animation pédagogique, formation initiale, formation à l'intégration pédagogique des TIC, formation à l'APC, recyclage aux méthodes et technique d'enseignement.

Ne pouvant pas être directement vérifiée, cette hypothèse a été opérationnalisée en deux autres dites spécifiques et testables. Hypothèse secondaire 1 selon laquelle l'assistance

matérielle de l'ONG ACRA améliore l'offre éducative de base dans la région du Logone Orientale au Tchad a été vérifiée avec χ^2 Cal (65.51) supérieur au χ^2 lu (7.82). L'hypothèse secondaire 2 selon laquelle l'assistance technique de l'ONG ACRA améliore l'offre éducative de base dans la région du Logone Orientale au Tchad à aussi été validée avec χ^2 Cal (16.6) supérieur aux χ^2 lu (7.8). Notre hypothèse générale a été confirmée nous somme arrivé à la conclusion selon laquelle l'assistance de l'ONG ACRA améliore l'offre éducative de base dans la région du Logone Orientale au Tchad. Au vu de ce résultat, nous avons émis des suggestions aux membres de la communauté éducative dont les principales sont les suivantes :

Au gouvernement Tchadien d'ouvrir les ENI à une grande masse pour une formation massive des instituteurs car la qualité de l'éducation est aussi tributaire de la qualité des enseignants c'est-à-dire les enseignants réellement formées. Aux enseignants de suffisamment motiver et intéressé les élèves, leur montrer à tout temps le bien de l'école afin de lutter contre l'absentéisme et la sous scolarisation. A l'ONG ACRA et aux autres ONG qui œuvrent dans l'éducation, nous leur suggérons d'organiser les assistantes selon un plan afin que toutes les écoles du Logone oriental en bénéficient. Aux gestionnaires des ressources éducatives nous leur avons suggéré de faire une gestion rationnelle et efficace de toutes les ressources mises à leur disponible afin que toutes les localités, toutes les écoles et toutes les salles de classe en bénéficient. Par analogie, chaque salle de classe est une feuille qui doit bénéficier de la serve venant du tronc d'un arbre.

Les ONG sont donc des partenaires de l'éducation fiable qui, de part son assistance humanitaire vient en aide aux nécessiteux en relavant la qualité de l'offre de l'éducation. Il serait important de faire une étude qualitative avec les entretiens afin de mieux cerner les enjeux, les objectifs, les modes et les modalités d'intervention de ces ONG à l'instar d'ACRA dans le domaine de l'éducation.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Amin, M. E. (2005). *Social sciences research: conception, methodology and analysis*. Kampala: Makere University Press.
- Belinga, B. (2013). *Didactique et professionnalisation des enseignants*, éditions clés
- Bergeron, P.G. (2001). *La gestion Dynamique: concepts, méthodes et applications*, 3ème
- CADHP. (2013). Rapport de la mission conjointe de promotion des droits de l'homme en République du Tchad.
- CONFEMEN. (2008). Réunions débats sur les facteurs essentiels de la qualité de l'éducation : éducation pour tous, tous pour l'éducation
- CONFEMEN. (2015). Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le Français en partage, La qualité de l'éducation un enjeu pour tous Constats et perspectives, Document de réflexion et d'orientation. Disponible sur : www.confemen.org consulté le 16 Juillet 2015, p. 21.
- Coombs, P. (1968). *La crise mondiale de l'éducation, analyse de systèmes*, Paris, P.U.F,
- Delhomme, P. & Meyer, T. (2002). *La recherche en psychologie sociale : Projets, méthodes et techniques*. Paris : Armand Colin.
- FMI. (2004). *Fonds monétaire international : l'éducation dans les pays pauvres*.
- Fonkoua, P. (2006). *Quels futurs pour l'éducation en Afrique ?* Edition l' Harmattan,
- Fougier, E. (2001). *l'émergence de la société civile : problématique d'ensemble*, paris : IFRI.
- Grawitz, M. (1993). *Méthodes des sciences sociales*. Paris :Daloz
- HCR. (2005) « Les enfants réfugiés, Principes directeurs concernant la protection et l'assistance ». Genève : HCR.
- Issa Hassan, K. (1979). *Education traditionnelle et éducation moderne au Tchad: conflits et adaptation* » in Revue française d'études politiques africaines, Paris.
- KrejcieR.V. & Morgan D. W. (1970), Determining sample size for research activities, Educational and psychological measurement.Sage Publications,30, 608,
- Lave Ault, d. (1997). *Introduction aux théories en sciences sociales*. Bruxelles : Deboeck
- MahamatNOUR MOLLI, *Education primaire dans un contexte de crise humanitaire*, Germany, paru aux éditions universitaires européennes, mai 2014, pp. 5- 20.

Mpayimana, P. (2013). *L'Enfant réfugié en Afrique, son droit à l'éducation au Gabon*. Paris : Harmattan.

OCHA-Tchad. (2011). *Tchad Bulletin d'Information Humanitaire*.

Penner, L.A., Dovidio, J.A., Piliavin, J.A., & Schroeder, D.A. (2005). Prosocial Behavior: Multilevel Perspectives. *Annual Review of Psychology*, 56, 365-392.

Perroulaz, G. (2004). Le rôle des ONG dans la politique de développement : forces et limites, légitimité et contrôle. *les ONG de développement : rôles et perspectives*, 23 (2), 9-24.

Ryfman, P. (1999). *La question humanitaire. Histoire, problématiques, acteurs et enjeux de l'aide humanitaire internationale*, Paris : éditions Ellipses.

Sogoba, S. (2010). Contribution des ONG musulmanes à l'accroissement de l'offre éducative de Base du Burkina Faso : Cas de l'Agence des Musulmans d'Afrique. Mémoire fin de formation de l'Ecole Normale supérieure de l'Université de KOUDOUGOU.

TChoudja, V (2007). « Analyse de la situation de l'éducation des enfants de 6 à 15 ans : Cas de la commune de San Pedro », Mémoire de maîtrise, Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée - Ingénieur des Travaux Statistiques Abidjan,

UNESCO. (2016). *Rapport suivi d'éducation pour tous*. Consulté sur :

<http://www.org/en/education/defat.aspx> consulté le 25/04/2016 à 10 heures 08 minutes.

20 Paul MPAYIMANA, *L'Enfant réfugié en Afrique, son droit à l'éducation au Gabon*, Paris, l'Harmattan, 2013, pp. 90-110.

21 HCR, « Les enfants réfugiés, Principes directeurs concernant la protection et l'assistance », Genève, HCR, 2005, pp.117-129.

22 Stefania GANDOLFI. « L'enseignement islamique en Afrique noire », in *revue Cahiers d'études africaines, éditions de l'École des hautes études en sciences sociales*, 2003, pp.169-170, mis en ligne le 21 décembre 2006, consulté le 10 décembre 2014. : // <http://etudesafricaines.revues.org>.

23 Marc SOMMERS, « L'enseignement pour tous. L'éducation dans les situations d'urgence : l'apprentissage pour un futur paisible », *In Migration forcée*, n° 22, février 2005, pp. 13-14.

24 Catherine HOWGEGO MUGISHA, « Réduire le déséquilibre entre les genres dans les écoles secondaires pour réfugiés », in *revue migration forcée*, n°22 février 2005, pp. 30 -38.

25 Tim Brown, « Il est temps de ne plus négliger l'enseignement post-primaire » in *revue migration forcée*, n°22, février 2005, pp. 29-35.

26 Education Post-Primaire.

27 Source : Commission Nationale d'Accueil de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés (CNARR) délégation régionale de Farchana.

28 Office de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies (OCHA), « Rapport sur le profil régional du Ouaddai », (région de l'Est du Tchad), P.9.

29 Article 3 de la Convention relative aux droits de l'enfant de novembre 1989.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX ENSEIGNANTS

Nous sommes étudiants en formation à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé. Nous menons une recherche sur l'ONG ACRA et le système éducatif Tchadien qui s'inscrit dans la rédaction de notre mémoire de fin de formation. Nous vous prions de bien vouloir participer à cette enquête qui est d'ordre purement académique et nous vous rassurons de la confidentialité de vos réponses.

NB : cocher la case qui à votre opinion et répondez succinctement aux questions qui vous sont posées dans les espaces prévues à cet effet.

- Sexe : Masculin Sexe: Féminin
- Age :
- Sexe :
- Situation matrimoniale :
- Célibataire : Marié(e) Divorcé(e): veuf(ve) :
- Niveau d'étude :
- Primaire Secondaire Supérieur

2. Assistance matérielle de l'ONG ACRA dans l'éducation de Base

1. Connaissez -vous l'ONG ACRA ?

Oui

Non

2. Avez-vous bénéficié de l'assistance matérielle de l'ONG ACRA ces 5 dernières années ?

OUI

NON

3. Cochez les infrastructures et équipements scolaires que vous avez déjà bénéficié d'ACRA

- Construction des latrines
- Construction de salles de classe
- Construction de la direction
- Offres des tables
- Tables bancs
- Armoires
- Construction du mât de drapeau
- Autre à préciser.....

4. Cochez le matériel scolaire que vous avez déjà bénéficié d'ACRA

- programmes scolaires
- Livres au programme
- Livres didactiques et pédagogique
- Blouse

- Cartes géographiques
- Paquet minimum (Règle, stylo, rapporteur, triangle craie)
- Autre à préciser.....

5. Cochez le matériel didactique que vos élèves ont bénéficié d'ACRA ces 5 dernières années

- Livres au programme
- Tenue de classe
- cahiers
- Bics, crayon, gommés
- Boite académique
- Autre à préciser.....

3. Assistance technique de l'ONG ACRA dans l'éducation de Base

6. Avez-vous déjà bénéficié de l'assistance technique de l'ONG ACRA ?

Oui

Non

7. Cochez le type d'assistance technique que vous avez bénéficié de l'ONG ACRA

- Recrutement des enseignants
- Formation et recyclage des enseignants
- Animation pédagogique

8. Cochez le type de formation et recyclage bénéficié de l'ONG ACRA

- Formation initiale
- formation à l'intégration pédagogique des TIC
- formation à l'APC
- Recyclage aux méthodes et technique d'enseignement
- Formation à l'usage du matériel scolaire

9. Cochez les activités d'animation pédagogiques organisées par l'ONG ACRA dont vous avez participé.

- Leçon modèle
- journées pédagogiques
- leçon collective

10. Quel est votre degré de satisfaction de l'ONG ACRA ?

Elevée

Moyenne

Faible

11. Justifiez votre réponse (pourquoi ?)-----

3. Offre de l'éducation

12. Quel est le niveau d'amélioration de l'offre de l'éducation dans votre établissement ces 5 dernières années

Aucune Faible Moyenne Forte

13. Justifiez votre réponse (pourquoi ?)-----

14. Quel sont les difficultés rencontrées lors de l'exerce de vos fonctions ?

